OLD BOYS
Vous trouverez dans la "Patrie" les rapports complets des fêtes organisées en votre honneur.

La Patrie

OLD BOY
Conservez la "Patrie" de la semaine "Back-to-M...al." Vous la relirez avec plaisir, de retour à votre foyer.

Conseil Législatif Québec

31e ANNEE--No 170—QUATORZE PAGES MONTREAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

SECONDE JOURNEE DE LA GRANDE CONVENTION

La température idéale favorise l'exécution du programme de la semaine de réunion des anciens Montréalais

BRILLANTE PARADE DES POMPIERS

Demain, jour de fête civique.— Le feu d'artifice ce soir.— Liste partielle des visiteurs

Plusieurs centaines d'anciens Montréalais se sont inscrits aux hôtels depuis hier midi et tous viennent célébrer les grandes fêtes de "Retour à Mantréal." Le nombre de visiteurs n'est pas aussi grand qu'hier, mais c'est ce soir que l'on compte sur la foule. Les hôtels sont préparés en conséquence et il se pourrait bien que dès demain on commence à chercher des chambres. Les visiteurs n'ont qu'à s'informer, il y a place dans la ville pour des milliers et des milliers de personnes.

C'est demain qu'est le grand jour puisque c'est le jour de fête civique puis c'est le jour de la grande parade.

L'enregistrement se continue aux bureaux du comité d'organisation au coin des rues Sainte-Catherine et Windsor, et il y a environ douze cents personnes qui se sont inscrites dans le régistre.

Le comité de réception se multiplie pour donner la plus grande satisfaction. Les personnes qui ont besoin de renseignements n'ont qu'à se présenter pour être bien reçus. Une foule de personnes ont fait retenir des chambres d'hôtel par le comité pour ce soir et demain, c'est ce qui nous fait croire qu'il y aura foule demain.

Quelques gérants d'hôtels que nous avons rencontrés ce matin, entre autres celui de l'hôtel Windsor, nous ont déclaré qu'ils s'attendaient à une plus grande foule que celle qui est en ville. La première journée a commencé avec succès, la seconde est plus paisible probablement pour que celle de demain soit plus intéressante.

Voici les enregistrements aux hôtels depuis hier midi. Nous laissons de côté, bien entendu ceux qui sont venus pour autre chose que les fêtes:

PARADE DES POMPIERS

Ce matin, à 10 heures 30, a eu lieu, une magnifique parade du corps des pompiers sur le Champ de Mars, en présence d'une foule que l'on estime à dix milles personnes. Le chef Tremblay commandait la brigade, accompagné des sous-chefs Saint-Pierre, Dubois, Marin et Mann. La démonstration s'est effectuée dans les meilleures conditions possibles et le chef Tremblay en a exprimé toute sa satisfaction au représentant de la PATRIE, en ajoutant qu'il ne savait comment exprimer toute son admiration, de la façon dont la police sous les ordres de l'inspecteur Liggett et du sergent Giard avait maintenu l'ordre.

VISITE DU PORT

Les anciens Montréalais ont encore ce matin, répondu en nombre à l'invitation de la commission du port de Montréal. Ce matin, à onze heures, plusieurs centaines de visiteurs se sont embarqués à bord du "Terrebonne", pour visiter les principaux endroits du port de Montréal. On remarquait entre autres, M. et Mme James Cambell, J. S. Reid, J. T. Dewer, M. et Mme C. Sheriden, W. Lummis, M. et W. G. Lummis W. J. Lawthon, A. E. Bérubé, Z. Boucher, colonel Massé, G. Wilson, Mlle McGillevy, T. R. Martin, Mme Buchanan, M. et Mme A. Gauthier, Louis Frapin, James Dow, F. W. Cunningham, Lawrence Smith, J. Birks, H. Lawrence, A. Provost, Félix Galarneau, P. Gauthier, M. Lamoureux, Morgan, D. Stuart, R. A. C. Allan, T. Anderson, C. Bayart, Mlle M. E. Brown, F. B. Foster, M. et Mme Harper, J. A. Hoston, M. J. A. Denis, M. et Mme A. G. Miller, W. S. Naylor, etc., etc.

VISITEURS DE MEXICO

Parmi les anciens montréalais qui sont venus nous rendre visite pendant la semaine du Retour à Montréal, il faut mentionner M. T. S. C. Saunders, qui fut pendant longtemps directeur de la succursale de la Banque de Montréal à Mexico. Interviewé au sujet du pays dont il connait si bien les habitudes, M. Saunders a déclaré que l'administration municipale était excellente et qu'aussi longtemps que le président Diaz resterait au pouvoir, les étrangers seraient fort bien traités. Le capital étranger placé au Mexique s'élève à environ un milliard de dollars et le pays offre d'excellents débouchés pour le bois du Canada.

—o—

Environ soixante chars, précédés d'une escorte de constables à cheval, défileront demain, aux sons des fanfares, par les rues de la ville. Les arts et manufactures, les métiers et le travail, l'histoire et l'allégorie, ont fourni les différents sujets qui figureront dans cette grande parade.

Le cortège quittera le Champ de Mars à 10:30 heures a.m., et défilera par les rues Craig, St-Hubert, Sherbrooke, Berri, Cherrier, Carré St-Louis, Laval, Sherbrooke, Mount-Jacques, pour venir se terminer à son point de départ, le Champ de tain, Dorchester, Beaver Hall, St-Mars.

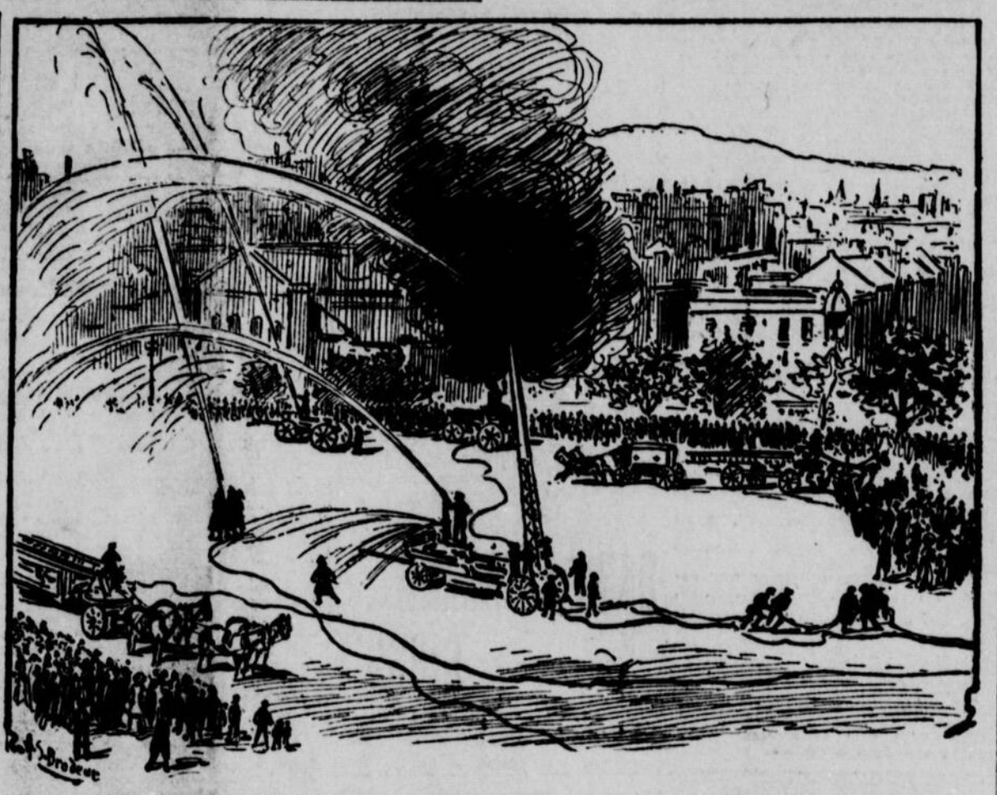

Aspect que présentait, ce matin, le Champ de Mars, au moment ou une foule de dix mille personnes assistaient aux manoeuvres de notre excellent corps de pompiers.

LISTE PARTIELLE

Des visiteurs arrivés depuis hier.

Enrégistrés au comité, dans l'édifice du "Star", coin des rues Ste-Catherine et Windsor :

Louis A. Labelle, Nouvelle Orléans, La., parti de Montréal en février 1896, pendant les fêtes, demeure au No 780 rue Marie-Anne Est ; M. et Mme W. H. DeBlois, Tweed, Ont., ; W. A. Groleau, Cardinal, Ont., 1908, 166 rue Coursol, Geo. N. Johnson, Brandford, Ont., 1883, 6 Avenue Springfield ; C. de Forest Smith, New-York, 1906, Windsor ; M. et Mme A. T. Wilson, F. W. Dibbon, New-York ; Wm. Sutcliffe, Lancaster, 1899, 261, chemin de Lachine ; Joseph Bowell, Boston, 12 mai 1899, 2463 St-Hubert ; J. Collins, Muskoka Station, Ont., 10 août, 1900, Lakeside ; M. et Madame J. J. Davidson, Toronto, et une foule d'autres.

Environ douze cents personnes se sont enrégistrées depuis hier matin au bureau du "Star".

A l'hôtel Windsor : M. et Madame George Prieur, Cornwall, J. L. Gagnon, Lévis, Madame H. Dumont, Chicago, Madame E. C. Weber, Okameda, C. A. Lanphan, Toronto, H. G. Racan, New-York, M. et Madame J. G. Gillon, LeRoy, N.Y. ; M. A. B. Baird, Winnipeg, M. P. Davis, Ottawa, S. Crawford, Tweed, Ont., Roger Prescott, Kusville, Geo. C. Warren jr., Syracuse ; Madame F. C. Florence, Boston, L. E. Price, Kingston, etc.

A l'Hôtel Stanley — Jos. Gauthier, Brockville ; J. Pherson, Toronto ; F. Donovan, Québec ; E. C. Morgan, Burlington ; A. J. Williams, Cobalt, etc.

Au Waldorf— A. McGrath, Cobalt ; Geo. Andrew, Vancouver ; F. A. Lucas, Portland ; R. Wilson, Ottawa ; R. J. Kendall, N.-Y., etc.

A l'Hôtel Arcade — M. et Mme J. A. Laperrière, Trois-Rivières ; F. Bertrand, Chapleau, Ont. ; Mary Bertrand Chapleau, Ont. ; M. Pollcine, Ottawa; J. C. Malone, New-York, etc.

Au Queens — E. J. Roy, Napanee ; R. J. Muir, New-York ; Alfred Grange, Hamburg ; F. Shannon, Hamilton; J. A. Bégin, Windsor ; J. A. Blaydon, Windsor ; J. P. Dupuis, Bromptonville ; W. B. Dufort, Ottawa ; F. E. Joyal, Boston ; F. S. Thorn, Buffalo, etc.

Au Victoria — H. W. Brière, New-Bedford, Mass. ; Joseph Légaré, Winnipeg ; J. Levesque, Lanoraie; Dr J. J. Richard, Lowell ; M. et Mme Joseph Falon, Springfield; J.Pires,Rio,de Rio de Janeiro ; S. J. Blanchet, Toronto, etc.

A l'Hôtel Carslake — C. Christie, Vancouver ; Adélard Lanctôt, M. P., Sorel ; A. E. Bérubé, Hull, Qué. ; J. J. Connolly, Island Pond, Vt.; Arthur M. Clerk, Québec ; Robert Hanley, Kingston ; B. Boucher, Hull,Que.; Mme M. Cummings, Mme Blanchard et Mme Smith, Truro ; Chs. N. Kenison, New-York, etc.

A l'hôtel St-James : F. Maynard, Montpelier, Vt.; M. et Mme A. Crevier, St-Martin ; J. B. V. Chamberland, Fraserville ; J. F. Lefebvre, Québec ; Mme C. A. Lefebvre et Mlle Germaine Lefebvre, F. Smith, Winnipeg ; J. C. Sourval, Winnipeg ; G. Stewart, Phiadelphie ; Mr et Mme C. E. Picard, Trois-Rivières ; G. P. St-Amour,Kingston ; J. Audet, St-Hyacinthe ; Léon DeBelle, Carbondale ; W. D. Houde, Laurierville ; Oscar W. Vachon, Lyster ; F. Marceau, Lyster ; Eugène Lebrie, Lowell ; J. B. Pilnault, Lowell; M. et Mme W. O. Powell, NewlYork, etc.

Au Russell : J. B. Mahoney, Troy ; A. N. Smith, Toronto ; Wm. Spooner, Saratoga ; W. E. Cam, Toronto ; M. et Mme A. F. X. Deserres, Magoh; F. X. Roberge, Thetford Mines, etc.

A l'hôtel Riendeau : A. Mercier, Québec ; M. et Mme R. Duhamel, St-Roch ; J. A. C. Ethier, Ste-Scholastique ; L. N. Robert, St-Jean, N.B.; L. B. Lachance, Ottawa ; L. O. Simard, Québec ; H. Simard, Baie St-Paul; J. A. Bernard, Québec ; M. et Mme P. Côté, J. B. Michaud, J. H. Gingras et Mme Gingras, Québec ; A. J. Cara, Edmonton ; L. P. Langlois, Trois-Rivières ; Joseph North, Toronto, etc.

LES DECORATIONS

Les décorations de la ville sont magnifiques. Les drapeaux ne se comptent plus, ils flottent sur tous les édifices, sur toutes les maisons. Les lumières sont également très

Suite à la 9me page

Programme

CET APRES-MIDI. — Concours pour le championnat du "lawn bowling" au M. A. A. A., et aux champs de Westmount. Concours de tir aux pigeons sur les terrains du Montreal Gun Club., 3.30 heures, baseball.— Promenade au Parc Mont-Royal et aux rapides de Lachine.

CE SOIR. — 8.30 heures. — "Le combat des Dreadnoughts" et le grand feu d'artifice sur l'eau devant le Grand Trunk Boat Club, à Verdun. On prend les chars de la rue Wellington. Il y a de la place pour cent mille personnes sur la plage.

DEMAIN.—MERCREDI

(Jour de fête Civique)

Le matin à 9.30, grande parade partant du Champ de Mars passant par les rues St-Hubert, Sherbrooke, de la Montagne, Dorchester, Côte du Beaver Hall, St-Jacques, jusqu'au Champ de Mars.

Après-midi à deux heures.— Grandes Régates en face du Parc Dominion, sports au M. A. A. A., à 2.30 heures.

L'ouverture des cours à l'Université Laval

QUEBEC, 14. — L'ouverture des cours des diverses facultés de l'Université Laval a eu lieu ce matin. Une messe solennelle a été célébrée par Mgr Bégin.

Une douzaine d'émeutiers seront incarcérés à Percé

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

GASPE, 14. — Une douzaine d'émeutiers, y compris les chefs capturés ce matin par les officiers des croiseurs "Canada" et "Christine", seront transportés dans la prison commune du district, à Percé.

Six évêques réunis sous le toit de Saint-Pierre

Cet avant-midi sont arrivés à la maison des RR. Pères Oblats, rue Visitation, les membres de cet ordre qui vont à Québec en qualité de membres du Concile plénier. Ce sont : Mgr Langevin, Mgr Grouard, Mgr Pascal, Mgr Joussard, Mgr Decnaz, les RR. PP. Grandin, Lacombe, Magnan, Tourangeau, Walsh, Lacas, Dozois, Allard, Charlebois, Leduc, Jodoin, Murphy, Lacoste.

On attend encore plusieurs autres pères en route pour la vieille capitale.

Un million déposé chez le trésorier de la ville

Un million de dollars a été déposé, ce midi, entre les mains de M. Robb, trésorier de la ville, par les soumissionnaires qui offrent d'entreprendre le travail de l'élargissement de l'aqueduc. Ces soumissions seront ouvertes, cet après-midi. Elles sont au nombre de dix et chacune est accompagnée d'un chèque de $100,000. C'est la première fois, dit M. Robb, qu'une somme aussi considérable est déposée au bureau du trésor.

Le contrat pour l'élargissement de l'aqueduc comporte une dépense de $1,000,000.

Pas de recours pour les électeurs déqualifiés

Mtre L. J. Ethier, C. R., avocat en chef de la ville, a donné, ce matin, son opinion sur la question de savoir si les électeurs qui n'ont pas payé leur taxe d'eau en 1908, ont le droit de voter sur le referendum, ou non. Mtre Ethier dit que la loi est formelle, à savoir que le greffier doit fournir la liste en vigueur en ce moment. Or la liste en vigueur est celle qui a servi aux élections de 1908. Quant à remettre sur la liste les noms des électeurs qui ont, depuis cette élection, payé leur taxe, il faudrait une révision des listes. Or, le greffier n'a aucune autorisation de faire telle révision, laquelle doit se faire, en vertu de dispositions statuaires, en décembre.

"La loi peut être imparfaite dit Mtre Ethier, mais c'est la loi et il vaut mieux pour nous, rester dans les limites des pouvoirs que nous confère cette loi."

L'HISTOIRE D'UNE ELECTION DANS LE QUARTIER SAINT-LOUIS

L'échevin Gadbois accusé devant le Commissaire Royal par MM. Baillargeon et Robert d'avoir sollicité $500, mais accepté un chèque de $100, pour favoriser un contrat

Des témoins auraient été cachés sous un comptoir.—L'échevin Gadbois jure qu'il est victime d'une machination. — M. Godfroy Langlois admet qu'il voulait se débarrasser de l'échevin Gadbois, dans sa division

L'ÉCHEVIN CLEARIHUE AUX PRISES AVEC M. MARK WORKMAN, AU SUJET D'UN POT-DE-VIN DE $3,000

La séance de ce matin, à la commission royale, bien que l'avant dernière, n'a pas été dépourvue d'intérêt. Nous avons assisté aux dessous d'une lutte électorale dans la division Saint-Louis. L'échevin Gadbois fut accusé d'avoir sollicité $500.00 de M. Baillargeon, au sujet de la construction d'une écurie, dans le but de soigner ses collègues.

M. Baillargeon jure avoir déposé un chèque de $100 chez M. Honoré Lafleur, pour les faire parvenir à M. Gadbois.

M. Lafleur admet avoir reçu le chèque et l'avoir déposé en banque; seulement on ne lui a pas dit pour qui et il l'a pris comme un cadeau.

Des témoins auraient été cachés sous le comptoir, chez M. Baillargeon, lors d'une visite de l'échevin Gadbois.

La version de l'échevin Gadbois. Le représentant du quartier Saint-Louis jure n'avoir jamais sollicité ni reçu d'argent. Il est allé trouver M. Baillargeon pour lui faire des reproches d'avoir répandu une fausse et pernicieuse nouvelle sur son compte. A travers toute cette histoire, survient celle du chèque photographié, dont la photographie est transmise au tribunal. Le chèque original ainsi qu'un affidavit avaient été en la possession de M. Godfroy Langlois, député, qui avait voulu se débarrasser de l'échevin Gadbois, comme adversaire.

La séance se termina par une prise de bec entre l'échevin Clearihue et M. Mark Workman qui jura que le premier lui avait demandé un pot-de-vin de $3,000 pour voter en faveur du Power.

—o—

A l'ouverture de l'avant dernière séance de la Commission Royale, ce matin, le commissaire se disposa à entendre les témoins Baillargeon et Robert. Mtre L. J. Gauthier regretta qu'on eut entendu jusqu'au dernier jour à cause de la difficulté d'établir une contre-preuve. Le commissaire autorisa les témoignages.

M. J. B. Baillargeon raconta qu'au mois de mai 1906 il demanda à l'échevin Gadbois s'il lui serait possible de construire une écurie à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain. L'échevin Gadbois lui a répondu affirmativement, mais moyennant $100 qui seraient déposés chez M. H. Lafleur, restaurateur du quartier Saint-Jacques. Il a déposé un chèque selon entente. Plus tard l'échevin Gadbois lui a dit que le montant était trop insignifiant et qu'il n'avait pas osé en parler à ses collègues. Il lui aurait fallu $500. La demande passa à la commission d'hygiène et ensuite il se fit un travail assez actif avant que le rapport fut présenté au conseil. Le matin de l'assemblée du Conseil il a reçu plusieurs messages téléphonique qu'il croit avoir été transmis par l'échevin Gadbois. La première fois, on le sommait de déposer $500 et la secon de fois $1,000.

Il a vu aussi l'échevin Nault qui lui a demandé $200 pour son vote, par l'entremise de M. J. A. N. Pruneau, avocat. Le témoin n'a pas voulu payer, et l'après-midi du vote, l'échevin Nault essaya d'avoir un "next meeting", mais il ne réussit pas, le permis ayant été accordé par 37 échevins. Après cette assemblée du Conseil, l'échevin Gadbois serait allé le trouver lui demandant $500 de la part de ses collègues sans nommer ceux-ci. M. Baillargeon aurait dit à l'échevin Gadbois qu'il ne lui payerait rien, parce qu'il croyait qu'il avait travaillé contre lui. Quelques jours plus tard l'échevin Gadbois serait retourné de nouveau pour la même chose.

Le témoin dit qu'il n'a jamais déposé un chèque de $500. En réponse à Mtre Laflamme le témoin déclare n'avoir jamais dit qu'il déposait le chèque sur le bout du comptoir alors que deux de ses employés seraient cachés sous le comptoir.

M. Baillargeon produit la photographie du chèque qui aurait été détruit lors des élections provinciales du quartier St-Louis. Il croit que c'est M. Gaston Maillet qui a détruit ce chèque; il voulait s'en servir au cas où l'échevin Gadbois se serait présenté contre M. Godfroy Langlois. Le témoin ne remit le chèque à M. Maillet que sur promesse qu'on lui en remettrait une photographie.

Par Mtre L. J. Gauthier.

D.—De qui aviez-vous acheté le terrain de votre écurie ?

R.—Des sœurs de Nazareth. Il n'y avait pas dans mon contrat de condition pour que je n'y construise pas d'écurie. Quand le témoin remit le chèque à M. Lafleur, il était seul avec lui, dans une petite chambre. Il parla également seul à seul avec l'échevin Gadbois, excepté une fois.

D.—Quand ?

R.—Après l'obtention de mon permis, le 22 juin, à mon bureau, où se trouvaient MM. G. Lefort, J. Robert, O. Baillargeon, J. T. Primeau, J. O. Proulx (mort.) La conversation eut lieu dans mon bureau.

Suite à la dernière page

HONNEUR A L'UN DES NOTRES

LE CAPITAINE L. A. DEMERS EST LE PREMIER CANADIEN-FRANCAIS ELU MEMBRE DE LA SOCIETE ROYALE DES ARTS D'ANGLETERRE.

Le titre de membre de la Société Royale des Arts d'Angleterre est un honneur vivement recherché par la haute noblesse de la mère-patrie, par le fait que c'est une société exclusive, que le Roi en est le patron et que son fils, le prince de Galles, en est le président. Peu de nos

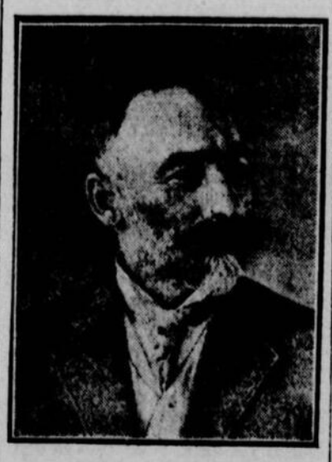

Le capitaine L. A. DEMERS, le premier Canadien-Français élu membre de la Société Royale des Arts d'Angleterre.

Canadiens d'origine anglaise peuvent se vanter d'en faire partie et encore moins de nos compatriotes. De fait, un seul a eu cet honneur, c'est le capitaine L.-A. Demers, un ancien Montréalais. On peut dire à la louange de notre ancien concitoyen que c'est par son travail qu'il a obtenu cette insigne faveur. Fils d'un entrepreneur bien connu de cette ville, M. Léandre Demers, le capitaine L.-A. Demers, après un cours d'études commerciales au Plateau, alla étudier la navigation en Angleterre. Gradué à Londres, on le voit ensuite parcourir toutes les mers à bord de navires marchands. Revenu dans sa patrie, il entre au service du gouvernement en qualité de commandant de croiseurs chargés de surveiller les intérêts du pays dans les eaux intérieures. Il occupa ce poste de 1891 à 1903 alors qu'il devint chef de l'école de marine canadienne. L'année suivante il est nommé assistant examinateur. Puis peu après il devient examinateur en chef.

Lors de la démission du capitaine Spain, commissaire enquêteur des naufrages, il fut appelé à ce poste par interim, mais sa nomination officielle est regardée comme assurée. Il est également surintendant du service de pilotage entre Montréal et Québec. Il fut élu membre de la Société Royale d'Astronome en 1905. Et ces jours derniers, il recevait la nouvelle de sa nomination comme membre de la Société Royale des Arts d'Angleterre.

A LA BANQUE D'YAMACHICHE

LES PORTES SONT MAINTENANT OUVERTES ET DES OUVRIERS REPARENT LES DEGATS. —LES DETECTIVES A L'OEUVRE.

(Spécial à la PATRIE)

YAMACHICHE, 14. — Les détectives continuent leurs perquisitions mais nul ne sait où et quand leurs recherches doivent aboutir. Ils reçoivent partout un accueil empressé. Toutes les bonnes volontés leur sont acquises, et chacun veut y mettre du sien.

Ont-ils des indices sérieux ? A cette question, qui leur est posée cent fois par jour, ils répondent comme ils doivent le faire en pareil cas, par des réponses évasives, ou par le silence.

Dans la jardin de l'hospice Ste-Anne, vis-à-vis la banque, on a trouvé, samedi soir une petite bouteille contenant un liquide huileux, inodore, et d'une teinte jaune clair. C'était de la nitro glycerine, le plus violent et le plus dangereux de tous les explosifs.

Deux nouveaux détectives sont arrivés, par le train de nuit. Ils ont passé la journée de dimanche à l'hôtel. Ils se sont inscrits sur le régistre: J. Hallowin, Montréal, et S. J. Murray, Boston, Mass.

Détail inédit : les voleurs n'ont pu mettre la main sur la caisse de réserve. Cette caisse contenait, paraît-il, quinze cents à deux mille dollars.

A l'heure règlementaire, hier, la banque ouvrait ses portes. Une équipe d'ouvriers ont commencé à faire les réparations nécessaires.

LA RUSSIE ET PEARY

SAINT-PETERSBOURG, 14—La Société impériale russe de géographie a adressé un télégramme de félicitations au commandant Peary. Il a été proposé d'élire le commandant membre honoraire de la société, mais la constitution ne le permet pas, le nombre des membres honoraires, qui est de douze, étant au complet.

AU 65ème

Il y aura ce soir aux quartiers généraux du régiment une pratique du corps de clairons et tambours. Tous les membres devront être présents avec leurs instruments.

UN MASSACRE AU BOUT-DE-L'ILE

1,000 pigeons seront mis à mort, vendredi prochain

UN GROS EVENEMENT SPORTIF

L'un des événements sportifs les plus importants de ceux que nous aurons cette semaine sera sans contredit le grand concours de tir sur pigeons vivants qui aura lieu au Bout de l'Ile, près l'hôtel Bureau, vendredi prochain. 1,000 pigeons seront victimes de l'adresse d'une centaine de nos meilleurs tireurs professionnels et amateurs. Ce concours sera le plus important qui ait encore été organisé à Montréal.

Des prix en argent et en espèces seront libéralement distribués aux heureux concurrents.

Voici le programme officiel des grands tournois du Bout de l'Ile organisé par notre ami Bureau, sous la direction du Montreal Gun Club.

CONCOURS SUR PIGEONS VIVANTS

Entrée, $10.00, pigeons inclus. Pas moins de 20 pigeons chacun. Distance, 26 verges.

Les prix suivants en argent garantis : $25.00, $20.00, $15.00, $15.00, $10.00, $5.00, $5.00, $5.00.

Un prix additionnel de $10.00 en argent est garanti pour chaque deux entrées au-dessous de vingt.

Des fosses seront creusées, d'où les pigeons seront libérés.

Les règlements du tir seront semblables à ceux du "Interstate Association."

Un événement "Merchandise", à 20 verges, aura lieu.

Entrées, 50 cts, entrées subséquentes, 25 cts, non limitées.

Les prix suivants en argent sont garantis : $10, $8, $7, $6, $5, $4, $3, $3, $2, $2.

Le Tir commencera à 9.30 a.m. précises, beau ou mauvais temps.

D. J. Kearney, Tél. Main 4844, 131 rue Rushbrook.

Jas. H. Kenyon, 145 Ave. Ash.

Léger St-Jean, Tél. Est 2858, 774 rue Ontario Est, seront les directeurs du tir.

N.B.—L'on peut se procurer les repas et chambres à l'hôtel.

La mésaventure d'un athlète anglais

Comment William Bankier, dit Apollo, apprit à ses dépens qu'il y avait des hommes forts en France

Il s'agit ici non pas de notre "Apollon" national, mais d' "Apollo", un athlète anglais, écossais plus exactement, de son vrai nom William Bankier. Athlète d'une force ordinaire sans plus, quoiqu'il fort réputé de l'autre côté du détroit, professeur de culture physique à ses heures, le dit Apollo fit paraître, il y a quelque dix ans, un livre intitulé : "Ideal physical Cultur", dans lequel, exposant sa méthode, il affirmait, avec cet orgueil inné de la race britannique, que l'Angleterre comptait les hommes les plus forts du monde, que la Russie, l'Allemagne, la Suède possédaient également quelques beaux athlètes, mais "qu'il n'y en avait pas du tout en France", la force étant chose inconnue pour notre pauvre race latine, usée, finie, vidée. Si l'on songe qu'à cette époque, Apollon, Batta et surtout Bonnes brillaient de tout leur éclat, on peut juger que l'affirmation de W. Bankier était plutôt discutable. Du reste le malheureux — qui était absolument sincère, je me hâte de le dire — ne devait pas tarder à éprouver lui-même, par une cruelle expérience, sur quelles bases fragiles reposait sa conviction.

En effet, notre homme eut un jour une idée lumineuse : il se dit que, pour un athlète de sa force — un des plus forts d'Angleterre, à son sens — il devait y avoir de l'or à gagner en France. Il suffisait, pensait-il, d'y présenter un numéro quelconque, sûr qu'il était de ne rencontrer personne qui pût l'égaler. Apollo s'abouche donc avec un impressario parisien,réussit à se faire engager au Cirque d'Hiver et le voici à Paris.

L'affiche annonçant ses débuts portait qu'Apollo était prêt à offrir n'importe quelle somme à tout athlète français capable de faire tous ses exercices, et qu'il donnerait une prime de 100 francs à quiconque exécuterait seulement l'un d'entre eux.

J'avais lu le livre de Bankier, et je connaissais son opinion sur les athlètes français. Ayant vu son affiche, je n'eus donc garde de rater l'occasion de juger à l'œuvre un homme qui méprisait à ce point nos athlètes. J'étais au surplus fort curieux de savoir quels exercices il pouvait bien faire, pour oser mettre ainsi au défi n'importe qui de les exécuter. Donc, le soir même des débuts d'Apollo, j'étais au Cirque d'Hiver, et, avant la représentation, j'abordais Apollo dans les couloirs.

Pour le mettre en confiance, je lui dis que je connaissais son livre, que je l'appréciais, que j'étais moi-même un professeur français de culture physique — il ne me connaissait pas — et je finis par lui demander de me faire voir son matériel.

—Bien volontiers, me dit-il.

Et il me conduisit devant un gros haltère court, qui pesait, il me le dit lui-même, 140 livres, et un gros sac de 100 kilos. Tout cela ne me paraissait pas formidable. Que diable Apollo pouvait-il bien exécuter avec ses deux outils, pour oser prétendre que personne en France ne pouvait en faire autant? Je le lui demandai:

—Mais, me répondit-il, en mimant ses paroles, je dévisse l'haltère et je charge le sac.

—Ah! Et vous offrez 100 francs à qui en fera tout autant?

—Mais oui!

— Alors permettez-moi de vous dire que vous courez à une ruine certaine.

—Ah!

Et l'Anglais sourit. Evidemment, il ne me prenait pas au sérieux.

Alors, sans rien dire, je m'approche de l'haltère, et du premier coup je l'épaule d'une main et le dévisse avec facilité.

Stupéfaction d'Apollo!

— Mais alors, me dit-il, vous êtes l'homme le plus fort de France.

— Moi, pas du tout! Il s'en faut même de beaucoup! Rien qu'à Paris, je connais au moins une bonne douzaine d'athlètes qui sont capables de faire ce que je viens de faire. Venez me voir à mon école, je vous en montrerai quelques échantillons.

La-dessus, je quitte Apollo, et j'assiste à la représentation. Je l'y vois exécuter ses deux exercices : épauler son haltère à la claque, puis le dévisser, et d'autre part charger péniblement sur l'épaule son sac de 100 kilos. J'étais fixé.

Le lendemain, je recevais la visite d'Apollo. Je le conduisis tout droit au hall de l'Haltérophile-Club, où, prévenus par moi, se trouvaient réunis quelques bons amateurs : entre autres, Huran. Le premier étonnement de l'Anglais fut de voir l'admirable collection de poids, d'haltères et de barres de fer dont garnissaient alors le Hall de la rue C. F.

— Comment! on fait donc des poids en France? me dit-il stupéfait.

Mais il devait connaître d'autres surprises encore.

En effet, depuis qu'il m'avait vu, la veille, enlever son fameux haltère de 140 livres, Apollo persistait à me considérer comme l'homme le plus fort de France. J'avais eu beau lui dire qu'il n'en était rien, que je n'existais pas au contraire à côté des Bonnes, Apollon, Batta et autres, son sourire me disait clairement qu'il n'en croyait qu'à une modestie exagérée de ma part. Je n'eus pas de peine à le détromper. J'appelai en effet Huran, qui en apparence distrait, travaillait dans un coin, et, ayant fait apporter un haltère de 180 livres, je lui demandai de le dévisser, ce qu'il fit avec facilité. Me tournant alors vers Apollo:

— Voulez-vous essayer à votre tour, lui dis-je?

Il n'osa refuser. Mais ce fut en vain qu'il essaya de renouveler l'exercice de Huran. Il ne put même pas arriver à épauler les 90 kilos. On l'aida à les épauler : il ne put les bouger davantage. L'expérience était concluante, et, sur mon affirmation que Paris comptait une vingtaine d'athlètes de la valeur de Huran — ce qui, entre parenthèses, était exagéré— notre Anglais s'en alla tout confus. Le soir même, l'offre de la prime de 100 francs pour qui enlèverait l'haltère d'Apollo disparaissait de l'affiche.

Mais celle pour l'exercice du sac demeurait toujours. Apollo persistant à croire que cet exercice tout au moins restait inhaisable pour tout autre que pour lui.

Sur ce point encore je résolus de le détromper. Je prévins donc l'ami Bonelli, le célèbre fort de la halle, qu'il y avait 100 francs à gagner pour lui au Cirque d'Hiver, ajoutant qu'il lui suffirait de charger un sac de 100 kilos. Je savais, en effet, que cet exercice n'était qu'un jeu pour la plupart des forts, à plus forte raison pour le fort des forts, Bonelli. Le soir même, Bonelli, accompagné de cinq de ses camarades, tous revêtus de la grande blouse et le chef couvert de l'immense chapeau de feutre de la corporation faisait une entrée sensationnelle au Cirque d'Hiver.

Placidement ils attendirent le tour de représentation d'Apollo. Celui-ci enleva d'abord son haltère, puis, avant qu'il ne commençât son exercice du sac le speaker annonça qu'une prime de 100 francs serait remise à quiconque pourrait exécuter le travail qu'allait faire Apollo.

A ces mots, comme un seul homme, les six forts se sont levés et font irruption sur la piste, Bonelli en tête.

— Nous venons pour la prime, dit simplement celui-ci.

— Très bien, lui est-il répondu, mais un seul suffit!

— Ça va, fait Bonelli. Alors c'est moi qui vais essayer. Seulement, ajoute-t-il, je veux qu'on "éclaire" d'avance. Qu'on dépose le "fafiot" entre les mains d'un spectateur!

On accède à son désir, et les 100 francs sont confiés à un spectateur du premier rang.

Alors Bonelli, s'adressant à Apollo:

— Maintenant vas-y, l'engliche, montre-nous ton truc, qu'on voye un peu!

Toujours flegmatique, l'Anglais s'exécute. Il dresse d'abord son sac, puis, se glissant dessous, le fait basculer en quelque sorte sur son épaule et l'ayant ainsi chargé, fort péniblement, se relève, fait quelques pas avec, puis le rejette à terre, et atterri, souriant.

— C'est tout ça! fait Bonelli. Est-ce que je peux ôter ma blouse?

Sans attendre la réponse, il enlève sa blouse et la chemise avec. Puis, superbe torse nu, et tandis que la salle s'esclaffe, il s'avance vers le sac.

— Pas nécessaire qu'on se couche dessous! dit-il avec une moue de mépris.

Et ce disant, il se baisse simplement enlève le sac à deux mains avec la plus grande facilité, et l'ayant chargé :

— Où faut-il que je le porte? gouaille-t-il.

La salle se roule littéralement et ovationne le fort qui, placidement,s'en va cueillir ses 100 francs dans les mains de l'arbitre improvisé.

— S'il y en a d'autres, faites-moi signe! goguenarde encore Bonelli.

Et il s'en va, avec ses compagnons, arroser au bar voisin sa facile victoire, tandis qu'Apollo s'éclipse dans les coulisses.

Cette fois il était vaincu et convaincu. Le lendemain toute annonce de prime était disparue de l'affiche, et, quelques jours plus tard, Apollo disparaissait à son tour, laissant en France ses illusions perdues, et remportant en Angleterre, singulière affabilité, l'opinion qu'il avait de la supériorité des athlètes britanniques.

Je devais au reste, deux ans plus tard, achever de détromper chez nos voisins d'outre-Manche cette idée de leur supériorité. J'entrepris, en effet, à Londres pour y participer à leurs championnats, Maspoli et Léon Sée, qui n'y firent qu'une bouchée de leurs champions et de leurs records! Cette tournée en Angleterre fera d'ailleurs l'objet d'autres anecdotes prochaines, dont la saveur ne manquera pas d'être goûtée de nos compatriotes.

E. DESBONNET.

Programme

CET APRES-MIDI. — Concours pour le championnat du "lawn bowling" au M. A. A. A., et aux champs de Westmount. Concours de tir aux pigeons sur les terrains du Montreal Gun Club., 8.30 heures, baseball.— Promenade au Parc Mont-Royal et aux rapides de Lachine.

CE SOIR. — 8.30 heures. — "Le combat des Dreadnoughts" et le grand feu d'artifice sur l'eau devant le Grand Trunk Boat Club, à Verdun. On prend les chars de la rue Wellington. Il y a de la place pour cent mille personnes sur la plage.

DEMAIN.—MERCREDI

(Jour de fête Civique)

Le matin à 9.30, grande parade partant du Champ de Mars passant par les rues St-Hubert, Sherbrooke, de la Montagne, Dorchester, Côte du Beaver Hall, St-Jacques, jusqu'au Champ de Mars.

Après-midi à deux heures,— Grandes Régates en face du Parc Dominion, sports au M. A. A. A., à 2.30 heures.

DANS LE GRAND CIRCUIT

HARVESTER REMPORTE AISEMENT LA BOURSE DANS LES 2.09 AU TROT.

LES PROCHAINES A ST-LAURENT

L'ETALON HARVESTER GAGNE LA CLASSE DES 2.09

SYRACUSE, 14—Harvester, l'étalon de 4 ans de Ed Geers a débuté hier en cette ville, par une superbe victoire dans la course au trot classe 2.09.

Harvester gagna les trois épreuves, Genteel H. et Zomolta lui donnèrent de l'ouvrage mais ce ne fut pas de longue durée.

Les autres courses furent aussi très contestées.

SOMMAIRE

The Chamber of Commerce. Classe : 2.09, trotteurs, 3 dans 4. Bourse: $2,000—

The Harvester (Geers)	1	1	1
Genteel H. (Snow)	2	2	2
Comalta (Murphy)	3	3	3

Temps, 2.09 1-4 ; 2.16 1-2 ; 2.09 1-4.

Classe 2.13, ambleurs, 3 dans 5. bourse $1,200 —

Hoosier Prince (Cox)	1	1	1
Hallie Direct (Geers)	2	3	2
Flora Coffee (Snow)	3	2	3
Galista, S. (Morgan)	dist.		

Temps, 2.08 1-2 ; 2.87 1-2 ; 2.07 1-4.

Classe 2.19 trotteurs, 3 dans 5. Bourse $1,200.

Sir Todd (Proctor)	2	1	1	1
Wilkerson (Lasell)	1	9	7	3
The Sailor Man (Moore)	3	3	2	2
Captain Cute (Skahen)	7	2	11	4
Lady Worthy (Serrill)	8	7	5	ret
Lady Vincent (Avrell)	6	dist		
Mercury (Brawley)	9	8	9	ret
King Peter (Titt)	12	12	16	ret
Black Belle (Burgess)	4	11	6	ret
Gypsy Boy (Dumbar)	11	13	10	ret
Lux (Haslip)	10	6	3	ret
Arero (Merrifield)	14	4	12	ret
Silver Baron (Geers)	13	10	4	ret
Border Knight (Cox)	15	14	8	ret
Sir Arthur (Ermest)	5	5	dist.	

Temps, 2.12 1-4 ; 2.11, 1-4 ; 2.11 1-4; 2.16 1-4.

A ST-LAURENT

Nous publierons sous peu le programme des courses qui auront lieu à St-Laurent dimanche prochain.

La Crosse

L'AVANT DERNIERE

La joute de crosse de samedi à la M. A.A.A. sera l'avant dernière de la saison. Si les Shamrock triomphent ils seront champions de la ligue senior.

La Boxe

LE DEFI EST ACCEPTE

Le défi de Ben Desautels, pugiliste local, a été accepté par Emile Dumas de Québec. Desautels pourra obtenir plus d'informations en se présentant demain avant-midi à notre bureau.

Le Jeu de Dames

LES LACHINE VICTORIEUX

Un tournoi au jeu de dames eut lieu dimanche dernier à St-Laurent entre les Lachine et le St-Laurent. Six joueurs de chaque club prirent part au concours qui se termina à l'avantage des visiteurs, ceux-ci en gagnant cinq des six joutes.

Seul M. E. Dufresne, de St-Laurent, l'emporta sur M. Lalonde.

Les Lachine sont enchantés de la réception qui leur fut faite et remercient cordialement les organisateurs.

Le Patin

AU STADIUM — SUPERBE MASCARADE DU RETOUR A MONTREAL. JEUDI SOIR.

Afin de fêter dignement le retour à Montréal de nos anciens concitoyens, la direction du Stadium ne pouvait mieux faire que d'organiser une grande mascarade en ce lieu de plaisir.

Donc, jeudi prochain, le 16 septembre, il y aura au Stadium une superbe mascarade avec illumination féerique, et programme de musique spécial.

Il y aura aussi ce soir-là un numéro de vaudeville épatant. En effet, Melle Olive Swan, qui tous les soirs cette semaine donne des exhibitions avec son superbe cheval savant, nous promet pour jeudi soir une séance des plus intéressantes. Cette fête superbe et toujours si populaire au Stadium promet d'échapper toutes les autres mascarades qui ont eu lieu en ce populaire patinoir.

Aussi nombreux seront les spectateurs et les patineurs costumés qui assisteront à cette fête joyeuse par excellence et pour laquelle nous nous attendons à avoir à offrir nos meilleurs compliments aux directeurs entrepreneurs et bien avisés du très populaire Stadium.

Athlétisme

LES TOURNOIS DE DEMAIN

Plusieurs athlètes étrangers qui doivent prendre part aux tournois athlétiques de demain à la M.A.A.A. sont arrivés à Montréal ce matin. Kerr est inscrit.

L'ATHLETISME CHEZ LES INDIENS

Les Indiens de Caughnawaga ont eu leur "field day" annuel samedi dernier. De jolies courses, suivies par une foule de spectateurs, constituèrent les événements de la journée. Le succès fut complet.

Voici les résultats de ces épreuves : 50 verges, (pour hommes de 50 ans et plus), 51 ans, 5 3-5 secondes ; 2e, H. Lamarre, 51 ans ; 3e, M. Lefebvre, 58 ans.

100 verges — 1er, George York, 10 2-5 secondes ; 2e, R. Simpson ; 3e, P. Simpson.

440 verges — 1er, P. Simpson, 53 1-5 secondes ; 2e, R. Simpson ; 3e, John Dibo.

Cinq milles — 1er, Peter Deer, 28 minutes, 28 2-5 secondes ; 2e, A. Hebert ; 3e, L. Faubert.

880 verges—1er P. Simpson, 2 m. 18 s.; 2e, Joe Mayo ; 3e, A. Griffin.

Un mille—1er, C. Clément, 5 m. 2 3-5 s.; 2e, Joe Mayo ; 3e, A. Dibo.

10 milles—1er, E. C. Fabre, 62 m. 35 s.; 2e, A. Canadien ; 3e, W. Hall.

1-2 mille, (garçons de 12 ans) —1er, Peter Rice, 2 m. 50 3-5 s.; 2e, J. Stacey ; 3e, S. Lamy.

1 mille, (garçons de 14 ans) —1er, Julian Jacobs, 5 m. 55 s.; 2e, Joe Cain ; 3e, Peter Dibo.

Juges, J. A. Canadian, J. W. Jocks, J. T. Canadian.

Commis—Frank T. Johns.

Starter, M. Lefebvre.

Chronométreurs, Cecil Dicaire et J. Wallace.

Comité : S. P. French, J. Curotte et James Ross, J. Deer, M. Cross the River et J. Canadien.

Le Baseball

MASCOTTES ET VOLTIGEURS VAINQUEURS.

Quinze cent personnes ont été témoins des deux parties jouées au Shamrock hier. La première joute entre Athlétiques et Mascottes dans la série pour le championnat de la ville fut gagné par ces dernières, la partie se terminant subitement dans la 7me inning alors que les Athlétiques furent bannis du champ ayant refusé de continuer quand l'arbitre Bernard accorda le coup de Miron dans le champ de gauche, permettant aux Mascottes de compter deux points.

Dans la deuxième partie les Voltigeurs, sous l'habile direction du gérant Lavin, autrefois de Valleyfield, ont aisément défait Valleyfield grâce à leur audace sur les buts suivis de coups opportuns. Comme résultat,ces deux clubs sont maintenant égaux dans la course pour le championnat de la ligue Canadienne de l'Est.

ATHLETIQUES.

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Cutter, c. s.	3	0	0	2	0	
Denis, l. f.	3P	0	0	1	0	0
Lafond, 2 b	3	1	1	1	0	1
Emond, c.	2	1	1	11	1	1
Foster, 1 b	3	0	1	4	0	1
Duchesnil, p.	3	0	1	0	2	0
Abraham, r. f.	2	0	0	0	0	1
Léger, r. f.	1	0	0	0	0	0
Courteau, 3 b	3	0	0	2	1	0
Gilbert, c. f.	3	0	0	0	0	0
Totaux	26	2	4	21	9	4

MASCOTTES

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Pelland, c. f.	2	1	1	1	0	0
Gillen, l. f.	2	0	1	0	0	1
Miron, s. s.	4	0	2	1	0	0
Webster, r. f.	3	1	0	1	0	0
Payette, c.	3	0	0	9	1	0
Jetté, 3 b	3	2	0	1	1	0
Weatherbee, 1 b	3	0	1	7	0	0
Desjardins, 2 b	3	0	0	1	2	0
Heuser, p.	3	2	2	0	4	0
Totaux	26	6	7	21	8	1

(x) Il y avait un homme de retiré lorsque l'Athlétique refusa de continuer la partie à la 2e moitié de la 7e inning.

Score par innings:—

Athlétiques ... 0000002—2

Mascottes ... 0111012—6

SOMMAIRE

Coups sacrifiés, Gillen. Coup bon pour deux buts, Foster. Buts sur balles: de Duchesnil, 3 ; de Heuser, 2. Struck out; par Duchesnil, 10 ; par Heuser, 8. Buts volés; Lafond,Duchesnil, Pelland, Gillen, Jetté,Weatherbee, Heuser. Balle mal lancée: Duchesnil. Balles passées, Emond, 2. Payette. Laissés sur les buts : Athlétiques, 4 ; Mascottes, 8. Durée de la partie 1.26 heures. Arbitres McCaughan et Bernard.

DEUXIEME PARTIE

Score par innings:

	R.	H.	E.
Valleyfield ... 003100001	5	8	2
Voltigeurs ... 10341000x	9	11	0

Batteries : Rochefort, Planche et Desrochers ; Paquette et Nantel.

Suite à la 3e page

LES COURSES A BLUE BONNETS, HIER

Seulement deux favoris sur sept gagnent contre les seconds choix

Sight à 30 pour 1 premier dans le 6 furlongs

A BLUE BONNETS

Les favoris ont été déclassés hier après-midi. Deux seulement, sur sept se tent placés avec avantage avec beaucoup de difficultés cependant.

La piste était pourtant bien favorable.

La surprise de la journée fut la victoire de Ligh dans les 6 furlongs.

Hedge Rose, qui avait débuté d'honorable façon aux Etats-Unis a fourni le vainqueur de la première course. Shepherd Song et Miss Mapleton placés dans cet ordre ont été seuls en course avec le vainqueur. Il faut reconnaître que l'allure de ces trois chivaux na pas été autrement brillante.

Sight qui s'était présenté à Blue Bonnets, précédé d'une très bonne réputation qu'il avait, du reste, justifiée en l'occurrence, s'est adjugé les $345 de la deuxième épreuve. Le cheval de M. G. Little a dépassé Joe Gaitens à l'entrée de la ligne droite pour gagner aisément. Chilla prit la troisième place devant Osorine mil partie.

Théo. Cook, venant de très bien courir est parti grandissime favori dans les 6 furlongs suivants. Le représentant de l'écurie Turney prit le commandement au départ et fit une course d'attente, qui ne l'empêcha pas de gagner par 5 longueurs.

Le mille est revenu à Plaudmore qui se recommandait d'un bon ensemble de performances. Prince Ahmed et Great Heavens jouées par la majorité des premiers furent décontenançants par leur mauvaise tenue. Plaudmore bien mené par Chandler les mena pendant tout le parcours et entra premier par 3 longueurs.

C'est Fincastle qui a défendu les intérêts de l'écurie Chetland dans le cinquième event. Le fils de Invernest a justifié la confiance mise en lui, ayant presque constamment dominé la situation. Stalker a conservé la deuxième place, devant Merrymaker.

Le prix de la sixième course s'est réduit à un match entre Olive Ely et Golconda, celle-là battant celui-ci par 1-2 longueur au poteau. Quigga qui avait paru un moment distancé parvint à s'emparer de la troisième place devant The Shanghman.

Stromeland a fait une rentrée victorieuse dans la course finale. Il battait à la distance Gold Dust, Pilkerin troisième.

TROISIEME REUNION D'AUTOMNE

HUITIEME JOURNEE. — LUNDI, 13 SEPTEMBRE

Beau Temps. **Piste Rapide.**

PREMIERE COURSE — 5 furlongs.—Bourse $400 — Pour maidens de 2 ans Bon départ — Victoire de Hedge Rose, issu de Yankee-The Rose— Temps 24 3-5, 50, 108 2-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Hedge Rose, 114, Howard.	8	3 3	2	1-2 1 2	1 3	8	8	2 1-2
Shepherds Song, 111, Musgrave	6	1 4	1	1-2 2 3	2 1	6-5	6-5	1-2
Miss Mapleton, 111, Troxler	4	2 1-2	1 3	3 3	3 3	8	7	2 1-2
Dixie Knight, 109, Rettig	5	6 2	4 2	4 1 1-2	4 1	8	15	6
Jolika, 114, E. Walsh	10	7 t	6	1-2 5 3	5 1-2	12	20	8
Victory Stick, 111,G.Burns	1	11	11	7 1	6 4	3	4	7-5
Bessie Wells, 109, Kenndy	7	4 1-2	8 1	8 1	7 3	15	15	6
Adalia, 109, J. Lee	11	10 2	5 2	6 1	8 1 1-2	15	15	6
Lady Bass, 109, Ganz	3	9 2	9	1-2 9	1-2 9 t	60	60	20
Adeline Bourne, 111, T. Ride	2	8 3	10	2 10	1-2 10	12	20	8
Kichii Tanaka, 111, Menty	9	5 1	7	1 11	1-2 11	20	50	20

Hedge Rose fit fatiguer Shepherds Song en le laissant mener jusqu'au dernier tournant où il le devança pour entrer facilement premier par 3 longueurs.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs.—Bourse $400 — Chevaux de 3 ans et plus. — A réclamer. — Bon départ—Victoire facile de Sight issu de Gerolstein-Optic. — Temps : 12 3-5, 25, 49 2-5, 1.16 4-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Sight, 104, Mentry	6	6 1-2	3 1	1 c	1 1 1-2	20	20	8
Joe Gaitens, 112, Burns	7	8 6	6 2	2 c	2 t	2	2 1-2	1
Chilla, 112, Troxler	4	3 1	2	1-2 2	1-2 3	1-2 4	3 1-2	7-5
Osorine, 104, J. Wilson	9	2 t	4	1 1-2 3 2	4	1-2 2 1-2	3 1-2	6-5
Alice George, 109, Kennedy	1	5 1	1-2 5 t	6 5 3	5 8	6	10	4
Uncle Jim, 109, P. T. Cinn	2	1 1	1 t	6 3	6 1-2	10	8	3
Billy Bodemer, 109, Herbert	3	4 t	7 4	7 4	7 c	8	10	4
Reita, 104, Ganz	5	7 c	8 6	8 6	8 8	30	30	10
White Face, 107, Paul	8	9	9	9	9	60	60	20

Sight prit les devants dans la ligne droite et gagna sans efforts devant Gaitens et Chilla.

3ème COURSE — 6 furlongs — Bourse $500 — Chev. de 2 et 3 ans — Bon départ — Victoire de Theo. Cook issu de Ben Brush-Climax — Temps. 24 1-5, 48 2-5, 1.15.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Theo. Cook, 111, Howard.	2	1 3	1 6	1 10	1 5	8-5	8-5	3-5
Pocomoke, 111, Goldstein.	4	3 t	3 1 1-2	3 1 1-2	2 4	8	12	4
Bruschilda, 88, Hafnagel	9	4 3	2 3	2 3	3 1 1-2	30	40	12
Starover, 95, Gans	5	7 t	6	1-2 6	1-2 4 2	15	8	2 1-2
Glorioli, 108, G. Burns	3	5 2	5 1	5 2	5 1	15	20	6
Madman, 116, Taplin	1	2 2	4 1	4 1	6 1-2	8-5	3-5	3-5
Lumen, 91, Brannon	8	8 5	7 1	7 4	7 1 1-2	50	50	20
Détroit, 92, W. Hammond.	6	9	9	9	8 8	30	40	10
La Salle, 108, J. Wilson.	7	6 1-2	8 4	8 1-2	9	30	60	20

Theo. Cook prit les devants au démarrage et gagna sans avoir rien à redouter de son champ qui ne se montra pas très rapide sur une piste assez lourde.

4ème COURSE — 1 mille — Bourse : $600. — Chevaux de 3 ans et plus.— Mauvais départ. Victoire de Plaudmore, issu de Plaudit Mauzabetta II.— Temps : 24 3-5, 49, 1.15 2-5, 1.42.

	D.	1-2	3-4	L.D	Fin.	O.	F.	Pl.
Plaudmore, 98, Chandler	1	1 1	1 3	1 2	1 3	3	4 1-2	1
Prince Ahmed, 107, Taplin	3	3 1	2 2	2 4	2 6	1-5	11-5	7-10
Hasty Agnes, 98, Gaus	2	2 2	3 3	3 2	3 1	6	7	3-2
Great Heavens, 98, J. Reid	4	4	4	4	4	2	6-5	2-5

Plaudmore gagna à son aise laissant loin derrière lui le favori Prince Ahmed et Great Heavens qui avaient réuni beaucoup de preneurs.

5ème COURSE — 1 1-8 mille — Bourse : $300. — Chevaux de 4 ans et plus. —Victoire de Fincastle, issu de Invernest-Louisa Forrest. — Temps : 26, 54, 1.23 3-5, 1.52, 2.06 3-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Fincastle, 152, M. Mathias	3	1 4	1 5	1 6	1 8	2 1-2	4	3-5
Stalker, 160, M. Wray	1	3	2 3	2 6	2 2	1-2	2-5	
Merrymaker, 135, H. Henderson	2	2	3	3	3	5	4	3-5

Fincastle prit les devants au lever de la barrière et ne put être rejoint par le favori Stalker.

SIXIEME COURSE—1 1-8 mille — Bourse : $400. — Chevaux de 3 ans et plus.—A réclamer.—Bon départ. Victoire de Olive Elive Ely, issu de King of the Thistle-The Lady.—Temps : 25, 50 4-5, 1.17 3-5, 1.46 4-5, 1.37 4-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Olive Ely, 88, J. Wilson	6	1 2	1 t	1 c	1	1-2 15	8	3
Golconda, 106, Rettig	3	2 c	2 1	2	1-2 1 1	2 1-2	5	2
Quagga, 107 Rice	8	7 1	4 1	3 3	3 10	6	8	3
The Shaughman, 110, J. Lee	1	8 3	9	7 1	4 c	10	15	5
El Dorodo, 100, F. Jackson	9	5 1	5	1-2 5 1	5 2	30	40	12
Adoration, 102, Gaus	4	9	8 1	8 c	6 1-2	5	5	2
King of Mist, 102, G. Burns	5	6 2	1 3	1-2 4 2	7 t	55	8	3
Edwin Gum, 106, W. Hamer.	2	1 2	6	1 1-2 9	8 t	2 1-2	5-8	4-5
Sully Cohen, 99, S. J. Davis	7	6 c	7	1-2 6	1-2 9	30	60	20

Olive Ely prit les devants — premier tournant et s'assura la victoire lorsque Golconda le serra de trop près ver la fin.

SEPTIEME COURSE—6 Furlongs—Bourse : $400 — Chevaux de 3 ans. —A réclamer. Bon départ. — Victoire facile de Strome-Roseland.—Temps : 25, 50, 1.16 1-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Stromeland, 112, E. Walsh.	5	6 t	1 1	1 3	1 3	3	4	8-5
Gold Dust, 109, Rettig	9	8 1	5	1-2 5 1	2	1-2 5	8	3
Silberin, 109, G. Burns	3	3 t	6 s	6 3	3 3	7	8	4
Silk Hose, 109, Goldstein	6	7 2	9 2	7 5	4 5	30	25	8
Serenade, 109, Daverich	4	1 2	1 2	2 1	5	1-2 30	50	20
Loyal Maid, 109, Howard.	2	1 t	3	1-2 4 t	6 6	5	4	2
Apologos, 108, Gaus	8	5 1	2 t	3	1-2 7 4	4	2 1-2	1
Ace of Diamond, 109, Taplin	1	4	1-2 7 1	8 3	8 1	10	10	4
Odin, 104, F. Jackson	7	9 1	8	1-2 9 2	9 3	20	30	12
Duke of Mile, 112, S. Rice	10	10	10	10	10	10	25	10

Stromeland prit les devants dans la ligne droite où Gold Dust ne put la rejoindre en vitesse.

AMUSEMENTS

ACADEMIE — THEATRE de la COMEDIE FRANCAISE — CETTE SEMAINE — Matinée Mer. 25c à $1.00 Soirs et Mat. Sam. 25c à $1.50 — LA LOIE FULLER et ses Girls — "LE BALLET LUMINEUX" aussi la LA TROUPE FRANCAISE dans "Les Femmes qui Pleurent" SEMAINE PROCHAINE — LA LOIE FULLER et ses Girls Changement complet—2 Grands Ballets avec la La Troupe Française dans "Bringoire"

HIS MAJESTY'S — GRACE GEORGE DANS SA NOUVELLE COMEDIE "A WOMAN'S WAY" PRIX : $2.00, $1.50, $1.00, 75c, 50c, 25c. Mercredi, Mat., $1.00,

CHRONIQUE OUVRIERE

Des agissements habiles, mais peu loyaux.

La cause pendante entre l'union locale des ouvriers plombiers et l'association des maitres - plombiers de Winnipeg, est d'un caractère si grave qu'il intéresse uu plus haut degré tout le travail syndiqué du Canada. On connait les faits initials de ce procès : les tribunaux de justice de la province ont rendu des arrêts condamnant l'union des plombiers à payer de forts dommages-intérêts aux membres de l'Union des maitres-plombiers pour avoir employé des moyens illégaux en vue de gagner une grève qu'ils avaient décrétée.

L'union a demandé—comme elle était ridiculement obligé de le faire —la permission, à la cour d'appel qui l'avait condamné, de porter la cause au Conseil privé, sans passer par la Cour suprême.

Ce tribunal a suspendu sa décision. L'association des maitres-plombiers, profitant de ce délai, s'est emparée des livres de l'union et tente de percevoir la cotisation des membres et le recouvrement des dettes. Mais elle va beaucoup plus loin que cela, elle prétend s'emparer des fonds que les unions souscrivent volontairement pour aider l'union des plombiers à aller en appel. Cette tentative des maitres - plombiers est fort ingénieuse, si elle réussit, elle mettra l'union dans l'impossibilité d'aller en Angleterre où elle est à peu près sûre de gagner sa cause, si nous en jugeons par les précédents établis par ce tribunal.

Mais les ouvriers ne se laisseront pas prendre à ce jeu. Cette cause les regarde tous, d'un bout du pays à l'autre, et avant de se compter pour battu, ils feront des efforts assez puissants pour briser les liens qu'on veut leur passer autour des poignets.

La question va être soumise, la semaine prochaine, au Congrès des métiers et du travail du Canada, et il est probable que ce corps va faire sienne cette cause, l'intérêt général du mouvement ouvrier l exige.

—o—

Dépêches confuses et peu abondantes.

Les dernières nouvelles reçues au sujet de la grève des ouvriers suédois sont très confuses. Pendant quelques jours après la reprise du travail dans certains établissements, les dépêches nous annoncèrent cette nouvelle comme un commencement de défaite pour les grévistes. D'un autre côté, le "New-York Call," a publié des comptes rendus de Stockholm dans lesquels il était affirmé que le travail n'avait été requis que dans les exploitations où on avait donné satisfaction aux ouvriers. De sorte, qu'avant de pouvoir donner des renseignements exacts sur cet immense conflit de travail il nous faut attendre l'arrivée des périodiques, ainsi que cela nous arrive chaque fois que les dépêches ont à nous informer d'évènements qui ne sont pas précisément favorables au patronat.

—o—

Le label au pôle nord.

Le "Weekly Bulletin," l'organe de la United Garment Workers of America, a découvert un fait qui ne manquera pas d'intéresser les ouvriers syndiqués à la découverte du pôle par le Dr Cook.

Il paraitrait qu'avec le docteur, les premiers vêtements des pays civilisés qui n'ont jamais vu l'extrême limite de la région polaire,portaient tous le label des ouvriers de la confection ou plus justement, car il y en a plusieurs, le label de la United Garment Workers of America.

Le Dr Cook, qui demeure à Brooklyn, a fait faire ses vêtements et ceux des autres membres de son expédition par une maison de Brooklyn, la Cooperative Clothing Company, qui a l'autorisation de se servir du label précitée et qui a eu l'heureuse idée de le coudre à tous les vêtements spéciaux commandés par le grand explorateur. Le prix de la commande s'est élevé à plusieurs milliers de dollars.

Meeting d'ouvriers textiles demain soir.

Un autre effort sera tenté demain soir, mercredi, pour réorganiser les textiles. Il y aura pour cela une grande assemblée ouverte, à la salle Lafetière, angle des rues Ste-Catherine et Aylwin, à laquelle sont invités tous les ouvriers et ouvrières de cette profession, notamment les employés à la filature Sainte-Anne.

Entre autres orateurs qui adresseront la parole sont MM. J. Ainey, A. Verville et G. Francq.

Il est à désirer que cette assemblée soit nombreuse et c'est à quoi on s'attend d'ailleurs.

Nous ne voulons pas nous répéter inutilement, mais que l'on se rappelle bien ce que nous avons dit la semaine dernière sur la nécessité pour cette nombreuse classe de travailleurs, de s'organiser solidement et nombreusement.

Ouvriers textiles, allez écouter les orateurs désintéressés qui parleront demain soir à la salle Lafetière. Nous sommes certains qu'ils vous convaincront que l'union pour nous est absolument nécessaire et tout à fait possible avec la moindre bonne volonté de votre part.

—o—

Amusements:

Pique-nique à Maple Grove, par l'union des crieurs de journaux, le 15 septembre.

—Concert-boucane, à la salle Dionne, par le club ouvrier Sainte-Marie, le 25 septembre.

—o—

Mot de la fin:

Je suis convaincu que la loi qui met le capital au-dessus du travail est une loi de classe, plus dangereuse pour la République que l'esclavage au jour où l'homme avait droit de propriété sur son semblable.—Abraham Lincoln.

J.-A. RODIER.

Réunions, demain, 3me mercredi du mois:

—Union No. 266 des travailleurs en chaussures, No. 784, rue Sainte-Catherine est—Sec., R. Pleau, No. 2825, rue Saint-Hubert.

—Union locale No. 298 des forgerons et des aides-forgerons, salle Wolfe, angle Richmond et Wellington.

—Union des manœuvres en bâtiment, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, Aimé Laviolette, No. 301, rue Saint-Dominique.—Tél. Bell est, 5633.

—Conseil du district des charpentiers-menuisiers, Bourse du Travail —Agent d'affaires, John Foster, No. 301, rue Saint-Dominique.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., George de la Durantaye, No. 1554, rue St-Denis.

—Union des cigariers No. 58, Bourse du Travail.—Sec., A. Gariépy, No. 229, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

—Union No. 21 des mouleurs en fer, No. 280, rue Richmond.—Agent d'affaires, Fred. Robert, No. 127, rue Chatham.

—Union No. 317 des tailleurs-couturiers, No. 137a, rue Sainte-Elisabeth.—Sec., L.-M. Dupont, No. 898a rue Beaubien.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours
mas-s-jno

RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES

La plupart des cultivateurs peuvent estimer avec précision le nombre de boisseaux de grain et dire avec assez d'exactitude le nombre de tonnes de foin qu'ils récolteront, mais quand il s'agit de la source de revenus réellement la plus importante de la ferme, c'est-à-dire le produit de chaque vache, ils négligent tout et disent : "Oh je n'ai pas besoin de m'en occuper ; je reçois mon chèque chaque mois et c'est là tout ce qui m'importe."

Bien qu'il soit nécessaire de connaitre le poids total du lait livré à la fabrique, cela ne donne pas au cultivateur les renseignements dont il a besoin quant aux profits que donne chaque vache à l'étable. Ce renseignement lui est absolument nécessaire s'il désire faire honneur à sa profession et être un laitier parfait et progressif. Autrement ces totaux satisfaisants ou ces moyennes trompeuses feront que le cultivateur continuera à garder dans son troupeau une ou deux vaches qui consommeront du bon fourrage en retour duquel elles ne donneront jamais de profits satisfaisants.

Dans nombre de troupeaux où on ne s'est aucunement appliqué à faire le contrôle individuel des vaches, on trouve fréquemment une différence de $30 à $40 entre le profit que donne une bonne vache et celui que rapporte la vache la moins productive. Il est impérieux pour les cultivateurs de considérer soigneusement cette assertion. On trouve des troupeaux dans ce pays, disons de douze à quinze vaches, dont la production moyenne du lait est assez bonne, quelquefois aussi élevée que 5,500 livres de lait, où le rendement le plus élevé est de près de 8,000 livres de lait, mais où le rendement le moins élevé est d'environ 3,700 livres de lait et 150 livres de matière grasse. On ne peut faire ces comparaisons autrement qu'au moyen du contrôle du rendement individuel de chaque vache pour la période complète de lactation. Pesez et échantillonnez régulièrement et assurez-vous ainsi que chaque vache rapporte un profit.

C.F.W.

Ottawa, Septembre 1909.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est, 2916.

Mar. Jeu. Sam. j.n.o.

LES REGRATTIERS INCITENT AU VOL

James Henry Hogan et Frank Morin, deux enfants qui habitent rue St-Georges, avaient trouvé un nouveau genre de vol. Armés d'un tournevis ils dévissaient les boutons de cuivre des portes de la rue Mance. Ils en avaient dévissé trois quand ils furent arrêtés par la police.Leur condamnation sera prononcée demain. Les enfants ont avoué qu'ils avaient déjà commis des vols de ce genre. Ils trouvaient facilement à revendre ces objets chez les regrattiers juifs qui prenaient ces objets pour deux ou trois sous. Il est possible que des poursuites soient intentées contre ces commerçants complices de crime.

LE PONT BLANC EST DANGEREUX

(Spécial à la "Patrie")

SAINT-JEAN, Qué., 14—Notre pont Blanc a été enfin condamné par l'ingénieur Paul Paradis. Ce dernier a remis au conseil de ville un rapport détaillé des défectuosités à cette antiquité. Il existe depuis 1826 et nous en verrons la fin bientôt, car le rapport de M. Paradis déclare que ce pont ne peut supporter qu'une pesanteur de 16 livres au pied carré lorsqu'il devrait en supporter 60 livres. Il considère ce pont dangereux et le condamne à être fermé. Les voitures passent tout de même et s'exposent au danger.

Espérons que nos conseils de ville et de comtés prendront les moyens d'en construire un neuf. Le moment est arrivé et il ne faudrait pas manquer l'occasion.

VOUS SENTEZ-VOUS "FATIGUE" ?
Ce n'est pas Nécessaire. Prenez
Abbey's Eff. Salt
VENDU PARTOUT. 29

COMMISSION ROYALE

LE COMMISSAIRE DECLARE QUE LES SEANCES PRENNENT IRREVOCABLEMENT FIN AUJOURD'HUI. IL NE LUI RESTE QUE LE TEMPS DE PREPAREB SON RAPPORT.

" PLUS CA VA, PLUS C'EST PAREIL, DIT-IL "

LE POWER SE SERVAIT D'ENTREMETTEURS, POUR LA DISTRIBUTION DES POTS DE VIN AUX ECHEVINS, DECLARE L'ECHEVIN CLEARIHUE.—LE MUTISME DE M. WALBANK.

A la séance d'hier après-midi, le commissaire royal a déclaré que l'enquête prenait fin, irrévocablement aujourd'hui. A part cela, rien de bien saillant à cette séance, excepté une certaine déclaration de l'échevin Clearihue, allant à dire que le Power employait des entremetteurs pour la distribution des pots-de-vin. Il a été approché personnellement par un M. Porcheron et M. Mark Workman.

M. Parent, le surintendant de l'éclairage, a déclaré que son département était dans l'anarchie, et M. Walbank, interrogé de nouveau, a refusé de nommer les échevins qu'il a accusés de s'être enrichis soudainement. Il admet avoir parlé sur la foi de simples rumeurs, et ne peut désigner personne.

M. Sutton, dont M, Walbank avait parlé dans son témoignage du matin fut le premier témoin entendu hier après-midi. Il est journaliste depuis une vingtaine d'années, et à l'emploi du "Standard" depuis 4 ans. Il prend la responsabilité de son interview de dimanche qu'il déclare substantiellement correcte. M. Walbank ne s'est jamais plaint qu'elle fut fausse.

Ici, maitre McAvoy, avocat de la Ligue des Hommes d'Affaires, dit au commissaire, qu'il a reçu instruction de ne pas procéder dans l'affaire Baillargeon-Gadbois, pour la raison qu'on n'a pas pu s'en procurer tous les détails.

Mtre Perron ins ste au nom des citoyens, et il se peut que l'affaire s'entende aujourd'hui.

A une question de M. Walbank,M. Sutton, répond que lui M. Walbank ne lui a pas nommé les échevins qui s'étaient enrichis.

M. Sutton déclare qu'il avait en vue l'échevin Larivière dans son interview, puis il refuse de nommer tout autre échevin.

M. WALBANK

Il déclare qu'il n'a pas demandé que cet interview fut publique. Il ne connait pas les échevins qui auraient reçu des pots-de-vin.

D.—Alors, vous accusez une quarantaine d'hommes, sans pouvoir spécifier?

R—Que celui à qui fait le bonnet s'en coiffe.

D.—Vous ne voules pas donner d'autres informations?

R.—Non.

D.—Votre compagnie a-t-elle payé quelque chose aux échevins ?

R.—Non. L'échevin Clearihue m'a dit avoir eu connaissance d'entremetteurs mais c'est tout ce que je sais. Je nie que M. R. Brunet fut entremetteur de la compagnie pour la distribution des pots-de-vin.

M. LYONS

Le témoin est comptable de la M. L. H. et P. Il connait M. R. Brunet mais n'a aucune entrée dans ses livres à son sujet. Il n'a aucun livre spécial et si ces sortes de transactions avaient eu lieu, il l'aurait su. Il reçoit ses instructions de M. Norris.

Interrogé de nouveau, M. Walbank déclare qu'il n'a pas payé d'argent à M. Brunet comme entremetteur.

—Vous êtes toujours prêt à lancer des rumeurs. Parlez donc ?

—Que voulez-vous que je dise. Un ancien échevin m'a encore dit aujourd'hui que la Cie avait payé des sommes d'argent pour obtenir le contrat de l'éclairage.

—Vous avez vendu la Cie électrique de Lachine pour qu'il n'y ait pas de compétition. Dans le temps vous en étiez les plus forts actionnaires. La Cie de Shawinigan n'avait le droit de vendre son pouvoir qu'à cette compagnie, de telle sorte qu'en l'achetant, la ville se trouvait à la merci de la M.L.H. & P. Co.

—C'est possible.

L'ECHEVIN CLEARIHUE

—Avez-vous connaissance qu'on ait déjà approché des échevins ?

—Oui. Il est déjà arrivé que par l'intermédiaire d'entremetteurs,la M. L. H. & P. Co. ait fait approcher des échevins pour que la compagnie d'éclairage soumissionnaire à $60 par lampe n'obtienne pas le contrat.

—Quels étaient ces entremetteurs?

—Il me serait difficile de donner leurs noms. Car la compagnie du gaz a déjà pris une action de $25,000 contre moi, pour avoir dévoilé de semblables choses.

—Vous avez ici la protection de la Cour. Parlez sans crainte ñ

—Eh bien, il y avait un nommé Porcheron qui m'a dit que la Cie. me donnerait des parts avec lesquelles je réaliserais aisément $4,000 A cela je répondis que je n'en pourrais pas payer la marge, mais il parait qu'on ne devait pas s'occuper de ce détail.

—En connaissez-vous d'autres ?

—M. Mark Workman.

—Que vous a-t-il dit celui-là ?

—Il venait de l'office de M. R. Forget et il m'a offert $3,000, cela se passait en 1901.

—Quels étaient les avocats de la Cie qui vous actionnait ?

—Brown, Montgomery et McMichael.

—Et les vôtres.

—Je n'ai pas pu en trouver au début, tellement la Cie était puissante. Cependant, à la fin sur les conseils de M. Laporte, j'ai réussi à avoir les services de M. S. Beaudin.

—Alors certaines personnes feraient bien mieux de ne pas tant maltraiter les échevins, car il pourrait leur en coûter cher?

—Assurément. J'ai moi-même dit à M. Walbank que la Cie ne devrait pas se servir d'entremetteurs. Je n'ai pas mentionné le nom de M. Brunet. Dans les couloirs on mentionnait également comme un entremetteur le nom de M. E. W. Villeneuve.

Par M. E. W. Villeneuve.

—Vous ai-je déjà approché comme entremetteur?

—Non, jamais, et du reste je crois que vous ne vous le seriez pas permis, vous me connaissiez trop pour cela.

Par Mtre G. Desaulniers:

—Avez-vous déjà mentionné le nom de M. R. Brunet dans quelques circonstances?

R.—Non.

M. Walbank revient de nouveau dans la boîte, mais il ne fait qu'expliquer la fusion de la Cie de Lachine avec le M. L. H. & P. et on lui demande de produire ses livres.

M. A. Parent. Le témoin est surintendant de l'éclairage.

Il fait une partie de l'historique de l'éclairage de la ville depuis 1904, et il produit un document à cet effet, qui est filé au dossier.

Il dit que depuis qu'il est dans l'anarchie, le Power a enlevé 87 lampes à la ville, et elle prétend en enlever 200. Cela prend 400 lampes pour éclairer convenablement la ville.

Le témoin se plaint du manque de contrôle dans son département. "Nous marchons, dit-il, sans savoir où nous allons.

Nous n'avons ni contrat, ni contrôle et nous sommes sur le point d'épuiser l'allocation des $111,000.

Le prix des lampes a été fixé à $102 par année pour chaque lampe, en janvier dernier. Pour les premiers six mois, la ville doit plus de $6,000 et le compte de juillet se monce à $12,837.10.

D.—Comment paierez - vous ces comptes ?

R.—On paiera ce qu'on pourra.

Le témoin a confiance dans un contrat de 5 ans avec une bonne Cie, et il insiste sur le fait que la M. L. H. & P. ne veut pas de contrat à moins de 10 ans.

M. JOS. CHRISTIN.

Le témoin est propriétaire du Forum qui a été construit en 1908. C'est une construction en bois qui sert de piste à patiner. Il a obtenu un bail de 10 ans, et dit que la bâtisse lui coûte $75,000. Il a obtenu son permis du conseil, M. Chaussé n'ayant pas voulu prendre sur lui d'accorder le permis pour cette construction, qui n'est pas temporaire.

M. Chaussé déclare qu'il a fait un rapport dans le temps. Il considère cette bâtisse comme temporaire et la croit assez dangereuse pour le feu. C'est la première du genre qu'il voit à Montréal.

Avant la clôture de la séance, Mtre Laflamme a demandé si le gouvernement devait continuer l'enquête, selon qu'on l'a annoncé dans certains journaux. Avec son collègue, Mtre Perron, il ne voudrait pas être blâmé d'avoir pu négliger certains départements.

Le commissaire dit que les avocats des citoyens ont fait leur devoir et ne seront pas blâmés. Il déclare que bien que toute l'administration n'ait pu être passée en revue, il y a cependant assez de faits devant le tribunal pour édifier un rapport.

" Plus ça va, plus c'est pareil." dit-il.

Il ne croit pas que l'on songe à faire des reproches aux avocats des citoyens qui ont fait un travail herculéen.

L'extension a été demandée par le juge lui-même, pour préparer son rapport qui comprend au-delà de 500 dossiers volumineux.

Les seances de la commission se terminent donc aujourd'hui.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est, Montréal. jno

ECHOS DE NICOLET

(Spécial à la PATRIE)

NICOLET, 14. — Miles Louisa, Yvonne et Cécile Girard, de Montréal, et Miles Antoinette Sarrazin et Juliette Mailhiot, de Trois-Rivières, étaient en promenade, ces jours-ci, en cette ville, les hôtes de M. Octave Duperron, échevin du quartier No 3, rue Plessis. Les premières sont les sœurs de Mme Duperron.

—Le sermon nous a été donné dimanche, par un enfant de la paroisse, dans la personne du Rév. Thomas Gill, Dominicain, de Lewiston, Me.

—M. l'abbé J. E. Rainville, curé de Salem, Mass., était en cette ville, ces jours-ci, l'hôte du Séminaire.

—Monseigneur Brunault a fait annoncer qu'il permettait à tous les paroissiens de Nicolet de visiter la cathédrale. On est à la parachever et elle sera livrée au culte à la fin de décembre. Rien n'a été épargné pour en faire une des cathédrales les plus somptueuses de la province tant pour la solidité que pour la beauté. Terminée, elle coûtera environ $500,000.

—Dans le comté de Nicolet et celui d'Yamaska, la récolte du grain est avancée et même terminée en quelques endroits. Les cultivateurs sont satisfaits du peu de battage qu'ils ont fait, et l'on apprend de partout que le grain est abondant, et offre un bon rendement. Il en est ainsi des légumes qui sont tous de première qualité. En somme c'est une année d'abondance pour les cultivateurs.

—Les institutrices de cette paroisse se sont réunies dimanche, après la messe à l'évêché, pour assister à une conférence donnée par le R. P. Lalande, S.J., de Montréal.

—Les élèves du séminaire de cette ville viennent de terminer la retraite du commencement de l'année qui leur a été prêchée par le R. P. Lalande, de Montréal.

Cette retraite a été suivie par près de 350 élèves.

—M. l'abbé Alcide Lefebvre, vicaire à St-Pierre les Becquets, est nommé au vicariat de St-Bonaventure, et M. l'abbé Jos. Beauchemin, du vicariat de St-Bonaventure, à celui de St Guillaume. M. l'abbé A. Champoux, du vicariat de St-Guillaume, à l'évêché de cette ville; M. Georges Melançon, le nouveau lévite, au vicariat de St-Pierre les Becquets.

Le savon Lifebuoy rafraichissant pour bain ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie. 15j-jno

LA POLITIQUE DE M. HARRIMAN

ON NE DEROGERA PAS A LA POLITIQUE D'ADMINISTRATION INAUGUREE PAR LE ROI DES CHEMINS DE FER.—LA NOMINATION DU JUGE LOVETT EN EST UNE GARANTIE.

NEW-YORK, 14. — L'élection du juge Lovett, à la succession de feu E. H. Harriman à la tête de la puissante organisation des chemins de fer qu'il avait formée, est une preuve certaine qu'on continuera la politique du roi des chemins de fer dans l'administration de ces puissantes voies ferrées.

Le juge Lovett fut toujours l'ami intime et le conseiller de M. Harriman, il fut le confident des dernières volontés du défunt.

Il reste à élire un président à l'Union Pacific. On croit que ce sera M. L. F. Loree, qui sera élu, il conservera quand même la présidence du Delaware et Hudson.

Le juge Lovett est un "self made man" dans le vrai sens du mot. Il n'est âgé que de 49 ans. Il commença à gagner sa vie comme employé d'une compagnie de chemin ; il était préposé au service du fret, avec un salaire mensuel de $40. Tout en travaillant à la compagnie Houston, East & West Texas Ry., il consacrait ses loisirs, le soir, à l'étude du droit ; admis au barreau, il devint l'aviseur légal d'une compagnie de chemin de fer, et s'intéressa toujours à la loi des chemins de fer, ce qui lui valut de devenir conseil général de la compagnie qui l'employait déjà, et ensuite d'entrer dans la direction du Southern Pacific. Il devint un homme si précieux que M. Harriman se l'attacha.

POUR ADMINISTRER NEW-YORK

NEW-YORK, 14.—Les frais d'administration de la métropole américaine ont augmenté de plus d'un quart pour cent. En 1910, ils se chiffreront, d'après les montants soumis au bureau des finances, à environ $184,000,000, ce qui signifie une augmentation de $28,000,000 sur le budget de la présente année. L'augmentation de cette année comprend $17,000,000 ajoutés aux salaires des employés de la ville. —

LES SCOPES A QUEBEC

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

QUEBEC, 14. — Se basant sur une injonction qui aurait été obtenue par un établissement cinématographique de Montréal, trois propriétaires d'établissements de ce genre avaient ouvert leurs portes dimanche dernier. Ils ont été poursuivies et deux d'entre eux ont été condamnés à $40 d'amende.

L'autre, le Nickel, a plaidé non coupable et plaide, qu'il a le droit de donner des représentations le dimanche.

L'ACCORD EST ENFIN CONCLUE

BUENOS AYRES, 14. — Le ministre des affaires étrangères a reçu une dépêche l'informant que les gouvernements péruvien et bolivien ont signé hier le protocole de leurs accords relatifs à leurs frontières.

D'après cette dépêche, les deux gouvernements auraient préalablement accepté la décision arbitrale du président de la république argentine.

HEMORROIDES

"J'ai souffert d'hémorroïdes durant trente-six ans. Il y a un an, en avril dernier, je commençai à prendre les Cascarets contre la constipation. Dans une semaine de temps, je remarquai que les hémorroïdes commençaient à disparaître et à la fin de six semaines elles étaient complètement guéries. Les Cascarets ont fait des merveilles pour moi. Je suis complètement guéri, et je me sens comme un nouvel homme."

GEORGE KRYDER, Napoléon, O.

Ils sont efficaces, agréables au goût, ils font du bien, ne rendent jamais malade, n'affaiblissent jamais ni ne resserrent. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette porte la marque C.C.C. Garantie guérir ou votre argent vous est remis.

LA DEFENSE DE L'HON. M. DEVLIN

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 4.—L'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, a donné, hier, une interview aux journalistes, pour protester contre des articles publiés dans deux journaux nationalistes, dans lesquels il est accusé d'avoir refusé des octrois pour chemins de colonisation dans le nord de la région de Labelle, et cela pour punir les habitants de cette région d'avoir voté contre le candidat du gouvernement. M. Devlin, dit qu'il est faux que le gouvernement ait puni ces gens. Au contraire, l'an dernier et cette année encore, il a dépensé, dit-il,des milliers de dollars pour la colonisation dans cette région, suivant les avis des officiers de ce département.

" HENNESSY "

Une Marque de Commerce qui est Une Garantie

Si vous achetez une bouteille de Brandy dont l'étiquette ne porte seulement que des noms vides de sens, tels que :

Very Old Pale Brandy	Fine Cognac Brandy
Fine Old Brandy	Eau-de-Vie Vieille
Choice Liqueur Brandy	Vieux Cognac
Fine Old Pale Brandy	Fine Champagne Brandy
Old Liqueur Brandy	Très Vieux Brandy

vous achetez un Brandy sans aucune garantie —une étiquette de cette sorte ne signifie rien— l'absence du nom des fabricants sur l'étiquette laisse à douter de la pureté et de la qualité du contenu de cette bouteille.

Cela peut bien être un esprit de vin — cela peut être aussi une habile imitation chimique.

Il y a une marque de commerce, qui est par elle - même, une garantie; c'est un véritable Cognac —distillé dans les alambics des vignobles du département de Charente, France.

C'est l'Etiquette Blanche et Or, bien connue, de la vieille maison établie par Jas. Hennessy & Cie., qui, depuis 140 ans, a expédié seulement le plus fin Brandy Cognac.

La Marque "Une Etoile" (vieux de plus de 6 ans) est un Brandy aussi fin que leur " Liqueur " (ayant au-delà de 70 ans) le premier mousseux et fort quoique jeune, le dernier velouté et vieilli avec l'âge.

Pour être certain de vous procurer le Brandy Cognac véritable, voyez à ce qu'il ait, comme ci-haut, sur chaque bouteille que vous achetez, l'Etiquette Hennessy.

Geo. Hall Co. of Canada
ANTHRACITE DE LEHIGH VALLEY
Bitumineux de Rochester et Pittsbury Gros,
tout venant et menu.

Charbon de Forge et Coke. Livraison par chemin de fer ou bateau.

CHARBON

Spécialité :
Charbon pour la Marine
Bon poids et prompte livraison.
Chantier ***Bassin Wellington***
Téléphone Main 1361.

A. J. CORRIE, Directeur-Gérant.
Téléphone Main 1956. *246 Rue St-Jacques.*
4-7-9-11-14-16-18-22-25-29.

MAGI WATER

Parce que l'Eau Magi est si absolument délicieuse—si brillante aux regards et si pétillante au goût—vous ne devez pas perdre de vue sa valeur au point de vue de la santé.

Le Rhumatisme, la Goutte et les maladies similaires provenant des désordres des reins sont grandement soulagés par l'usage de l'Eau Magi. Depuis plus de 70 ans, les médecins la prescrivent et la recommandent contre toutes ces affections.

Ne vous laissez pas tromper, cependant, en acceptant une substitution de l'Eau Magi. Il n'y a qu'une seule et véritable Eau des Sources Caledonia, et c'est l'Eau Magi des Sources Caledonia. 15

Demandez-la à votre Marchand

CALEDONIA SPRINGS CO., Limited, Caledonia Springs, Ont.

DEPOT A MONTREAL.

66 RUE DRUMMOND, Téléphone Up 3937

La Patrie

MONTREAL, 14 SEPTEMBRE 1909.

Les suites d'un discours

La séance très terne du Conseil de Ville s'est terminée par une scène assez dramatique.

Touchés au vif par certains passages du discours prononcé par l'hon. R. Lemieux au Monument National les échevins ont protesté, puis ont ajourné la séance laissant en suspens un vote de censure.

La protestation des échevins a été faite avec beaucoup de décorum, en des discours fort bien tournés, au milieu d'un silence impressionnant. Les débats de notre conseil municipal, gagneraient d'être toujours conduits avec le calme et la solennité qui présidaient à cette fin de séance.

En somme, de quoi s'agissait-il? D'un discours de husting? Pas même: du récit fait par les journaux de paroles prononcées au cours d'une improvisation, pendant une très ardente campagne électorale; car nous sommes en campagne électorale.

L'hon. M. Lemieux a-t-il prononcé les paroles incriminées? Tout ce qu'on a pu savoir exactement à la séance d'hier, c'est qu'il avait été très sévère pour nos échevins. Il n'y a pas que lui à Montréal.

Quand même il les aurait prononcées, serait-il plus coupable que les milliers et les milliers de citoyens qui disent les mêmes choses dans la rue et dans les assemblée publiques ?

Personne ne croit que tous les échevins sont des voleurs; il est parmi les quarante-quatre de très braves gens, des hommes très honorables; mais, malheureusement pour ce groupe respectable tous sont tenus responsables de la situation actuelle et c'est justice.

Pas un échevin, pas un des ex-échevins que la campagne actuelle a ramenés devant le public, ignorait les vices du système en force depuis des années, les échanges de votes, les méfaits du patronage. Pas un d'eux, alors, n'a eu le courage de dénoncer publiquement l'état de choses dont les citoyens étaient victimes et si, dans leur indignation, les citoyens, les orateurs englobent dans une même condamnation les coupables et les innocents on ne saurait les en blâmer.

Certains des graves faits relevés à la Commission Royale étaient propriété publique à l'hôtel de ville; on savait que les échevins X. Y. ou Z. avaient fait chanter tel ou tel entrepreneur. D'autres faits tout aussi graves, également connus des familiers de l'hôtel de ville, échevins ou public, ont été soigneusement écartés de la Commission; toujours les influences et les factions!

Les honnêtes gens qui se sont prêtés à de pareilles compromissions sont-ils bien certains de n'avoir pas mérité les sévères paroles de l'honorable M. Lemieux?

Le ministre des postes a parlé comme citoyen, comme électeur de Montréal; c'était son droit et si, dans son discours, il a calomnié le Conseil de Ville, il appartenait aux échevins présents de relever ses paroles et d'obtenir séance tenante la réparation due au Conseil.

Ce n'est pas contre les paroles attribuées à l'hon. R. Lemieux que les échevins auraient dû se révolter, protester; mais contre le silence approbateur gardé par les échevins présents au Monument National.

Ce n'est pas dans la salle des séances du Conseil où l'hon. R. Lemieux ne peut se faire entendre qu'il fallait lui répondre, mais sur la scène du Monument National où il aurait pu se rencontrer avec ses contradicteurs.

La tempête d'hier est de celles qui se passent dans un verre d'eau; elle ne doit pas nous empêcher de songer à voter le 20 Septembre :

OUI pour la réduction du nombre des échevins.

OUI pour le bureau de contrôle.

NON pour la Commission Technique.

Le Canada en France

Dans un journal de Bordeaux "La Bataille", que nous venons de recevoir, un certain individu commence une série d'articles qui est bien le plus pitoyable effort qui ait encore été traité pour décrier le Canada en France. A propos de la formation prochaine à Bordeaux d'un syndicat de colonisation française au Canada, l'auteur prétend mettre ses compatriotes en garde contre cette entreprise et il s'embarque dans une philippique en règle contre l'émigration canadienne. Mais comme toujours, il n'y a là qu'un ramassis d'épithètes qui veulent être blessantes, pas un seul fait n'est cité à l'appui. D'après le scribe de la Bataille, l'immigration canadienne ne serait qu'une vaste exploitation, le gouvernement canadien un trafiquant de chair humaine et le Canada tout entier une formidable escroquerie.

Et l'article est signé Henry Joseph Dallemand. Un grand nombre de Canadiens et de Français de Montréal ont de bonnes raisons de se rappeler ce nom. C'est celui que portait avec plusieurs autres un individu qui pendant une couple d'années à Montréal fit sa spécialité des petites feuilles d'un jour. Le sieur Henry Dallemand alias Edouard Joyeuse est bien mal venu à parler d'escroquerie dans ses articles sur le Canada.

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à cette salissure nouvelle qu'un très insignifiant personnage essaye de jeter sur notre pays. Il nous a seulement paru bon de constater une fois de plus de quel acabit sont les détracteurs du Canada. Ce sont presque toujours des gens qui n'ont pas trouvé notre sol assez propice à la culture de la carotte et ne peuvent en cacher leur dépit.

Les baron de l'Epine, les Vignes, les Dallemand, peuvent tendre leurs bras de pygmée et lancer leurs ordures; ils n'arrêteront pas le Canada dans sa course vers le progrès.

La bande à Coco

Que la police ne bouge pas, la bande à Coco n'a pas encore fait son apparition à Montréal.

La bande à Coco n'est du reste pas terrible, pas même méchante. Au contraire on attend d'elle les plus grands bienfaits; on espère qu'elle rapportera gros d'argent ; qu'elle mettra fin à des fraudes menaçant la bourse et la santé de bien des gens, dont beaucoup habitent le Canada.

La bande à Coco est une bande...de papier, une étiquette que le nouveau ministre des finances du gouvernement français, M. Cochery, veut faire apposer sur les bouteilles de vin afin d'en garantir la provenance et d'équilibrer son budget.

On a commencé par dire la bande à Cochery, tout naturellement, on pourrait dire fatalement, le parisien en est arrivé à la bande à Coco.

La bande à Coco est une des taxes proposées par M. Cochery pour combler un déficit de quarante millions de piastres et si nous parlons de ce sujet qui semble être sans intérêt pour nos lecteurs, c'est que cette taxe fait partie d'un projet d'impôts tellement bien établi qu'il fait l'admiration et, ce qui est un comble — la joie des contribuables français.

Le projet Cochery qui s'impose à l'attention de tous les hommes d'Etat se livrant à l'étude et à la pratique de l'art de fouiller dans les poches de leurs concitoyens, ne s'attaque qu'aux articles de luxe, de consommation non indispensable et aux successions.

La manière dont certaines de ces taxes sont imposées est remarquable: le contribuable paiera sans s'en apercevoir.

On demande aux tabacs un surplus de recettes de dix millions de piastres. Pour l'obtenir l'Etat qui a le monopole des tabacs haussera les prix de 12 à 20 p. c. suivant les qualités. Le paquet de tabac qui coûte aujourd'hui dix sous, coûtera toujours dix sous, c'est là le trait de génie, seulement, il pèsera 12 p. c. de moins. Et le fumeur qui aura toujours son paquet de 10 sous, paiera sans s'en apercevoir les 10 millions que lui demande son ministre. C'est si bien trouvé que les Parisiens ont une fois de plus donné raison à Mazarin : ayant ri, ils paieront.

La bande à Coco, solennellement appelée : bande de garantie pour les vins de cru, rapportera cinq millions de piastres et ne taxera les vins de choix que d'une taxe d'un sou par bouteille.

Les autres droits visent l'alcool, la vanilline, les affiches, les automobiles, les droits de chancellerie, les redevances des mines, les timbres quittances et les successions.

Aucune de ces taxes ne pèsera sur les petits contribuables ; aucune de ces taxes ne sera onéreuse pour les industriels ou les commerçants. Le luxe, le superflu, les héritages sont seuls frappés et frappés d'une manière si adroite qu'ils ne s'en apercevront pas, ce qui est le comble du bonheur pour les ministres qui taxent et les gens qu'ils taxent.

MAIRIE

La lutte à la mairie promet d'être très vive, et il se pourrait qu'elle fut aussi des plus violentes. On menace de descendre sur le terrain des personnalités et des préjugés de race.

Ce serait trop malheureux. Espérons que le verdict populaire de lundi prochain sera de nature à apaiser l'ardeur de certains politiciens et de quelques-uns de ceux qui tien-

Deux candidats semblent avoir résolu de descendre dans l'arène : l'hon. Dr Guérin et l'échevin Dan Gallery.

Le "Bulletin" a commencé la campagne contre le Dr Guérin qu'il accuse de fanatisme.

Il se peut que l'un et l'autre des candidat d'effacent devant un Canadien-français.

Le maire Payette en a eu assez sans doute de la mairie. Les expressions de dégoût qui sont tombées de ses lèvres devant la Commission Royale permettent de croire qu'il ne demandera pas un second terme.

Parmi les canadidats canadiens-français possibles, on mentionne l'hon. sénateur Dandurand, le Dr E. P. Lachapelle, l'échevin L. A. Lavallée, etc.

UN EXEMPLE

Samedi, M. Charles Chaput, chef de l'importante maison canadienne L. Chaput, Fils et Cie, convoquait son personnel à une assemblée d'un genre nouveau dans une des salles de son établissement.

Le but de l'assemblée était de discuter les réformes municipales qui sont actuellement à l'ordre du jour. Aux cent et quelques employés qu'il avait rassemblés, M. Charles Chaput a fourni de précises explications sur les deux grandes questions qu'ils seront appelés à résoudre lundi prochain comme électeurs : la création d'un bureau de contrôle et la réduction du nombre des échevins. Il les a fermement engagés à voter en faveur de ces deux réformes qui en appellent autant à l'intérêt du travailleur qu'à celui du grand propriétaire. Enfin il leur a promis qu'ils auraient, lundi prochain, toute facilité de voter de bonne heure.

M. Chaput vient de donner là un bel exemple d'esprit civique qui sera sans doute suivi.

LES ECOLES DE STURGEON FALLS

Le bureau des écoles séparées de Sturgeon Falls, Ont., a eu gain de cause dans sa poursuite contre le bureau des écoles publiques du même endroit.

On sait que nos compatriotes réclamaient la moitié des taxes payées par la manufacture de pulpe en vertu d'un rôle de cotisation passé en 1899. Il s'agit d'une somme considérable.

Le juge Valin a décidé en faveur des prétentions du bureau des écoles séparées.

Une dépêche au "Star" annonce que l'affaire sera portée devant le Conseil Privé.

ANNIVERSAIRE DOULOUREUX

Au moment où notre bonne ville se prépare à accueillir joyeusement ceux de ses enfants qui depuis quelques années ont cherché une vie plus facile ou plus aventureuse sous d'autres climats ; à l'heure où, dans maint foyer on fête le retour d'êtres chers qui, depuis longtemps, vivent au loin, où sont ceux qui se souviennent qu'aujourd'hui, ce 13 septembre 1909, est le 150ème anniversaire de la funeste bataille des Plaines d'Abraham ?

Aux patriotes d'autrefois qui gardaient vivace le souvenir des luttes du passé, ont succédé des générations de gens affairés, beaucoup plus soucieux des choses du présent que des pages héroïques de notre histoire. Pourtant, elles sont émouvantes ces pages ! Ecrites par un Garneau ou un Parkman, elles se lisent comme un beau roman. Que de hauts faits d'armes pendant cette guerre de Sept ans qui commence à l'escarmouche entre les soldats de Washington et les éclaireurs de Villiers de Jumonville, et se termine par cette attaque précipitée des lignes anglaises formées en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham, par les troupes de Montcalm. Wolfe, découragé par la longueur du siège, malade autant au physique qu'au moral, jouait son va-tout en cette nuit du 12 au 13 septembre. Il était bien décidé à lever le siège si la descente à l'anse du Foulon ne réussissait pas. Le sort le favorisa et il eut le bonheur de mourir au moment où les cris de victoire éclataient près de lui. Montcalm, blessé mortellement alors que ses soldats en déroute l'entraînaient malgré lui, vers la ville, ne mourut que le lendemain. Mais quelle agonie ne dût-il pas souffrir en songeant que cette défaite désastreuse était due à sa trop grande précipitation et à son entêtement ?

Aux héros de cette époque déjà bien lointaine, puisque la plupart d'entre nous en ont presque perdu le souvenir, jetons une pensée émue, nous, les cœurs français qui conservons fidèlement le culte des aïeux. Rappelons-nous, en ce jour de deuil, l'amour que nos pères portaient à l'ancienne mère-patrie, et leur douleur immense lorsque le drapeau anglais remplaça le drapeau fleurdelisé sur les murs de Québec.

Montcalm, qui fut un bouillant général et un guerrier intrépide, aura bientôt son monument à Candiac, dans le Gard, et un autre à Québec ; ce n'est que juste. Mais il est un autre général dont la gloire surpasse celle du grand vaincu, un guerrier sans peur et sans reproche, qui fut de presque tous les combats, un enfant chéri de la victoire, un conseiller prudent et toujours écouté qui mérite aussi d'être honoré : c'est le chevalier de Lévis, l'immortel héros de Sainte-Foye, l'irréductible soldat qui, plutôt que de se rendre comme le lui ordonnait le gouverneur de Vaudreuil, réfugié à Montréal, brisa son épée.

Près de Québec, sur le champ de combat, une colonne de granit érigée en l'honneur des braves de 1760, rappelle la dernière victoire de nos armes. Mais c'est à Montréal que de Lévis brisa son épée, et qu'avons-nous ici pour rappeler son souvenir? Une obscure petite rue dans Sainte-Cunégonde et c'est tout! Il nous faut un monument au brave de Lévis, entre l'hôtel de ville et le Palais de justice; c'est l'endroit par excellence! Là, le brave guerrier, se trouvera en face d'un adversaire également illustre; l'amiral Nelson, et s'il ne peut engager le fer avec lui, il pourra toujours lui lancer à la tête les tronçons de son épée! Voyons, les patriotes, réveillez-vous ! Ce n'est pas seulement le 24 juin, qu'il faut montrer son zèle (zèle qui n'a jamais mis à sec votre gousset, il est vrai) ; si vous avez un peu souci de votre avenir, il faut être plus fier de votre passé ; puisque vous ne lisez pas votre histoire, c'est de vous mettre sous les yeux les traits énergiques de ceux qui la firent glorieuse. Nous avons déjà quelques beaux monuments, il nous faut encore celui de Lévis. Ensuite nous travaillerons à faire rebaptiser nos rues, en leur donnant les noms des personnages historiques. Ne vous semble-t-il pas par exemple que le Boulevard Saint-Laurent devrait être nommé: Boulevard de La Mothe-Cadillac, puisque la demeure de l'illustre fondateur de Détroit se trouvait à l'encoignure de la "Main Street" et de la rue Notre-Dame ?

La rue Sainte-Catherine ne devrait-elle pas s'appeler: rue Chomedy de Maisonneuve? la rue Saint-Denis, rue du capitaine Pouchot, etc. etc. Sortons donc de la poussière de l'oubli nos personnages illustres, et au lieu de les reléguer dans quelques coins peu fréquentés des faubourgs, mettons-les bien en évidence au centre de la ville, afin que plus tard, les étrangers qui nous visiteront, connaissant notre histoire, ne disent pas de nous ce qu'un grand nombre disent déjà en voyant nos rues baptisées de noms absolument vides de sens: "Au lieu de rappeler à leurs enfants, le souvenir des personnages illustres de leur histoire, les Montréalais semblent préférer leur mettre sous les yeux le nom des marchands, des entrepreneurs, des spéculateurs en terrains, etc., etc., qui ont été échevins ou politiciens en vue."

Que de gloire! que de gloire, pour si peu!

Du MAY D'AMOUR.

13 septembre 1909.

NEUF JOURS EN MER

Tandis que l'immense paquebot poursuivait sa course dans la nuit vers les rivages de France, j'étais venu m'asseoir seul sur le pont, et là, envahi par un indéfinissable sentiment de bien-être, de quiétude que je ne me rappelais pas avoir jamais éprouvé sur la terre ferme, je me souvins d'un mot entendu dans la matinée "Aujourd'hui on n'aime plus la mer."

Le matin, au milieu des conversations multiples qui se croisaient dans le luxueux salon du bord, je n'y avais pas porté grande attention, le soir, libre de penser à mon aise, je compris combien cette constatation était vraie.

Depuis quinze ans, les grandes compagnies de navigation ont eu pour but constant d'augmenter la vitesse de leurs paquebots. Or la vitesse ne s'accroit guère qu'aux dépens du confort ; en dépit de leurs tonnages fantastiques, les grands "flyers" de l'Océan sont soumis, dès que la mer est un peu agitée, et ce en raison de leur rapidité même, à des mouvements de tangage qui n'ont rien de réjouissant, du moins pour le commun des mortels.

Pendant que je me faisais ces réflexions, la mer avait commencé à grossir, les vagues étaient plus hautes et plus lourdes, elles s'entrechoquaient au loin et je voyais l'écume blanchir sous la pâle lumière des étoiles.

Mais le paquebot continuait sa marche avec la même vitesse sous l'impulsion régulière de ses deux hélices, sans tangage, comme si les lames ne l'atteignaient pas.

"Si tous les paquebots pensais-je, ressemblaient à celui-ci on aimerait la mer, on prendrait plaisir au voyage lui-même.

C'est une merveilleuse inspiration qu'ont eue les Directeurs de la Cie Générale Transatlantique d'établir, en dehors du service régulier à grande vitesse, un service de plaisance—si je puis m'exprimer ainsi—pour les personnes qui n'en sont pas à deux jours près, et qui veulent goûter toutes les joies de l'Océan. Cette innovation répondait vraiment à un besoin, et le "Chicago" a fait déjà bien des heureux.

Un immense paquebot, grand comme les "Empress", tout récemment construit, avec ses deux hélices, ses deux cheminées, ses cloches sous-marines, ses appareils de télégraphie sans fil, offre déjà le maximum de sécurité. De plus, établi avant tout en vue de la stabilité, large et robuste, le "Chicago" tient la mer d'une façon merveilleuse, et, par un gros temps, je ne crois pas qu'aucun des steamers transocéaniques, même parmi les géants de la ligne Cunard, soit aussi stable que le "Chicago" de la Cie Générale Transatlantique.

Aussi le mal de mer y est-il rare. Je dois dire d'ailleurs que tout, à bord, contribue à lui faire une guerre sans merci, la cuisine succulente arrosée des meilleurs crûs de Bordeaux, l'installation toute moderne des cabines, du salon et du fumoir, l'immense pont promenade, où je me souviens d'avoir passé des heures si tranquilles et si agréables, l'amabilité des officiers et du commissaire, et par-dessus tout l'affabilité du capitaine, M. Perdrigeon.

De tous ceux qui ont fait un voyage sur le "Chicago" de la Cie Générale Transatlantique, en compagnie de son capitaine, il n'en est pas un, j'en suis sûr, qui n'ait appris à aimer la mer.

A. G.

Pour coller un vin rouge.

Pour coller du vin rouge avec des blancs d'œufs, préparer, pour une pièce de 224 litres, cinq blancs d'œufs bien battus dans 2 litres d'eau préalablement bouillie et refroidie et verser le mélange dans le vin, en l'agitant fortement. Laisser reposer de huit à dix jours et soutirer le vin ou le mettre en bouteilles.

LES ELECTEURS DEQUALIFIES

L'ECHEVIN MERCIER FAIT UNE INTERPELLATION AU CONSEIL DE VILLE A CE SUJET.

M. l'échevin Mercier a posé, hier, au conseil de ville, les questions suivantes :

1o Quel est le nombre total des électeurs inscrits sur es listes électorales de 1908 ?

2o Quel est le nombre des électeurs qui ont été déqualifiés parce qu'ils n'avaient pas payé leur taxe d'eau ?

3o Quel est le nombre total des électeurs inscrits comme ayant droit de voter sur le referendum?

Séance tenante le greffier a répondu comme suit :

1o 85,204 électeurs.

2o 22,783 contribuables.

3o 62,421 électeurs.

L'échevin Mercier a obtenu que cette réponse et les chiffres officiels fussent enregistrés aux minutes.

L'échevin Robinson a demandé pourquoi la commission d'hygiène avait acheté 4,000 livres de formoline à 13 cents, lorsque le prix du commerce est de 10c; huit barils d'alcool de bois à 62c le gallon, lorsque le prix régulier est de 42 1-2 à 45c; de l'huile de menthe à $2.25 la livre, lorsque le prix est de $1.25. L'échevin Robinson dit que la ville a payé de 30 à 80 p. c. trop cher ces articles.

L'échevin Dagenais a pris note des questions et y répondra à la prochaine séance.

Tous les rapports de la voirie, concernant l'exécution de nouveaux travaux ont été laissés sur la table, à la demande de l'échevin L. A. Lapointe.

Un rapport des finances, recommandant l'octroi d'un crédit de $500 pour payer le salaire de quatre employés surnuméraires au bureau du trésorier, a été adopté, sur un vote de 19 à 16. L'échevin Giroux s'est objecté à cette dépense non nécessaire et contraire à l'esprit de la charte.

Le rapport concernant le remboursement de la somme de $28,636, pour l'achat d'un terrain à Delorimier, a été adopté sur un vote de 25 à 9.

L'échevin M. Martin a interpellé le président de la Voirie, au sujet du pavage défectueux de la rue Desery, et a demandé ce que l'on entendait faire.

L'échevin Giroux a expliqué que le travail avait été confié au plus bas soumissionnaire, la Compagnie Sicily, et que M. Barlow avait fait un rapport défavorable à ce sujet. Il regrette de dire qu'une partie du contrat a été payée, mais il dit qu'il reste encore assez d'argent dû pour protéger les intérêts de la ville.

L'échevin Lapointe.—Où sont les inspecteurs ?

L'échevin Giroux.—"Chez eux probablement.

L'échevin Ward a demandé des informations au sujet de certains trottoirs en ciment. M. l'échevin Giroux lui répondit d'aller s'adresser à la Commission de la Voirie, pour avoir ces renseignements.

"Je veux une réponse", dit l'échevin Ward.

L'échevin Giroux.—"J'ai répondu plus que vous n'en valez la peine".

L'échevin Leclaire a obtenu un congé de deux mois.

Il ne fut pas question de la nomination d'un maire suppléant.

L'EAU DE VICHY "REGENTE" convient aux personnes qui souffrent de l'estomac, du foie, de l'intestin, des reins, de la vessie, ou qui sont atteintes de goutte, de rhumatisme, d'albuminerie. Naturelle, gazeuse, non décantée, l'Eau de Vichy Regente est sans rivale au monde. Demandez-la à votre pharmacien ou à votre épicier. La CIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE, 232 rue Lemoine, Montréal. 170-1

UNE ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE

MM. Omer Lapierre et D. A. Lafortune, candidats dans Montcalm, se rencontrent à Saint-Jacques l'Achigan.

(Spécial à la PATRIE)

ST-JACQUES L'ACHIGAN, 14 — Les candidats libéraux, MM. Omer Lapierre et D. A. Lafortune, avocats de Montréal, ont croisé le fer hier soir, ici à une assemblée qui a réuni environ douze cents personnes.

La salle était remplie d'électeurs tous intéressés dans la discussion, et les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

Le premier orateur entendu a été M. Lapierre, le candidat choisi par la convention. M. Lapierre a reproché à son adversaire de vouloir cumuler les positions publiques. Il croit qu'il en a assez avec la position de substitut du procureur général.

M. D. A. Lafortune a été l'orateur suivant. Il ne veut pas accepter M. Lapierre comme candidat du comté de Montcalm et proteste contre les irrégularités de la convention. Il se croit digne d'être député de Montcalm et il a confiance au vote du 25 septembre.

M. Hébert, avocat, parla ensuite, en faveur de M. Lapierre.

M. Tancrède Marsil, journaliste de Montréal, a parlé en faveur de M. Lafortune, puis M. Hébert a eu une réplique de quelques minutes.

Après l'assemblée, les amis de M. Lapierre, se sont rendus au comité central où des discours ont été prononcés.

LES ACCUSATIONS CONTRE HEINZE

NEW-YORK, 14 — Le juge Hough a renvoyé quinze des seize accusations de conspiration commerciale portées contre F. Augustus Heinze. Le même juge a également renvoyé les accusations d'appropriation frauduleuse des fonds de la Mercantile National Bank. Le juge a maintenu la seizième accusation disant que Heinze aurait fraudé la Mercantile Bank en empruntant $500,000 sur son billet personnel.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

MAGASIN DU BAS DE LA VILLE RUE NOTRE-DAME OUEST

Le magasin ferme à 6 p.m. Mardi, 14 Sept. 1909

Bureau d'informations Gratuites pour les visiteurs.

Liste de chambres à louer, informations concernant les taux de fiacres, routes des tramways, lieux d'amusements et d'intérêt, etc. Paquets gardés gratuitement.

Sous-Sol

Restaurants

2e et 3e Etages

Cuisine parfaite
Nouveaux salons
Excellent service
Prix modérés

— ce sont les quatre caractéristiques qui ont rendu si populaires nos repas donnés dans nos magnifiques salles à dîner.

Elégants Manteaux d'Automne

Ce sont des exemples frappants de ce que notre énorme puissance d'achat au comptant a fait pour nos clients, au sujet des élégants vêtements d'automne et d'hiver. Venez en voir l'étalage demain.

A $9.25 — Très magnifiques manteaux en drap Kersey bleu-marin pour dames, 52 pouces de longueur, demi-ajustés, collet garni de soutache et de boutons, parement double, poches à pattes, bandelettes et boutons de même tissu dans le dos, entièrement doublés en sateen mercerisé..... $9.25
Prix .....

A $19.50 — Elégants manteaux noirs demi-ajustés pour dames, 52 pouces de longueur, parement double, collet de même tissu paré de velours, garnis de soutaches et de boutons, corps et manches doublés en très bon sateen mercerisé. $19.50
Prix .....

Gants d'Automne pour Dames et Enfants

Le Grand Magasin a toujours occupé une place importante dans l'esprit des dames de Montréal à cause des véritables bonnes valeurs en fait de gants. Ces trois exemples pris dans le nouveau stock d'automne — montrent que l'importance de ce rayon n'est pas diminuée.

Gants en cachemire noir, pour dames, doublés en ouate, pointures 6 à 8. Valeur rég., 65c la paire 53c

Gants en cachemire pour dames, doublés en soie, dans les couleurs de brun, noir, blanc et gris, 6 à 7 1-2. Valeur spéciale à ... 75c

Gants en cachemire, pour enfants, toutes les pointures depuis 1 à 6, dans les couleurs de noir, blanc, bleu-marin, brun, castor, gris. Valeur rég. de 39c pour 29c

Une Vente de "Seconds" en Toile de Table

33⅓ pour cent moins que les prix réguliers

C'est la balance de cet immense achat qui a tant fait fureur ici vendredi dernier. Si vous n'avez pas pu vous en procurer alors, venez demain. Les imperfections qui classent ces marchandises au rang des seconds sont très insignifiantes — étant connues comme des "défauts dans la tissure" C'est là une grande occasion d'épargne pour les hôtels, restaurants et les maisons de pension aussi bien que pour les ménagères de maisons privées. Quelques suggestions de prix.

Serviettes de Table

En pure toile — toutes en damas double blanchi.

Dimensions	Valeur rég.	Prix de vente
17 x 17 pouces	1.55	.90
18 x 18 pouces	1.75	1.05
20 x 20 pouces	2.00	1.25
21 x 21 pouces	2.25	1.55
22 x 22 pouces	2.50	1.75
24 x 24 pouces	3.00	2.05

Nappes de Table

En pure toile — toutes en damas double blanchi.

Dimension.	Valeur rég.	Prix de vente
63 x 63 pouces	1.50	1.05
71 x 72 pouces	2.25	1.50
71 x 72 pouces	2.95	1.90
71 x 90 pouces	2.95	1.90
71 x 108 pouces	3.25	2.25
71 x 108 pouces	3.75	2.60

500 NAPPES A THE, en pure toile damassée de fantaisie, ajourées tout autour, frangées, 32 x 32 pouces. Valeur rég., 50c. Demain 29c

A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

Hier soir a eu lieu au Coliseum l'ouverture officielle de l'exposition industrielle, qui présentait un coup d'œil vraiment féerique.

Parmi les plus beaux exhibits étaient ceux de la Canada Electric qui étincelaient de mille feux variés ; il en était ainsi de la King Electric Co. La compagnie Electric Engeneering expose aussi des échantillons superbes. La M. L. H. & P. expose comme les années dernières tout un assortiment varié d'ustensiles de chauffage et de cuisine, ainsi que des poêles à gaz de plusieurs modèles.

Plusieurs dames sont venues elles aussi visiter l'exposition, et paruent dits plus intéressés ; elles ont surtout beaucoup admiré le nettoyeur de tapis à suction de Dudbey, ainsi que les appareils Maces pour la crème à la glace.

La maison Renaud, King et Paterson ont une exposition qui fait l'admiration de tous ; il n'est pas moins intéressant de visiter celle de Singer Sewing Machines. Dans le département de l'épicerie on a admiré les exhibits de MM. Brant & Co., de la St-Louis Preserving Co., de la Snowdon & Borland, et de la Brodie.

Après la visite de l'exposition un concert fut donné, ainsi qu'une représentation.

TROIS VENTES PAR LE SHERIF

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, QUE., 14. — Au bureau du shérif Mayrand nous voyons les avis de vente des propriétés suivantes : Celle de Eugène Côté, annoncée pour le 5 octobre 1909; celle de O. Archambault, pour le même jour à St-Grégoire, et enfin celle de Jacob Simard sera vendue le 19 octobre, à la demande de la ville de St-Jean, pour taxes municipales.

Les origines de l'alphabet:
Le meilleur T est celui de la Chine.

Réduction de

10% —A— 40%

RETOUR A MONTREAL

A cette occasion, nous accorderons un escompte de 20 pour cent à 40 pour cent sur pianos et de 10 pour cent à 20 pour cent sur graphophones.

Pianos de $50.00 à $1000.00.

Graphophones de $15.00 à $250.00.

Régistres Columbia de 25c à $4.50

Répertoire de 10.000 différents morceaux par les meilleurs artistes et fanfares.

Les Régistres Columbia s'adaptent à n'importe quel genre de Graphophone.

Nous invitons le public en général et surtout les étrangers qui sont de passage à Montréal de venir visiter notre établissement.

FOISY FRERES, 210-216 Ste-Catherine Est COIN SANGUINET.

14-16-18

COURRIER D'OTTAWA

DIFFEREND A REGLER.—RETOUR DU CHANOINE LEBEL. — MORT SUBITE. — FEU LE Dr. PLAYTER. — LA CONSTRUCTION DU TRANSCONTINENTAL. — ARRESTATIONS, ETC.

(Spécial à la PATRIE.)

Ottawa, 14.—Le canton Bristol, dans la province de Québec, possède une population de 61 familles et les chefs de cette communauté étaient tous présents hier à une séance de la Cour, présidée par M. le juge Champagne. Il s'agissait de règler un différend entre Georges Lucas et A.-W. Tubman, au sujet d'une clôture qui serait un empiètement sur la propriété de M. Lucas.

Le juge fera connaitre sa décision lundi prochain. Les témoins dans cette cause, tous des vieillards, sont également divisés sur le sujet.

RETOUR D'EUROPE.—M. le chanoine Lebel, professeur de littérature et de philosophie, est de retour d'Europe. M. l'abbé Lebel reprendra sous peu ses cours annuels à l'Institut Canadien-Français.

A l'EXPOSITION.—M. Malcolm McGregor, pionnier du canton Bristol, est actuellement à Ottawa visitant l'exposition. M. McGregor est âgé de 79 ans. Il émigra d'Ecosse, il y a 60 ans et se rendit à Montréal où il travailla quelques semaines. Après avoir réalisé $7. d'économies, il se rendit dans une partie de Pontiac (devenue Bristol) où il demeura dans une cabane de billots. Il était le seul être humain dans le district. En quelques années il devint propriétaire d'une belle ferme. Les ancêtres de M. McGregor, étaient propriétaires d'une partie du terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le "Château Skido", appartenant au multimillionnaire Carnegie.

CONFIRMATION. — Monseigneur Joussard, coadjuteur de Monseigneur Grouard du Vicariat Apostolique d'Athabaska et MacKenzie, a donné la confirmation, hier, à l'église du Sacré-Cœur, à vingt petites filles et dix-neuf petits garçons.

MORT SUBITE—Madame Alison Scott, rue Gilmour, est morte subitement hier, à sa résidence d'été à Chelsea. Elle a succombée à la paralysie du cerveau. La défunte, âgée de 78 ans, était née à Montréal. Elle était la nièce de feu l'honorable Thomas McKay, l'un des fondateurs d'Ottawa et l'ancien propriétaire de Rideau Hall. A l'âge de huit ans, sa famille vint demeurer à Bytown, où elle épousa M. Ths. Scott, confiseur, qui mourut en 1866.

DISPARITION D'UN MEDECIN.—Le Dr Edw. Playter, ancien citoyen d'Ottawa, est mort subitement hier à Toronto. Le défunt était une autorité sur le traitement de la consomption, sujet qu'il a étudié dans plusieurs ouvrages. Il était le père de Mlle Playter, garde-malade, à Paris, et de Mme Lapman, d'Ottawa, veuve du poëte canadien.

LA FIEVRE TYPHOIDE— De nouvelles gardes-malades sont demandées à Cobalt, pour aider à combattre l'épidémie de fièvre typhoïde, mais les médecins locaux déclarent qu'Ottawa ne peut en envoyer d'autres.

LE TRAVAIL ASIATIQUE — M. Collingwood Schreiber, ingénieur consultant du gouvernement, relativement à la construction du Grand Tronc Pacifique, est de retour d'une longue tournée d'inspection. M. Schreiber est d'opinion qu'il faudra beaucoup de temps pour construire la section des Montagnes, à moins d'autoriser les entrepreneurs à employer des étrangers. MM. Foley, Welsh et Stewart, les entrepreneurs de ces sections n'ont pu trouver que 2,000 hommes, et ceci en offrant $3 par jour. Comme il faut au moins 20,000 hommes pour terminer le chemin de fer au temps fixé, en 1910, la situation devient grave. M. Schreiber croit que seul le travail asiatique peut régler la difficulté.

POLICE A L'OEUVRE. — Les détectives Ryan et Culver ont arrêté deux étrangers qui ont donné les noms de Richard Hans et Max. Goodman, sur l'accusation d'être des pickpockets. Ces individus auraient enlevé la bourse de M. Archie McPhee, à la gare Union. Ils subiront leur procès lundi. Pendant la semaine de l'exposition, toutes les gares sont surveillées afin de prévenir la visite des pickpockets de profession.

ECHO D'UNE TRAGEDIE. — Le chef de police vient de prendre une décision importante qui fait suite à la mort tragique d'Ida Rivet, noyée le 4 septembre à Earnscliffe. La PATRIE a rapporté tous les détails de cette mort. Se basant sur les témoignages entendus à l'enquête, le chef a congédié le constable McDermott et a suspendu le constable Dufresne pour une période indéfinie. Cette action est, dit-on, approuvée par les commissaires de police. Dans leurs témoignages les deux constables se sont contredits, McDermott disant qu'il avait agi sur les instructions de Dufresne. Comme résultat il fut démontré que sans l'intervention de la police, la jeune fille ne se serait pas jetée à l'eau et la tragédie enregistrée il y a quelques jours ne serait pas survenue.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. —Un commencement d'incendie chez M. F.-X. Charbonneau, rue Britannia, Hull, a causé des dommages au montant de $250. L'origine du feu est attribuée à des enfants jouant avec des allumettes.

La Bonne Santé

—est à la portée de presque tout homme et femme qui la désire ardemment. Commencez dès maintenant à prendre des

Pilules Beecham

En Vente Partout. *En Boîte de 25c*

PATRONS DE LA "PATRIE"

8328—Robe de fillette de 6 à 8 ans. Matériaux 3 vgs. en 38 pour 6 ans.

COUPON

PATRON No 3528

Nom .....
No. .....
Rue .....
Ville .....
Province ou Etat .....
Mesure de buste .....
De Taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

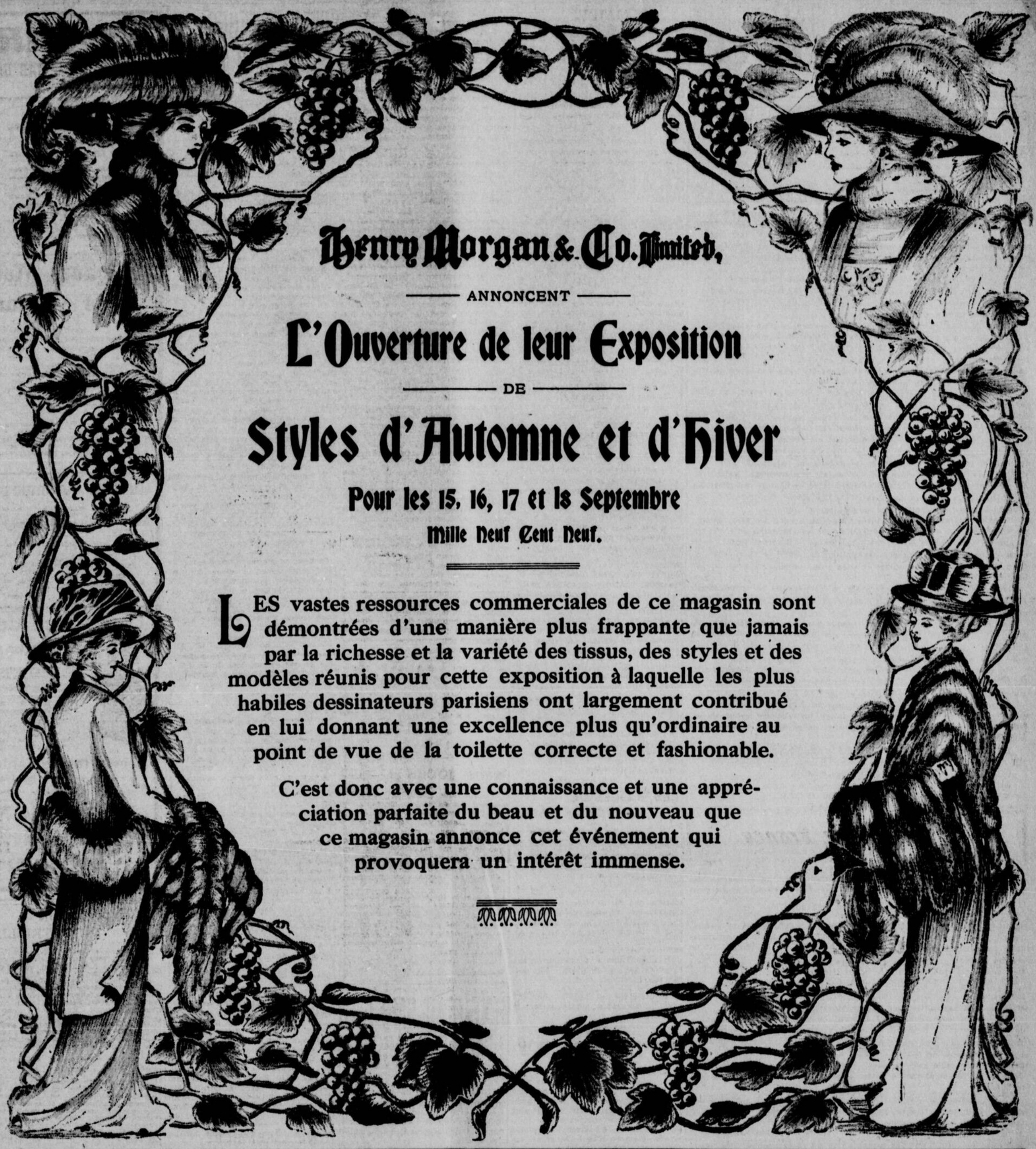

Revue Mondaine

Chez Sir A. Pelletier.

Sir Montagu Allan, qui a donné l'hospitalité à Sir Alphonse Pelletier durant le récent séjour de ce dernier à Montréal, sera à son tour l'hôte du lieutenant-gouverneur qui donnera un "garden party" en son honneur à Spencer Wood, le 21 du courant.

—o—

En ville.

M. L. E. Panneton, de Sherbrooke, est en ville, et loge au Viger.

—Madame J. A. de Cotret, de Maniwaki, est en visite dans sa famille, à Montréal.

—Mme Frs Falardeau et son fils Cyrille, de Québec, sont en ville, les hôtes de M. N. Lamontagne, frère de Madame Falardeau.

—Etaient en visite chez Madame Bousquet, de la rue Saint-Denis et chez Madame Leblanc, de la rue Mont-Royal, la semaine dernière : Madame Ricard et son fils, des Etats-Unis ; Madame G. St-Pierre et son fils, de Saint-Germain ; M. Ricard, de Sherbrooke, et M. Bousquet, de Drummondville.

—o—

En voyage.

M. de Loynes, consul général de France, et Madame de Loynes, sont partis pour un voyage de quelques semaines à Banff, et jusqu'à la côte du Pacifique.

—MM. L. A. Nadeau et A. Rhéaume, d'Outremont, sont partis, hier soir, pour Seattle et autres villes de l'Ouest. Ils ne seront de retour que dans six semaines.

—M. U. Hébert et sa sœur, Mademoiselle Laura, de Saint-Hyacinthe, sont en promenade chez des parents, à Ottawa, pour quelques jours.

—o—

De retour.

Sir Wilfrid et Lady Laurier, qui ont passé quelques jours à Brockville, les invités de Mme Fulford, sont de retour à Ottawa.

—M. et Mme Robert Reford et Mademoiselle Reford sont de retour de Petit Métis, où ils ont passé la belle saison.

—Sir Elzéar et Lady Taschereau, sont rentrés à Ottawa après une villégiature à la Rivière du Loup.

—M. Ls. Nap. Miller et Madame Miller, de Montréal, sont de retour à leur villa "Rocher-Malin", à Notre-Dame du Portage après un voyage au Bassin de Gaspé.

AU CLUB LEMIEUX

LES MEMBRES DE CE CLUB ADOPTENT UNE RESOLUTION DE CENSURE CONTRE LE PATRON DE LEUR ORGANISATION

A une réunion spéciale des membres du club Lemieux, hier soir, on a discuté la question de la création d'un bureau de contrôle et de la réduction du nombre des échevins, et l'on blâme très sévèrement l'attitude prise à ce sujet, par l'hon. Rodolphe Lemieux, au Monument National.

L'échevin Napoléon Séguin présidait. Il prit la parole, ainsi que les échevins Giroux, Médéric Martin et MM. John Mee et J. M. Bessette. Tous se déclarèrent opposés aux réformes proposées dans le referendum, dans les conditions actuelles.

MM. Martin et Giroux ne voudraient de la réduction du nombre des échevins, qu'advenant une redistribution des quartiers de la Ville. M. Martin en profita pour féliciter M. Giroux d'avoir mis de côté ses inclinations politiques et de s'être rendu à un club libéral.

L'attitude de l'hon. M. Lemieux fut blâmée par les orateurs qui se succédèrent à la tribune, et une résolution fut adoptée dans les termes suivants :

1o Que les membres du club Lemieux se déclarent contre la réduction du nombre des échevins tant qu'il n'y aura pas de redistribution des quartiers dans la cité de Montréal ;

2o Se déclarent complètement contre la création du bureau de contrôle, considérant la chose contraire aux intérêts ouvriers et nationaux ;

3o Que les membres regrettent la conduite de l'hon. M. Lemieux et les paroles malheureuses qu'il a prononcées à l'adresse d'honnêtes citoyens de Montréal ; et qu'une assemblée soit tenue à une date ultérieure pour considérer la question de retrancher son nom comme patron du club.

—Comment ! Il est décédé ? Il était pourtant encore jeune...

—C'est que, j'vas vous dire, y suivait un régime pour ne pas vieillir.

—Quoi ! belle dame, vous relisez mes poésies ? Combien vous me flattez ! ! !

—Il faut bien l'avouer, c'est pour tâcher de les comprendre.

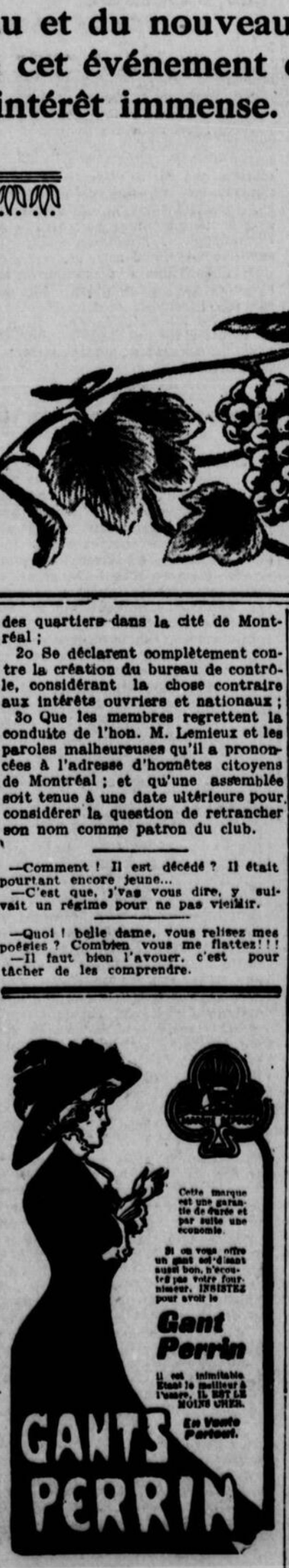

POUR **Fortifier les Enfants** pendant la période de Croissance **Le Vin des Carmes** n'a pas son Egal.

POUR **Combattre** Chez les **Enfants** LE **Surmenage** imposé par les études et les examens **Le Vin des Carmes** rendra les plus précieux services

Contre l'Anémie, la Faiblesse, l'Epuisement, il n'existe pas de meilleur reconstituant que le **VIN DES CARMES**

EN VENTE PARTOUT. *Demandez-le à votre fournisseur.*

A. TOUSSAINT & CIE, DEPOSITAIRES GENERAUX 194 Rue St-Paul, Québec.

CE QUE LA COMMISSION DES ETATS-UNIS a appris à propos des méthodes des "United Mine Workers" d'Amérique

QUELQUES EXTRAITS DU RAPPORT DE LA COMMISSION DONT LE JUGEMENT ARBITRAL A ETE ACCEPTE PAR LES U. M. W. A., SPECIALEMENT INTERESSANTS EN CE MOMENT POUR LES CANADIENS

En ce moment, où les "United Mine Workers" d'Amérique font tous leurs efforts pour contrôler la situation du travail dans les districts miniers de la Nouvelle-Ecosse, il est important que les Canadiens soient éclairés sur le caractère de cette organisation étrangère du travail ; les extraits suivants, tirés du rapport au Président des Etats-Unis, sur la grève du charbon anthracite, de mai à octobre 1902, par la Commission de la grève du charbon anthracite, sont donc dignes d'une soigneuse attention.

Les "United Mine Workers" d'Amérique, par leur président, Monsieur John Mitchell, ont accepté d'être liés par le jugement arbitral de la Commission.

A l'ouverture des séances à Scranton, une application lue devant la Commission fut présentée en faveur de certains mineurs non-unionistes ; plus de 2,000 personnes se représentant comme mineurs non-unionistes signèrent l'application, avec l'acceptation de leur part, à être liés par le jugement arbitral.

La principale cause de la grande grève peut être trouvée dans le désir de la reconnaissance de l'Union des Mineurs par les Opérateurs de Mines.

La Commission fut contrainte d'éluder la question, en faisant un jugement qui forçait à un arrangement entre les opérateurs de Mines et les "United Mine Workers" d'Amérique.

L'histoire et les causes de la grève, tirées des volumineux témoignages entendus par la Commission et des arguments du conseil des autres, avec lesquels la séance publique ut close, ont amené la Commission à la conviction que la reconnaissance de l'Union et de traiter avec les Mineurs au moyen de leur union, était considérée par les opérateurs et les mineurs, comme une des principales questions engagées dans la controverse pendant la grève.

Une grande importance est donnée à l'accusation que l'Union des 'United Mine Workers" recoure et encourage l'arbitraire et la violence dans ses efforts à accomplir ses desseins ou désirs.

LES DROITS DU PATRON

Afin d'être qualifiée à une telle reconnaissance, l'organisation du travail ou union, doit aussi reconnaître de même les droits du patron et des autres, ce que l'union demande pour elle et ses membres. L'ouvrier a le droit de quitter ou de se mettre en grève avec ses camarades, quand en le faisant, il ne viole pas un contrat fait par ou pour lui. Il n'a pas non plus le droit ni la liberté de détruire ou d'endommager la propriété du patron ; pas plus qu'il n'a le droit d'intimider ou d'user de violence envers un homme qui veut exercer son droit de travailler, ni d'intervenir avec ceux qui ne pensent pas que l'union offre la meilleure méthode pour arranger les griefs.

DESORDRE ET ARBITRAIRE

Il est admis que ce désordre et cet arbitraire furent incidents à la grève. Son histoire est tachée avec un record d'émeute et de sang répandu par trois meurtres, sans provocation, sauf par le fait que deux des victimes voulaient jouir de leur droit de travailler, et l'autre victime comme officier de loi, faisait son devoir en tâchant de préserver la paix. Les hommes qui choisirent le travail, ou qui restèrent au travail, furent terrorisés et intimidés. Dans plusieurs cas, les maisons de ces ouvriers furent dynamitées ou autrement assaillies et les vies des femmes et enfants innocents furent mises en péril. La force armée, employée pour protéger les mines et les hommes qui y travaillaient, ne fut pas une précaution utile, et le gouverneur de l'Etat fut, comme le démontre l'évidence devant la Commission, justifié d'appeler la milice pour faire respecter les lois. Le ressentiment exprimé par plusieurs grévistes ne plaide pas beaucoup pour le caractère paisible de ces personnes. Aucun citoyen paisible ne craint ni ne ressent la présence de la force armée.

LES DROITS DE RESTER A L'OUVRAGE

Le droit de rester au travail, là où d'autres ont cessé de travailler ou de s'engager de nouveau au travail que les autres ont abandonné, est une partie de la liberté personnelle d'un citoyen et qui ne peut jamais lui être retirée et chaque atteinte à ce droit mérite et devrait recevoir toutes les rigueurs de la loi.

Le droit et la liberté de suivre une vie paisible sans molestation ou attaque, concernant le confort et le bonheur de tous les hommes, et le dénie de ce droit et de cette liberté, signifie la destruction d'un des plus grands, si ce n'est du plus grand des bénéfices que confère l'organisation sociale.

Une organisation de travail ou autre, dont le but ne peut s'accomplir que par la violation de la loi et l'ordre de la société n'a aucun droit d'exister.

La paix et l'ordre doivent être maintenus à tout prix, mais doivent être maintenus par des officiers responsables régulièrement nommés aux dépens du public, et renforcée autant qu'il le sera jugé nécessaire par les autorités publiques.

La soumission des Opérateurs exprimait clairement leur répugnance à entrer en relation avec l'Association des United Mine Workers, expressément parce que cela sacrifiait les droits des non-unionistes.

Extraits du rapport du président de la compagnie Delaware & Hudson :

Les affaires de l'Association sont gérées par un bureau exécutif ayant ses quartiers généraux à Indianapolis, et par des conventions tenues de temps à autre, représentant l'organisation entière. Le but de l'association est, autant que possible, de régler la fourniture du travail engagé dans l'opération du minage du charbon dans tous les termes d'emploiement qui s'y rapportent. L'association consiste donc en une organisation centrale qui essaie de contrôler la production du calorique partout dans tout le pays, et comprend dans ses membres plus de mineurs de charbon bitumeux que de mineurs d'anthracite. Son principal but est de contrôler l'entière provision de calorique du pays.

Elle s'oppose à l'introduction de machines qui économiseraient du travail; elle essaie de limiter la fourniture du travail et de réduire tout au type du plus petit effectif, et de systématiquement augmenter le coût de la production. Elle pose des demandes extravagantes afin de servir de base de compromis. Elle fait exécuter ses ordres et instructions habituellement par n'importe quels moyens, y compris les grèves de sympathie, boycottages, et autres moyens pareils, non confinés à ses seuls membres, mais aussi les personnes similairement employées et qui sont appelées à se joindre à la grève.

Les méthodes ont fréquemment été condamnés par les cours de justice, et sa réponse consistait principalement dans la critique des décisions judiciaires.

Le but de l'association ainsi que sa méthode d'accomplir ses résultats, sont donc d'une légalité douteuse, et ses tendances sont d'empêcher le progrès et la prospérité du pays. L'association des "United Mine Workers" a montré son inaptitude à contrôler ses propres membres. Après le règlement de la grève d'octobre 1900, sur des conditions qui furent acceptées par l'Association des mineurs, les grèves locales et les désordres furent plus fréquents que jamais auparavant. De plus, pendant la grève qui venait de se terminer, malgré les déclarations publiques des officiers de l'Association des Mineurs en faveur de la paix, il y eut des désordres continuels et des actes de violence, qui furent finalement reconnus par le Gouverneur de Pennsylvanie et qui rendirent nécessaire, l'appel de la milice de l'Etat, par une proclamation qui établissait les conditions de tumulte et de désordre existantes et qui augmentaient constamment.

NE RECONNAITRA PAS LA U. M. W. A.

Extraits des déclarations du président de la compagnie du chemin de fer Delaware, Lackawanna et Western :

"Cette compagnie affirme d'une façon non équivoque que, pour aucune considération, elle ne reconnaîtra ou n'entrera dans aucune entente avec l'association connue sous le nom de United Mine Workers of America ou toute branche de cette association. Elle ne permettra pas non plus à cette association ou à ses officiers de dicter les conditions d'après lesquelles elle devra conduire ses affaires. Cette association a été déclarée illégale par les cours fédérales parce qu'elle est en opposition avec les principes vitaux de notre gouvernement. Elle cherche à faire enrôler dans ses rangs tous les ouvriers travaillant dans les mines de charbon des Etats-Unis et au cas où elle réussirait elle pourrait, selon son gré paralyser les industries nationales et ce serait naturellement le peuple qui en souffrirait. Ses principes tendent à opprimer les ouvriers industrieux et ambitieux et à les ramener au pied de l'échelle sociale. Elle n'a pas jusqu'ici hésité à sacrifier des vies, des libertés et des fortunes pour en arriver à ses fins désastreuses et il y a tout lieu de croire qu'elle continuera à suivre cette ligne de conduite dans l'avenir. Elle refuse de reconnaître le droit d'un homme de travailler pour qui bon lui semble."

ORIGINE DE CETTE ASSOCIATION.

Extraits des déclarations du président de la Pennsylvanial Coal Company :

"La United Mine Workers" était à son origine une organisation composée d'ouvriers employés dans les mines de charbons bitumineux. Jusqu'à son entrée dans le champ de l'anthracite en 1899 la paix et la satisfaction avaient régné pour un quart de siècle dans les mines de cette compagnie ; à cette période de calme succéda cependant une période d'agitation, de troubles et de pertes financières. En 1900 avec une liste de moins de 6000 membres ou environ 5 pour cent du nombre des ouvriers employés dans les mines d'anthracite, elle provoqua une une grève longue et désastreuse. Une augmentation importante des salaires fut accordée sur la promesse que le différend s'était terminé de façon satisfaisante pour les deux partis, mais il n'en fut rien et l'agitation se continua, cette fois dans le sens de la réduction des heures de travail des employés. Il s'en suivit une dépréciation et une détérioration dans le travail des employés s'élevant à environ 13 pour cent dans la quantité de charbon extraite par chaque homme et par jour. Durant les deux dernières années, les membres de cette association ont provoqué plus de grèves et causé plus d'interruptions dans le travail que durant les 25 années précédentes. En six mois il se produisit plus de cent interruptions dans le travail causées par des demandes extravagantes et des agitations qui eurent pour résultat une perte énorme de salaires pour les ouvriers ainsi qu'une perte de 600,000 tonnes dans la production. Lorsque la dernière grève fut déclarée un règne de terreur, que la United Mine Workers ne put ou n'essaya pas d'enrayer, fit place à la tranquillité habituelle et fit de tels progrès dans les mines d'anthracite que le gouvernement de Pennsylvanie fut obligé d'émettre une proclamation et de demander l'aide de la garde nationale de Pennsylvanie pour protéger les ouvriers qui n'avaient pas l'intention de quitter l'ouvrage ainsi que leurs familles et de maintenir en même temps la paix publique. La United Mine Workers Association n'est pas incorporée et par conséquent légalement irresponsable et il n'existe aucune méthode légale de nature à faire respecter les engagements pris par ses officiers. Ce n'est pas une union ouvrière composée d'ouvriers adonnés à un métier particulier, mais c'est une organisation composée d'employés de deux industries opposées, extraction de l'anthracite et extraction du charbon bitumineux et dans l'anthracite seul, comprenant des employés engagés dans plus de trente occupations et métiers différents, mineurs, charpentiers, mécaniciens, forgerons, conducteurs de chevaux, chauffeurs, maçons et autres dont les intérêts ne sont nullement communs, excepté en ce qu'ils sont tous employés dans une mine de charbon. Environ 20 p.c. de ces 150,000 ouvriers sont des jeunes gens de 14 à 21 ans et parmi lesquels se trouvent plus de 20 nationalités différentes.

LES OUVRIERS SE DEMORALISENT

Extraits des déclarations du président de la Scranton Coal Coy and Elk Hill Coal & Iron Company. "Depuis que l'Association appelée la United Mine Workers of America a mis le pied dans les mines d'anthracite, les ouvriers sont devenus démoralisés ; ceux qui sont entrés dans cette association ont tyrannisé ceux qui ne voulaient pas suivre leur exemple et ont commis des actes innombrables de violence et d'oppression depuis qu'ils ont motivé la grève du mois de mai dernier afin d'empêcher leurs camarades de retourner au travail : ils ont essayé de ruiner les compagnies en débauchant les mécaniciens, chauffeurs, préposés aux pompes et autres, chargés de protéger les mines contre les inondations et les incendies et les préserver non seulement pour le bien des propriétaires mais aussi pour celui des ouvriers lorsqu'ils reprendraient l'ouvrage ; les règlements de l'union ont motivé un nombre incalculable de grèves minimes depuis 1900 et la discipline observée auparavant dans les mines, dans lesquelles travaillent un grand nombre de jeunes gens, toujours inclinés à la révolte mais admis malgré tout à une voix dans les votes de l'unioni est devenue si défectueuse que l'efficacité des groupes d'ouvriers et par suite la capacité de production des mines s'en est ressentie."

Extraits des déclarations du président de la Philadelphia & Reading Coal and Iron Company : " Cette compagnie en réponse à une quatrième demande, dit que la United Mine Workers of America était à l'origine une organisation d'ouvriers employés dans les mines de charbon bitumineux, que ce charbon rivalise sur le marché avec l'anthracite et que depuis que la United Mine Workers of America a mis le pied dans les mines d'anthracite les conditions dans ces dernières mines sont devenues intolérables ; la production a diminué la discipline a disparu entièrement, des grèves se sont produites presque journellement, les ouvriers travaillent quand et comme ils veulent et le coût d'entretien de ces mines a été considérablement augmenté.

A la convention de Shamokin des Mineurs unis d'Amérique assemblés à cet effet, il a été résolu que: les Mineurs unis de chaque mine lorsqu'un employé refuse de rejoindre les membres de l'organisation et de porter l'insigne après avoir usé de moyens persuasifs pour décider les mineurs à se joindre à leur association ont plein pouvoir comme gouvernements locaux de suspendre les opérations sur la mine jusqu'à ce que les mineurs soient affiliés à l'organisation. Subséquemment, à savoir : Que le 12 mai, les mineurs unis d'Amérique ont inauguré une grève et par intimidation ont causé une suspension d'ouvrage dans toutes les mines. A la date du 21 du même mois un ordre formel et officiel demandant aux pompiers, aux chauffeurs et aux mécaniciens de déserter leurs postes, les menaçant de se soumettre à leur demande injuste par la destruction des mines, par violences et menaces d'empêcher toute autre personne de remplacer les pompiers, chauffeurs et mécaniciens. La dite Association des Mineurs Unis d'Amérique sachant parfaitement que le matériel de la Compagnie, tels que pompes ne fonctionnant pas, il était impossible de recommencer le travail de plusieurs mois après la grève, et que pour cette raison, les mineurs priveraient de combustible le public durant les mois d'hiver. En se conformant à la grève et aux pouvoirs donnés à la convention de Shamokin, de suspendre l'ouvrage d'une mine aussitôt qu'un mineur ne fera pas partie de l'organisation toutes les prérogatives de force et de violence seront employées à prévenir le pompage des mines pour en prévenir la destruction et l'empêchement au travail des non-unionistes.

La situation est très bien dépeinte dans la proclamation du Gouverneur de la Pennsylvanie à laquelle nous vous référons comme réponse.

EN GREVE SANS AVERTISSEMENT

Extrait d'un état du président de la Lehigh Coal and Navigation Co.

"Depuis lors, la plupart d'entre eux se sont joints à l'union et se sont sentis tenus de prendre part à la grève quand elle fut ordonnée en mai dernier.

Aucune plainte ne fut adressée à cette compagnie, aucun grief allégué et aucune requête ne fut transmise demandant l'élévation des salaires, mais sans avertissement aucun, les hommes quittèrent le travail en corps, contre leur volonté propre, simplement parce qu'ils avaient été mis en demeure de le faire par les ouvriers des autres mines de charbon. Pendant la grève, un grand nombre de grévistes ont exprimé leur désir de reprendre le travail et déclaré aux soldats et officiers en détachement qu'ils seraient heureux de retourner travailler si la permission leur était accordée, car ils avaient été débauchés et retenus par une minorité infime de gens sans aveu qui les assaillirent pendant qu'ils étaient au travail, terrorisèrent leurs familles, attaquèrent leurs demeures et, de cette façon, rendirent impossible la reprise au travail, à moins d'être logés et ravitaillés dans la mine.

Il y eut bien une protestation de la part des leaders qui affirmèrent avoir défendu toute violence, mais on donna à leur protestation la signification qu'elle méritait, car de nouveaux troubles se produisirent invariablement après la visite des leaders dans le voisinage.

Ces sauvageries ne furent commises que dans l'intérêt de la grève ordonnée par l'union, aucune animosité personnelle ne les inspirait, mais elles étaient commises systématiquement, dans l'intérêt de la grève des mineurs de l'union et les mineurs de l'union ne firent rien, en tant que membres d'une société, pour les prévenir ni pour faciliter l'arrestation des hommes coupables de ces crimes.

Une liste de ces incidents, loin d'être complète, sera trouvée dans l'appendice, marquée Exhibit D.

Les faits sus-mentionnés et les opinions exprimées sans crainte par des hommes très connus dans leurs pays parlant d'après leur expérience sur cette organisation, suffiraient à convaincre les Canadiens qui ont à cœur la tranquillité et la prospérité de leurs districts ; que leur maintien est appelé à causer de sérieux obstacles à l'exploitation des ressources naturelles du pays et à devenir une menace pour sa prospérité commerciale depuis que les districts miniers sont contrôlés par une organisation dans le genre de la United Mine Workers of America.

NAVIGATION

VOYAGES A BON MARCHE SUR LA R & O Ligne Pittoresque Américaine

Voyages du "RETOUR A MONTREAL"

Prix d'un voyage simple en 1ère classe, pour l'aller et le retour aux MILLES ILES ET QUEBEC. Spécial pour LE MERVEILLEUX SAGUENAY et retour, au bas prix de $18, y compris les repas et la cabine en route. — Magnifiques nouveaux vapeurs, allant est et ouest régulièrement. Tous renseignements au

Bureau des Billets en Ville : 128-128 rue St-Jacques, VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE.

Cie. Navigation Can. du St-Laurent Ltée.

MONTREAL ET QUEBEC

Billet simple, $3.00 ; retour, $5.00. Départ tous les jours à 5 hre. p.m., excepté le dimanche.

MONTREAL ET CHAMBLY

Départ les mardis et vendredis à MIDI.

Excursion le Dimanche

Départ à 9 a.m. pour St-Sulpice, Lavalterie, Lancraie et Sorel, de retour à 1.30 p.m.

Prix, aller et retour, 75c.

BUREAU : 58 NOTRE-DAME EST.

Phone Main 976 ; Quel, Main 3168.

24-ma-me-v-jno

Ottawa River Navigation Coy.

Exposition d'Ottawa

Aller et Retour $2.50

Billets valides pour partir du 10 au 16 et pour revenir le 20.

VOYAGE A OTTAWA

Aller par bateau et retour par chemin de fer ou aller par chemin de fer et retour par bateau via la pittoresque rivière Ottawa et les Rapides de Lachine. (Aller les 17 et 18 et retour le 23) par l'un ou l'autre des deux chemins de fer. $3.60

RAPIDES DE LACHINE

CHANGEMENT D'HORAIRE

Prenez le train de 4.21 p.m. du G.T.R. pour raccorder avec le bateau qui quitte le quai vers 4.50 p.m.

14-15-16-17-18

VOUS TROUVEREZ VOTRE INTERET EN ANNONCANT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

LIGNE DU ST-LAURENT

MONTREAL A NEW-YORK

STR. "TRINIDAD"

DEPART DE MONTREAL (QUAI VICTORIA)

LUNDI, 13 SEPTEMBRE, A 4 HEURES P.M.

Départ de Québec le jour suivant à midi pour New-York arrêtant à

Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, Grande Rivière, Charlottetown, Pictou et Halifax.

Arrivant à New-York mercredi, 22 septembre, en temps pour les fêtes Hudson-Fulton.

Passage, de Montréal à New-York, $48 et $53.

Excellente accommodation pour passagers. Aucune cargaison ne sera reçue après 2 p.m. le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
160-jno

S. S. LADY OF GASPE

$30—DE MONTREAL A GASPE ET RETOUR

VOYAGE DE DIX JOURS

Repas et cabine compris. Accommodation excellente. Prochains départs les mardi, 21 SEPTEMBRE et 5 OCTOBRE, A 1 p. m., Jetée Victoria. Pour le fret et les billets, s'adresser à

A. LEMIEUX, Agent.
Main 85, 409 Edifice du Board of Trade
117-jno

Cie Générale Transatlantique

Départ chaque jeudi à 10 a.m.
De New-York au Havre-Paris, France.

xLA SAVOIE ..... 16 Sept.
xLA LORRAINE ..... 23 Sept.
xLA PROVENCE ..... 30 Sept.
xLA TOURAINE ..... 7 Oct.
xLA SAVOIE ..... 14 Oct.
LA LORRAINE ..... 21 Oct.

xPaquebots à deux hélices. Renseignements: Gosin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 12 Notre-Dame Ouest, Montréal. 161-jno.

RETOUR A MONTREAL

Il n'y a pas de meilleur moyen de voir et d'apprécier les merveilleux progrès de Montréal et ses alentours que de faire une promenade en tramway sur l'une des Lignes Principales à travers la ville. Les voyages suivants sont recommandés aux anciens montréalais anxieux de se renseigner sur leur ancienne cité.

AU TOUR DE LA MONTAGNE: —C'est l'un des plus délicieux voyages qu'on puisse faire, car il procure aux visiteurs une splendide occasion de voir et d'apprécier les beautés du fameux Mont Royal ainsi que les pittoresques villes suburbaines sises autour de la montagne.

SERVICE REGULIER :— Rue Ste-Catherine, à toutes les 20 minutes à partir de 10 a.m.

PRIX DE PASSAGE :— Dix cents et un prix de passage en ville.

AUTOUR DE LA MONTAGNE EN TRAMWAY OBSERVATOIRE SPECIAL :— Passant par les rues Peel et Ste-Catherine à 10 a. m. et à toutes les heures dans la suite.

LE PASSAGE ALLER ET RETOUR est de vingt-cinq cents (25c)

WESTMOUNT HAUTE-VILLE :— Les tramways des rues Guy, Beaver Hall et Delorimier passent à travers Westmount Haute-Ville, ce qui constitue probablement l'une des plus belles promenades en tramway en Amérique.

LE PASSAGE ALLER ET RETOUR est de dix cents (10c).

LACHINE :— Un délicieux voyage de neuf milles en tramway à Lachine aux souvenirs historiques, passant à travers la partie ouest de la Cité et montrant le développement merveilleux de cette partie de la ville. Les personnes désirant faire le Saut des Rapides doivent prendre les chars de 4 p. m. Les chars quittent le coin du Carré de la Place d'Armes toutes les 20 minutes.

LE PRIX D'ALLER ET RETOUR est de trente cents (30c) en argent et un billet de passage en ville.

BOUT DE L'ILE :— "L'endroit où les rivières se rencontrent.". Les visiteurs ne devraient pas manquer cette occasion de jouir de cette promenade populaire de douze milles en tramway. Les paysages le long du chemin sont des plus beaux. La Compagnie des tramways possède un magnifique terrain à Pique-nique au terminus de sa ligne.

SERVICE :— Les chars quittent les angles de l'avenue Lasalle et de la rue Notre-Dame toutes les demi-heures.

LE BILLET D'ALLER ET RETOUR coûte trente-cinq cents (35c)
169-3

REVEIL AU SAULT-AU-RECOLLET

UN GROUPE D'HOMMES DE PROGRES DECIDENT DE DOTER CETTE JOLIE LOCALITE DE SERVICES PUBLICS DE PREMIER ORDRE.

(Spécial à la PATRIE)

SAULT AU RECOLLET, 14 —Notre village ne voulant plus se laisser devancer par Ahuntsic et Bordeaux qui sont plus jeunes que lui veut à tout prix se réveiller et marcher lui aussi dans la voie du progrès.

A l'heure qu'il est, le Sault-au-Récollet qu pourrait devenir une des plus coquettes places d'eaux des environs, est dépourvu d'égoûts, et de système d'éclairage; son aqueduc est plus que défectueux, privant, souvent les consommateurs de ce liquide indispensable, qui est l'eau, de plus, les rues de notre village, plus ou moins bien entretenues sont bordées de trottoirs qui sont la plupart en mauvaise condition.

Bordeaux qui était au printemps dernier dans le même état que notre village s'est tout transformé, sous l'action d'un groupe d'hommes de progrès.

Ahuntsic, à son tour, vient d'emprunter un montant considérable, pour faire de cette localité, l'une des plus belles de la région, en la dotant comme Bordeaux, de canaux d'égoût, d'un aqueduc, de bons chemins et de trottoirs permanents.

Un groupe d'hommes de progrès, est maintenant au travail pour aviser aux moyens à prendre pour sortir le Sault de l'ornière, et faire une localité digne de ses voisins.— Déjà ces hommes ont tracé les grandes lignes du programme qu'ils ont conçu et nous croyons savoir, qu'en premier lieu, ils demanderont l'érection de notre village en municipalité indépendante de celle de la paroisse. Ces hommes d'énergie sont décidés à triompher quelque dure et opiniâtre que soit la lutte qu'ils auront à soutenir.

Profitez de la Semaine du Retour pour vous commander un chic complet ou un élégant pardessus. Ouvrage garanti ; fini supérieur. J. Hudon & Cie., marchands-tailleurs, 87 St-Charles Borromée.

LA CHASSE A L'ORIGNAL

Une revue sportive anglaise consacre un article sur ce sport dans le Nouveau-Brunswick.

Le "London Field," journal sportif de la capitale anglaise, dans son numéro du 14 août dernier, contient un article de M. Lincoln Wilbar, un des chasseurs les plus émérites d'Angleterre, sur la chasse au Nouveau-Brunswick. M. Wilbar parle avec un véritable enthousiasme du séjour qu'il a fait dans cette province et plus particulièrement des endroits giboyeux. Il invite ses compatriotes à y venir chasser le caribou et plus spécialement l'orignal dont le nombre est approximatif est de dix-huit mille avec une forte tendance à augmenter dans de grandes proportions. La région la mieux partagée sous le rapport de l'abondance du gibier est cette partie que traverse l'Intercolonial, tel que les comtés de Ristigouche, Gloucester et Northamburland et le nord de la province. On a abattu dans ces endroits des orignaux dont les bois mesuraient jusqu'à soixante-huit pouces. Une envergure de soixante pouces est très commune dans les bois d'animaux tués chaque année.

SIGNES DE PROSPERITE

Tous les indices nous font croire à une période de prospérité avec une moisson abondante et des capitaux arrivant largement de l'étranger. Le Canada devrait avoir cet automne une prospérité telle qu'il n'en a encore jamais vue.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

BLUE BONNETS

Mardi, jeudi et samedi, deux trains, à 1.50 et 2.15 p.m.

Mercredi et vendredi, un train à 1.50 p. m.

Retour immédiatement après la dernière course. Billets, simples 15c, aller et retour, 25c. Achetez vos billets de bonne heure pour éviter la foule au guichet. Billets en vente à 129 rue St-Jacques, à l'Hôtel Windsor et à la gare Windsor.

EXPOSITION Ottawa et Retour

14, 16, 18 septembre $3.35
15, 17 septembre $2.50

Billets valides pour revenir jusqu'au 20 sept. 1909.

RETOUR A MONTREAL

Du 13 au 20 septembre 1909
QUEBEC ET RETOUR $4.90
OTTAWA ET RETOUR (départ par chemin de fer, retour par bateau) $3.60

Billets en vente les 17, 18, 19 septembre. Limite de retour 23 septembre 1909.

La Ligne Courte pour les Provinces Maritimes

Trains rapides, wagons-lits directs, service de wagons-restaurant incomparable, à 7.25 p.m. tous les jours.

Service des Grands Lacs

Départ de Owen Sound.

Str. "KEEWATIN" tous les mardis.
Str. "MANITOBA" tous les jeudis.
Str. "ASSINIBOIA" tous les samedis

Le train qui raccorde avec ces steamers part de Montréal à 10.00 p. m., les lundis, mercredis et vendredis.

LA LIGNE FAVORITE POUR TORONTO

Deux trains par jour, y compris le dimanche, à 8.45 a.m. et 10.00 p.m.

EXCURSIONS

16, 17 et 18 septembre. Billets valides pour revenir jusqu'au 4 octobre, 1909.

TAUX, DE MONTREAL

Détroit, Mich. - - $15.00
BAY CITY, Mich $17.25
SAGINAW, Mich $17.15
GRAND RAPIDS, Mich $18.95

Chicago, Ill. - - $18.00
ST.PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn. $34.00

via la route Muskoka, via le Sault Ste Marie, directement via Détroit et Chicago.

ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour, via Owen Sound et Sault Ste-Marie $37.50
CLEVELAND, OHIO, via Buffalo et par bateau $13.85
CLEVELAND, OHIO, via Détroit, et par bateau $17.50

TAUX REDUITS

EN VIGUEUR DU 15 SEPT. AU 15 OCT. 1909 INCLUSIVEMENT.

Taux de seconde classe pour colons, de Montréal à

NELSON ET SPOKANE, VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE ET PORTLAND $47.70
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES $49.00
MEXICO CITY, Mex. .....

TAUX MINIMES POUR PLUSIEURS AUTRES ENDROITS

Les Wagons pour Touristes

quittent Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.30 p. m., pour Winnipeg, Calgary et Vancouver. Prix d'un lit — Winnipeg, $4 ; Calgary, $6.50 ; Vancouver, $9.

EXPOSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE

SEATTLE, WASH., JUSQU'AU 15 OCTOBRE 1909.

Des billets de première classe pour un voyage aller et retour seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, C. A.
VICTORIA, C. A.
SEATTLE, Wash.
TACOMA, Wash.
PORTLAND, Ore. } $89.00

Départ via n'importe quelle route directe régulière, retour par la même route ou n'importe quelle autre route directe régulière.

SAN FRANCISCO, Cal.
LOS ANGELES, Cal. $104.25

Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San Francisco, retour par Portland, Oregon, et de là par n'importe quelle route directe régulière ou vice versa.

Bons pour le retour jusqu'au 31 octobre 1909

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de poste. 169-jno

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles, Punaises, Mites.

NE REPAND PAS DE MAUVAISE ODEUR

Chez tous les Marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Ont.

Un des signes les plus certains de la prospérité, ce sont les grands achats d'articles de luxe. Un exemple frappant est le fait que MM. Willis & Cie, l'un des établissements les plus considérables de Montréal, dans le commerce des pianos, ont autorisé M. W. D. Willis et M. C. D. Paterson, à donner une commande, lors de leur visite à l'exposition de Toronto, pour pas moins de cinq chars de pianos, et ce, de la Dominion Pianos & Organ Co., Limited, de Bowmanville, Ont., — tant ils appréciaient les pianos fabriqués par la compagnie de Bowmanville. MM. Willis & Cie ont aussi fait l'acquisition d'un certain nombre de pianos de luxe que l'on a beaucoup admirés à l'Exposition et que l'on pourra voir aux salons d'exposition de Willis.

LA FETE DES ARTISANS

Nous devons relever certaines inexactitudes qui se sont glissées dans notre compte-rendu de la fête patronale des Artisans, paru dans notre numéro d'hier.

La messe à la cathédrale fut chantée par Mgr Guertin, de Manchester, E.-U., et non par Mgr Racicot, et le sermon fut prononcé par Mgr Roy, de Québec.

De plus, nous aurions dû expliquer qu'au cours de son allocution, au Monument National, le soir, Monseigneur Bruchési avait suggéré que la Société des Artisans se fit autoriser par la législature, afin de pouvoir faire quelques dons à nos institutions de charité en percevant à cette fin, une légère contribution spéciale.

...Sur le boulevard :

—Quel est ce monsieur à qui vous venez de dire : "Bonjour, cher ami ?"

—Un garçon que je connais vaguement et qui ne m'est nullement cher, je vous prie de le croire.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETES HUDSON-FULTON NEW-YORK, N. Y.

Du 25 Sept au 2 oct. 1909.
Dates de départ : 24 au 30 sept. $15.45
Limite de retour, 10 oct., 1909.

Retour à Montréal

Du 13 au 20 septembre 1909 :
QUEBEC ET RETOUR ... $4.90
OTTAWA ET RETOUR (départ par chemin de fer, retour par bateau) $3.60

Billets en vente les 17, 18, 19 septembre. Limite de retour 23 septembre 1909.

EXCURSIONS

Les 16, 17 et 18 septembre 1909, valides pour revenir jusqu'au 4 octobre 909.

TAUX DE MONTREAL

Détroit, Mich. $15.00
PORT HURON, Mich $14.85
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. $17.15
GRAND RAPIDS, Mich. $18.95

Chicago, Ill. $18.00
ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., en chemin de fer..... $34.00
ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, via Route des Lacs $37.50
CLEVELAND, OHIO, via Buffalo, et par bateau $13.85
CLEVELAND, OHIO, via Détroit, par bateau $17.50

EXPOSITIONS

OTTAWA ET RETOUR

Dates de départ : 15 et 17 septembre $2.50
Dates de départ : 14, 16 et 18 septembre $3.35
Limite de retour, 20 sept. 1909.

Quatre trains tous les jours de la semaine, deux trains dans chaque direction le dimanche. Quittent Montréal à 8.30, 9.35 a.m., 3.35 et 8 p.m. Quittent Ottawa à 8.30 a.m., 3.15, 4.40 et 7.10 p.m.

Exposition d'Ogdensburg, N. Y.

Billets pour (PRESCOTT ET RETOUR)
Dates de départ 20, 21, 22, 23, 24 septembre $3.40
Limite de retour, 25 sept. 1909.

4 TRAINS TOUS LES JOURS et la seule Voie Double POUR

Toronto Buffalo Détroit Chicago

et autres endroits de l'ouest. Quittent Montréal à 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p. m.

— AUSSI —

L'International Limited

LE PLUS BEAU ET LE PLUS RAPIDE TRAIN DU CANADA.

Quitte Montréal à 9.00 a.m. et a un wagon-salon et un wagon-lit Pullman directs de Montréal à Chicago ; aussi un wagon-salon, wagon-bibliothèque et wagon-café du Grand Trone et wagon de première classe, directs de Montréal à Toronto et Détroit—Repas et rafraîchissements en route. Voie double. — Voie parfaitement nivelée.— Equipement moderne — Trains rapides, Système de Block signal. Tunnel St-Clair.—Bibliothèque gratuite. Magnifiques paysages—Employés courtois. Portiers à casquettes rouges, sur tous les trains de Montréal (Gare Bonaventure).

TAUX REDUITS

DU 15 SEPT. AU 15 OCTOBRE INC.

Taux de seconde classe pour colons, de Montréal à

NELSON ET SPOKANE ... ...
SEATTLE, VICTORIA, Vancouver et Portland $47.70
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Mexico City, Mex. $49.00

Taux minimes pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES quittent Montréal les lundis, mercredis et vendredis, à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et l'OUEST jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE—Un prix nominal est chargé pour les lits, que l'on peut réserver d'avance.

La Route des Lacs pour l'Ouest du Canada

La route la plus attrayante est celle du Grand Trunk Railway System, Northern Navigation Co., à travers les lacs Huron et Supérieur, et par le Canadian Northern de Port-Arthur à Winnipeg et l'Ouest, offrant le meilleur service de chemin de fer possible et un voyage sur l'eau au-delà de toute comparaison.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure. 169-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Excursions à Prix Réduits

EN DESTINATION DE

Québec, Riv. du Loup, Cooouna et Little Métis

Départs les 17, 18, 19 Septembre. Bon au retour, jusqu'au 23 Septembre 1909.

CELEBRATION DU Retour à Montréal PRIX REDUITS

Départ du 11 au 20, retour au 21 Septembre 1909.

BUREAU des BILLETS de la VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets de la ville. 169-jno.

BREVETS, Marques de Commerce, etc.

C.C. COUSINS

SOLLICITEUR DE BREVETS

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" VOUS AIDERONT BEAUCOUP.

LA MAISON CARSLEY

VEND SES DEUX MAGASINS ET SON IMMEUBLE DE LA RUE STE-CATHERINE. — M. REA A LA TETE D'UN SYNDICAT DE TORONTO EN EST LE PROPRIETAIRE.

Tard hier soir on a annoncé que le magasin Carsley, ainsi que l'immeuble dans lequel il est installé rue Sainte-Catherine, avait été vendu à un syndicat de Toronto, à la tête duquel se trouve M. A.-E. Rea. Le syndicat s'est porté également acquéreur du magasin Carsley, de la rue Notre-Dame, de celui de la rue Sainte-Catherine-Ouest, et du fonds de commerce de la compagnie. L'immeuble de la rue Notre-Dame, ni le "good-will" ne sont cependant compris dans la vente.

Aux termes de la transaction, la compagnie Carsley doit se retirer des affaires aussitôt que le syndicat aura vérifier le stock et en aura pris possession, soit dans environ un mois.

Nous tenons de M. S. Carsley le chiffre de la transaction, qui atteint deux millions de dollars.

Le syndicat Rea n'exploitera pas le magasin de la rue Notre-Dame. L'immeuble en sera vendu par la maison Carsley, qui du reste l'a déjà mis sur le marché.

M. A.-E. Rea est à la tête d'une entreprise industrielle à Toronto. Le syndicat qu'il dirige s'est récemment porté acquéreur de la maison Lindsay, à Ottawa. La transaction qui vient d'être terminée n'a été négociée que durant quelques jours, les parties en sont venus rapidement à une entente.

La maison Carsley est une des premières qui ait exploité à Montréal un magasin à rayons. Elle fut fondée par M. Samuel Carsley, qui décéda en novembre dernier. La maison de commerce débuta modestement et prit rapidement les énormes développements que chacun lui connait maintenant.

En 1871, M. Samuel Carsley vint se fixer de Kingston à Montréal. Pendant de nombreuses années le magasin était situé rue Saint-Jacques. Il résista pendant longtemps à la tentation d'aller s'installer rue Sainte-Catherine, comme les autres grands détaillants de la ville.

Quoi qu'il en soit, il y a trois ans la maison Carsley acheta l'immeuble occupé par le magasin Scroggie et depuis mai elle s'y est installée, mais elle a continué à exploiter son magasin de la basse-ville.

Quand elle vint s'installer rue Ste-Catherine il se produisit une courte opposition de la part de la maison Scroggie qui résista même aux injonctions des huissiers. Mais cette affaire dura peu et force resta à la loi. La maison Scroggie alla s'installer dans les superbes locaux occupés jusque-là par la maison Bell.

Les membres de la compagnie Carsley sont MM. W.-S. Carsley, président ; Samuel Carsley, vice-président ; et John Gibb Carsley.

(Corr. spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 14. — On annonce que la compagnie A.-E. Rea, de Toronto, qui a récemment acheté le magasin T. Lindsay, d'Ottawa, au prix de $250,000, vient d'acquérir le magasin de S. Carsley, de Montréal. Ce magasin est situé sur la rue Ste-Catherine. MM. Rea ont aussi acheté l'assortiment du magasin Carsley, de la rue Notre-Dame. L'opération représente, dit-on, la jolie somme de $1,500,000. L'opinion générale à Ottawa est que la maison Eaton, de Toronto, n'est pas étrangère aux transactions de MM. Rea, mais ces derniers refusent toute déclaration en ce sens.

LA TRAGEDIE DE LA RUE MANCE

LA COURONNE FAIT ENTENDRE Mme PRITCHARD ET LES AGENTS FOUCAULT ET O'SHAUGHNESSY.

La séance de la Cour d'Assises a été en partie occupée par le témoignage de Mme Pritchard, mais la défense n'a rien fait admettre d'extraordinaire au témoin. Mme Pritchard a juré qu'il n'avait jamais été question de mariage entre elle et l'accusé.

L'agent Mérineau, envoyé à la maison de Mme Pritchard pour essayer de faire entendre raison à Dillon, raconte qu'il a trouvé la porte fermée et barricadée. Un homme qu'il ne connaissait pas lui a dit de l'intérieur: "Vous faites mieux de vous en aller ou il va vous en coûter."

C'est à la suite de cette affaire que Mme Pritchard alla chercher un mandat d'arrestation.

L'agent Foucault raconte que lui et O'Shaughnessy ont été servir le mandat. Ils étaient accompagnés de la maitresse de pension et ils ont trouvé la porte fermée. Le témoin connaissait l'accusé et il l'a reconnu quand celui-ci lui a crié de s'en aller. Madame Pritchard est allée en arrière de la maison pour essayer d'entrer et Foucault est resté sur les marches du perron avec son compagnon. C'est alors que Dillon a tiré son premier coup de fusil, blessant Foucault à la tête.

Le témoin a été transporté dans une maison voisine par son camarade et c'est au moment où l'ambulance venait le chercher qu'il apprit la mort de Shea, tué quelques instants après que lui-même eut été blessé.

ACTION DE $15,000

(Spécial à la "Patrie")

ST-JEAN, Qué., 14. — Une grosse action en dommages vient d'être prise au greffe de notre Cour Supérieure contre la Compagnie du chemin de fer "Quebec Montreal & Southern". La réclamante est Mme Arlime Lavoie, d'Iberville, veuve de feu John McDonald, et elle demande la montant de quinze mille piastres ($15,000) pour la mort de son époux, causée par le déraillement d'un train du Rutland à la jonction d'Iberville. Son avocat est Mtre J.-S. Messier.

CE QU'IL ADVIENT DE PEARY

L'EXPLORATEUR AMERICAIN EST TOUJOURS A BATTLE HARBOR D'OU IL PARTIRA SAMEDI POUR SYDNEY.

NEW-YORK, 14. — Le "Times" a publié, hier, la dépêche suivante qu'il a reçue du commandant Peary :

" Battle Harbor,
via Cap Ray, 13.

" Le rapport du capitaine Neilsen n'est pas fondé. Meilsen possède du quartz du Cap Sheridan, où M. Roosevelt a hiverné.". PEARY.6

Le rapport auquel la dépêche de Peary fait allusion est une dépêche venue de Saint-Jean de Terreneuve, qui disait que le capitaine Neilsen, du steamer "Taft", avait eu une entrevue avec Peary à Battle Harbor. Neilsen annonça alors que Peary avait découvert une nouvelle terre, 200 milles au sud du pôle, et comme preuve à ce qu'il disait, il montra un morceau de cristal qu'il disait avoir été remporté de cette terre. Neilsen ajouta qu'il y avait beaucoup de ce minerai à cet endroit.

Une dépêche au "Times" dit que Peary se déclare de plus en plus enchanté de son voyage et qu'il serait prêt à l'entreprendre de nouveau. Il attribue le succès de l'expédition aux membres qui la composent. Ce succès est aussi dû aux équipages de chiens que Peary possédait, ainsi qu'aux courageux esquimaux qui les conduisaient.

Hier, le "Roosevelt" était tout décoré de drapeaux, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de la fille de Peary, Mlle Marie, qui naquit dans les régions arctiques en 1893. Sauf qu'il est très sale, le " Roosevelt " a la même apparence qu'à son départ il n'a subi aucun accident ; tout l'équipage est en excellente santé, mais regrette la mort du prof. Mawin.

EN ROUTE POUR SYDNEY

SAINT-JEAN, Terreneuve, 14. — On apprend, ici, que le "Roosevelt" quittera Battle Harbor, samedi, en route pour Sydney.

LES PROVISIONS DE COOK

SAINT-JEAN, Terreneuve, 14. — Allan Whitten, qui avait été nommé par Peary à la garde des provisions du Dr Cook, près de Annotok, confirme la déclaration de Cook que Peary et ses hommes ont pris les provisions de Cook pour aller au pôle Nord.

Cook avait des provisions pour trois ans, tandis que Peary en avait beaucoup moins.

Whitten affirme de plus que les gens de Peary se sont aussi emparés des collections d'ivoire et de peaux que Rudolph Francke avait charge de garder au dépôt de Cook.

SUITES FUNESTES D'UN ACCIDENT

M. F. A. LALONDE, DE WASHINGTON, Pe., EST MOURANT A L'HOPITAL DE LA CITE.

(Spécial à la PATRIE)

WASHINGTON, Pe., 14—M. Félix A. Lalonde, surintendant des travaux de construction de la compagnie "South West Penn Pipe Line", est actuellement mourant à l'hôpital de la cité, par suite d'une fracture du crâne qu'il a subie en tombant sur un tuyau émergeant du sol, sur une longueur de quatre pouces.m

Voulant débarrasser certains fils des branches d'un petit arbre, M. Lalonde grimpa dans cet arbre,mais il tomba d'une hauteur de 8 pieds, la tête se heurtant sur un tuyau en question. Le fils du blessé, M. T.A. Lalonde, témoin de l'accident,se hâta d'assister son père inconscient, appela une ambulance et fit transporter le malheureux à l'hôpital de la cité.

Trois médecins chirurgiens lui prodiguèrent les meilleurs soins, lui firent même subir une opération, mais les blessures semblaient mortelles et l'on s'attend à sa fin prochaine.

M. FELIX A. LALONDE, de Washington, Pe., qui a fait une chute fatale.

M. Lalonde est âgé de 57 ans; il habite les Etats-Unis depuis plus de trente ans. Très populaire, il ne compte que des amis.

En outre de sa femme, il a deux enfants, un garçon et une fille.

M. Félix Lalonde est le frère de M. Edouard C. Lalonde, inspecteur des accidents de chemins de fer et résidant à Longueuil, Canada, puis de M. Maurice Lalonde, de Oil City, Pe.

UNE ARRESTATION SENSATIONNELLE

HENRI FERRON, ACCUSE DU MEURTRE DE FLORA LARIVIERE, A LOWELL, MASS., EST ARRETE DANS LA BEAUCE.

ST-SEBASTIEN, 14—Henri Ferron de Lowell, Mass., que la police américaine et canadienne recherche depuis plus de deux semaines, pour un prétendu meurtre, a été arrêté ici, hier midi, par le détective Sylvain, de la police provinciale, qui était accompagné de M. Walsh, le sous-chef de la police de Lowell, et l'inspecteur Laflamme, de la même ville.

Pendant plus de quinze jours, Ferron a réussi à éluder les recherches que faisait la police des Etats-Unis et celle du Canada, mais il est aujourd'hui entre les mains de la police qui le transportera aujourd'hui à Québec, d'où il sera conduit à Lowell.

Ferron qui vient d'être arrêté à Saint-Sébastien d'Aylmer, est ce jeune canadien-français de Lowell, Mass., qui est accusé d'avoir assassiné, dans la nuit du 26 août dernier, Flora Larivière, une jeune femme qui demeurait avec lui et qui l'accusa dans sa déposition "ante mortem" de lui avoir causé les blessures qui ont amené sa mort.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

VENTE D'UNE MINE DE CUIVRE POUR $100,000. — COUR SUPERIEURE.—DECISIONS DES TRIBUNAUX.—BRILLANTE SOIREE. RECLAMATION DE $10,000, ETC.

(Spécial à la "PATRIE")

SHERBROOKE, 14. — Une importante transaction vient d'avoir lieu à Weedon, par le transport à un syndicat new-yorkais, de la mine de cuivre de John McDonald. La vente a été complétée samedi en considération d'une somme de $100,000.

—Le premier terme de la Cour Supérieure du district St-François, après la vacance, s'est ouvert aujourd'hui, sous la présidence de M. le juge Demers.

—Charles Green et M. Cormatt, les prétendus filous arrêtés durant l'exposition, pour tentative de vol sur la personne, ont été libérés sans procès mercredi, à la condition qu'ils quitteraient immédiatement la ville. Les prévenus devaient comparaître en enquête préliminaire devant le magistrat Mulvena, jeudi. Les accusés auraient été libérés sur la recommandation du chef de police, Davidson.

—Les services de la fanfare Harmonie de Sherbrooke ont été retenus pour un concert musical aux champs d'exposition de Québec, dimanche, le 19 du courant.

Il y eut séance d'ajournement de la Cour de Circuit, à Coaticook, vendredi, présidée par M. le juge Hutchinson qui y disposa de plusieurs causes ajournées du terme de juin, entr'autres les suivantes:

Corporation de Coaticook vs. People's Telephone. Action en réclamation de la somme de $150, étant pour taxes d'affaires. Jugement pour le plein montant de l'action et les frais.

Bélisle vs. Marcoux. Réclamation en dommages au montant de $99.00 pour diffamation de caractère. Jugement pour $5.00 et les frais de l'action intentée.

Beauport vs. Laperle. Action en réclamation d'une somme d'argent dûe en intérêt. Le défendeur conteste l'action, prétendant que le demandeur n'a aucun titre aux deniers réclamés, étant donné que la somme en principal productive des intérêts en question fait partie d'un apport réservé par l'épouse du demandeur dans son contrat de mariage. Action prise en délibéré.

Warran vs. Sanders. Réclamation pour dommages découlant de violation présumée de contrat. Action renvoyée avec dépens.

Comptois vs. Marcoux. Réclamation au montant de $99.00 pour dette présumée. Action renvoyée, chaque partie payant ses frais.

Perron vs. Beaulne. Action en réclamation du produit de billets promissoires, le défendeur répudiant cette demande en plaidant compensation. Action prise en délibéré.

Lamy vs. Leithead. Action en revendication du prix d'un cheval vendu sous lieu de promesse de vente et apparemment acquis de bonne foi par le défendeur qui en aurait lui-même disposé avant émission de la saisie en revendication, le demandeur n'ayant pas cru devoir faire valoir ses prétentions sur le cheval, alors que ce dernier était encore aux mains du défendeur. Action renvoyée avec frais.

—Une brillante soirée intime avait lieu au domicile de M. Geo. Charron, dimanche soir, à l'occasion du 16e anniversaire de naissance de Mlle Alice Charron. La veillée fut agréablement partagée entre le chant, la musique et la partie de cartes traditionnelle. Furent au nombre des invités: Mlles Eva Bilodeau, Louise Goupil, Bertha Berger, Ismelda Bilodeau, Yvonne Tremblay, Alexandrine Lemay, Marion Bilodeau, Anna-Marie Goupil, Antoinette David et Messieurs Henri Bilodeau, Edmond Lemay, A. Berger, Laurent Bilodeau, C. Bélanger, A. Charron, Alfred Tremblay, O. Normandin et Léon Charron.

—Trois fromageries et 18 beurreries furent représentées au comptoir de la Commission d'Industrie Laitière de Cowansville, samedi avec un actif de 76 meules de fromage et 588 boîtes de beurre. Le fromage fit vente nulle, 11⅛ cts; le plus haut prix offert ayant été refusé, tandis que le beurre eut la vogue des anciens jours aux prix de 23¼ et 23½ cts.

—La veuve de M. Nap. Martel, de Magog, ce cantonnier décédé en juin dernier, des suites d'un accident du métier, vient d'intenter une action en dommages au montant de $10,000 pour la mort de son époux, contre la compagnie du Pacifique qu'elle tient responsable de l'accident.

—Les funérailles de M. Etienne P. Gagnon, décédé la semaine dernière, ont eu lieu à l'église Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut présidé par M. l'abbé Couillard et l'inhumation eut lieu au cimetière St-Michel, où la dépouille fut portée par M. Hector Lanctôt, directeur funèbre, et MM. Oliva Cyr, Joseph Laframboise, Joseph Drapeau, Ovila Rivard, L. Lacombe et M. Fiscette. Remarqué au nombre des représentants du deuil: MM. Rémi Doyon, beau-père; George Gagnon, frère; Alfred Coulombe, oncle, et Napoléon Boisvert.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaitre les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS
La Signature de
Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.
THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

SÛRE PURE

LA SORTE QUI PLAÎT AU PUBLIC

MAGIC BAKING POWDER

Manufacturée au Canada

E.W. GILLETT CO. LTD.
TORONTO, ONT.

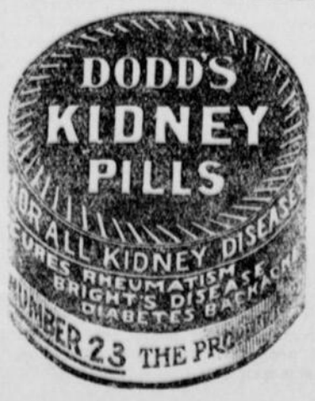

LA CIE S. CARSLEY Limitée

Mardi, 14 Sept. '09

MAGASIN DU HAUT DE LA VILLE
RUE STE-CATHERINE, (*TOUT L'EDIFICE*) Entre les rues Université et Victoria.
TELEPHONE UPTOWN 4840.

Bienvenue aux Anciens Montréalais !

Bureau d'Informations Gratuites pour les Visiteurs

AVEC UNE LISTE DES CHAMBRES A LOUER !

Immédiatement en arrivant, si un visiteur se rend à ce magasin, nous lui dirons où trouver des accommodations convenables pendant son séjour en ville—nous lui donnerons aussi des informations relatives aux taux des fiacres, aux routes des tramways, aux endroits intéressants, aux amusements, etc., etc.

SALLE D'ATTENTE POUR DAMES !

Utilisez ce bureau d'informations gratuites pendant que vous serez en ville.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES ET SOIES

Un étalage sans rival au point de vue du style, du bon goût et de la valeur !

C'est un étalage qui sera à la fois intéressant et instructif pour toutes les ferventes de la mode, quelles aient ou non l'intention d'acheter.

Et quand vous achetez à même ces stocks, vous bénéficiez de tous les avantages inhérents à de GROS ACHATS AU COMPTANT chez les MANUFACTURIERS et à la délimitation d'un profit moins qu'ordinaire. Voici quelques suggestions relatives aux valeurs :

A 95c—BROADCLOTH CHIFFON NOIR valant $1.25 la verge. C'est un tissu très épais, de 52 pouces de largeur, fini lustré, souple et d'un splendide noir de jais—l'un des tissus les plus durables pour costumes d'automne. Valeur régulière $1.25. Prix spécial, la verge 95c

ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

A 75c.—Nouvelle étoffe rayée pour costumes, 44 pouces de largeur, qualité épaisse, fini satin, choix des couleurs de taupe, princesse, réséda, myrte, brun, pourpre, grenat, bleu-marin. La verge 75c

A 68c—Nouveau drap Ottoman pour l'automne, d'un beau noir riche et de fini lustré, 42 pouces de largeur. Prix la verge 68c

SOIES POUR L'AUTOMNE

A 83c.—Belles soies Paillette de couleur, de fini lustré très souple,les dernières nouveautés pour blouses et robes, en couleurs de ciel, alice, saxe, taupe, mousse, vieux rose, bleu-marin, pâle et foncé. Prix la verge 83c

A $1.65.—Soies nouvelles et moirées de première classe, à effets de pois, 23 pouces de largeur, en nuances de gris, hélio, réséda, brun, rouge et paon la verge $1.65

ACHAT SPECIAL DE

SACOCHES A MAIN

Plus une femme, après avoir perdu une somme d'argent, a déclaré son intention de porter à l'avenir une sacoche à main. Voici une occasion de vous procurer une sacoche utile à un prix fort économique.

Bonnes sacoches à main en cuir fort, cuir verni noir grenelé, la meilleure doublure en moiré, monture dorée fantaisie de 10 pouces. Valeur de $2.00, pour $1.25

Sacoches à main en cuir de phoque grenelé noir, seulement, doubles courroies, doublure en moire, monture dorée de 8 pouces. Valeur de 89c. Prix spécial 67c

30 DESSINS DANS CES

Ceintures en Soie et Elastique a 19c

Valeurs régulières variant jusqu'à 65c

Quantité limitée de ceintures de dames en soie et élastique, quelques-unes garnies de boutons de jais noir, choix d'environ 30 dessins différents. Valeurs régulières variant jusqu'à 65c. Prix de vente 19c

FRISURES 'BILLIE BURKE'

Elles sont la toute dernière mode à New-York, et sont portées actuellement par les élégantes les plus en vue. Nous nous en sommes réservé une petite quantité dans laquelle se trouve une variété presque complète de nuances. En CHEVEUX DE PREMIERE QUALITE. Valeur de $3.00. Prix spécial $1.37

LIGNES DESASSORTIES DE

Dessus de Coussins Teints.

Comprenant environ 35 différents dessins, valeurs régulières 25c. Prix de vente 16c

VENTE SPECIALE DE DESSUS DE COUSSINS LITHOGRAPHIES

Dans ce lot vous trouverez un bon assortiment de dessins tels que: CHEF INDIEN, JEUNE FILLE INDIENNE, AUTOGRAPHIE, POLO, L'ANGELUS, AUTO, FILLES, ETC., ETC. Vendus régulièrement à 35c. Prix de vente chacun 29c

LES NOUVEAUX CHAPEAUX D'AUTOMNE

sont contemplés tous les jours par des foules innombrables. Les efforts que nous avons faits depuis des semaines reçoivent leur juste récompense dans l'approbation des clientes de ce magasin.

Les compliments ne devraient pas être répétés, mais nous devons dire que toutes celles qui voient cette grande exposition de styles expriment leur enchantement de tant de beauté et de bon goût préparés pour elles. Vous devriez venir voir ces chapeaux demain.

Un chapeau modèle de Paris à revers de nouveau satin avec velours pour apparesier, bandeau de velours autour de la calotte, garni d'une grande plume de nuance seule, retenue par une boucle de velours. Prix $38.10

Un chapeau modèle en soie verte brillante, revers en velours noir, garni d'orfraies, de ruban de velours et d'ornement de jais. Prix $15.75

UNE AUSSI BELLE COLLECTION DE

COSTUMES ET MANTEAUX POUR DAMES

A ETE RAREMENT VUE A MONTREAL.

On pourrait dire avec raison que l'étalage brise les records ! Les commandes furent données il y a longtemps afin que l'on put avoir une collection qui ne le céderait à aucune autre — et de vastes ressources furent consacrées à obtenir le résultat. Si vous voulez avoir une idée des modes en faveur, visitez ce rayon demain. Les vêtements décrits sont bien dignes d'une mention spéciale.

COSTUMES TAILLEUR PARFAITS POUR DAMES, confectionnés en broadcloth français de belle qualité, en couleur gris-taupe. Le manteau a 40 pcs. de longueur et est demi-ajusté, il a 2 poches rapportées et est entièrement doublé en soie. La jupe est toute à lés avec plis de chaque côté. Spécial. $24.25

TRES ELEGANTS COSTUMES TAILLEUR POUR DAMES, confectionnés en Broadcloth français de la meilleure qualité, dans les couleurs de mauve, bleu-marin, taupe et réséda. Le manteau a 45 pouces de longueur, nouveau collet châle, soutache, de soie fantaisie et boutons de jais, manches avec plis et entièrement doublées en satin garanti. Jupe bleu-marin plissée, garnie de boutons de jais Prix $39.00

TRES UTILES MANTEAUX DE VOYAGE POUR DAMES, confectionnés en tweed gris fantaisie et de belle qualité, 52 pouces de longueur, collet "Sham", tuyauté en grosse corde de soie et garniture de boutons de soie. Corps et manches doublés. Spécial $21.00

PIANOS
PIANOS
PIANOS

Voyez avant de faire votre choix

Car en fait de Pianos de première classe, offerts à des prix de

VERITABLE OCCASION

et à termes de paiement faciles, la maison

J. A. ETHIER

n'a pas son égale.

Une visite convaincra les plus sceptiques.

689 ST-LAURENT.

169-3

Assistez à la Démonstration du Repriseur et Procurez-vous des Souvenirs de Valeur au Pavillon Singer, à

l'Exposition Internationale d'Aliments et d'Articles de Ménage

14-15-16-17-18

NOUVELLE VOIE DU DELAWARE

(Spécial à la "Patrie.")

ST-JEAN, Qué., 14 — Même Rumeur nous annonce que bientôt les convois de passagers du Rutland et Delaware & Hudson ne passeront plus par la ville de St-Jean. Ils suivront la nouvelle voie du Delaware & Hudson construite l'automne dernier de Rouses Point à St-Constant pour joindre le Pacifique à cet endroit, et arriver à Montréal à la gare Windsor.

CONCERT JEUDI A LONGUEUIL

LONGUEUIL, 14—La fanfare de Longueuil donnera un concert en plein air jeudi soir prochain, le 16 du courant, en face de l'hôtel de ville, près du square St-Jean Baptiste.

Le public est cordialement invité à ce concert gratuit.

ELLE TUE SON BEAU-PERE

LONDON, Ont., 14 — Harry Scott, âgé de 75 ans, aurait été tué d'un coup de feu par sa bru. La femme fut appréhendée par le Dr Armstrong, de Thorndale,et lui déclara qu'elle l'avait tué parce qu'il aurait été inconvenant vis-à-vis d'elle. La police prévenue a arrêté Mme Scott. Les Scott sont des gens à l'aise et jouissant de beaucoup de considération.

Horrible soupçon:

— Garçon, êtes-vous bien sûr que ce bifteck n'a pas fait partie de la chaussure du patron dans le temps!

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

ACCIDENT DE TRAMWAY.—CHUTE FATALE. — SUICIDE D'UN FOU. — DERNIERE EXPLICATION.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 14.—Un grave accident de tramway est arrivé hier après-midi dans la rue Desfossés. Madame F.-X. Beaudry, de la rue Saint-François, descendait d'un tramway. Pour une raison ou pour une autre, le tramway partit avant qu'elle eut pu prendre son équilibre, et les roues lui passèrent sur un pied. On l'a fait transporter par l'ambulance à l'Hôtel-Dieu où l'on dut faire l'amputation du pied écrasé. L'état de la victime est très critique.

—Une fillette de trois ans, nommée Blanche Deblois s'est tuée hier après-midi en tombant en bas d'une galerie, à la maison de ses parents, rue Champlain. La mort a été instantanée.

—Un pauvre fou interné à l'asile de Beauport s'est suicidé hier. C'est un nommé Liboire Normandin, originaire de Saint-Luc, comté de Champlain. Ayant réussi à tromper la vigilance de ses gardiens, il s'enfuit sur la voie du chemin de fer au moment où un tramway passait et se précipita sous les roues du tramway.

Le coroner Jolicœur a tenu une enquête. Verdict : mort accidentelle.

—J.-A. Huard, pressier de la rue Sainte-Cécile, dont la disparition inspirait depuis huit jours des craintes à sa famille, a enfin envoyé de ses nouvelles à ses parents.

—Espérons que les déclarations faites par le Dr Dorval, dentiste, mettront fin à la légende qui veut que des dirigeables se promènent dans l'air, la nuit, depuis quelque temps. Le Dr Dorval déclare qu'il a lui-même lancé plusieurs petits ballons à air chaud, dans le but de faire des expériences.

—Un certain nombre d'ingénieurs sont venus, ces jours derniers, visiter discrètement la côte de St-Joseph de Lévis en vue de la construction d'un bassin de radoub, croit-on, et peut-être aussi de chantiers de construction de navires. Tout le monde sait que cet endroit est idéal pour l'établissement de ces chantiers. Seulement, c'est bien loin de Montréal !

—Mgr Rouleau a béni dimanche le nouveau couvent de Stadacona, en présence d'une foule considérable. Le Dr C.-E. Côté, et M. Cyrille Delâge, député, ont adressé la parole.

—Le globe-trotter Laurent Revel, bien connu à Montréal, fait encore parler de lui. La première chose qui lui arriva à son arrivée parmi nous, ce fut de se faire voler son superbe chien danois "César" qui lui fut restitué peu après. Cette fois, il est poursuivi par Madame E. Lelarge, propriétaire du restaurant du "Cordon Bleu" qui lui réclame $150 à titre de dommages-intérêts résultant d'injures à elle faites par le globe-trotter.

—La mort récente du Dr Ed. Morin n'affectera pas les affaires de l'importante compagnie médicale, fondée par ce dernier. M. L.-D. Morin, avocat, en sa qualité d'exécuteur testamentaire du défunt, continuera les affaires de la compagnie.

—Dans peu de temps, on ne verra plus de traces de la conflagration qui dévasta une partie de Saint-Roch l'été dernier. Peu à peu les maisons se reconstruisent plus belles, va sans dire, qu'auparavant, car les maisons incendiées étaient pour la plupart en bois. La compagnie Gignac, dont les moulins furent détruits dans cette conflagration, a acheté le terrain avoisinant et ses usines seront plus vastes qu'auparavant.

NAISSANCES ET DECES

Cent six décès ont été rapportés la semaine dernière, et 163 naissances. Soixante et quatorze enfants sont morts, âgés de moins de cinq ans, dont 38 ont succombé à la diarrhée infantile.

Les nouveaux cas de maladies contagieuses rapportés sont au nombre de 62 seulement.

LES EXPECTATIVES DE L'ALLEMAGNE

LE KAISER S'ATTEND QUE SON PAYS VA PROFITER DU NOUVEAU TARIF AMERICAIN AU DETRIMENT DU CANADA. — IL VEUT ENGENDRER UNE GUERRE DE TARIFS.

BERLIN, 14. — Un article paru dans "National Zeitung" laisse entendre que l'Allemagne espère beaucoup de l'application du nouveau tarif américain ; elle escompte même un gros profit de cet événement économique. Ce journal déclare que malgré toutes les machinations de l'Angleterre, cette dernière ne pourra empêcher la conclusion de la paix commerciale entre le Canada et l'Allemagne. Le Canada, à cause du tarif préférentiel accordé à l'Angleterre sera nécessairement un des pays auquel s'appliquera le tarif maximum qui vient d'être déclaré par le gouvernement des Etats-Unis. Le résultat en sera une guerre de tarif entre le Canada et l'Amérique. Le Dominion reculera devant une entreprise aussi féconde en dangers commerciaux et comprendra que la seule solution du problème sera l'abandon de sa politique de protection outrée. Il en résultera que la guerre de tarifs entre le Canada et l'Allemagne ne pourra continuer, puisque le Dominion n'aura aucun prétexte valable pour refuser à l'Allemagne ce qu'il accordera aux Etats-Unis.

DEUX ACTIONS EN DOMMAGES-INTERETS

Deux actions en dommages ont été prises, contre MM. McDonald et O'Brien, sous-entrepreneurs de la voie du Transcontinental. La première, au montant de $10,000, a été prise par Mme Czifurska, dont le mari fut tué par une explosion de dynamite, et l'autre par Léon Ludovic qui dans la même circonstance reçut des blessures très graves.

—David O'Neil, réclame aussi $10,000 de la compagnie du Pacifique. Le 18 mai dernier, en déchargeant une lourde caisse à bord d'un navire de la compagnie, il eut les jambes horriblement broyées. Depuis, il est hors d'état de travailler.

L'ARRIVEE DE LA FLOTTE ANGLAISE

PORTSMOUTH, 14. — La flotte anglaise qui représentera l'Angleterre aux fêtes Hudson-Fulton est partie d'ici hier en route pour New-York où elle arrivera la semaine prochaine, dimanche ou lundi. Les navires en route sont le "Drake" et le "Duck of Edinburgh."

Le cuirassé "Inflexible", battant le pavillon de l'amiral Seymour, partira jeudi prochain. L'"Inflexible" tentera d'établir un nouveau record de vitesse pour cuirassés pour la traversée de l'Atlantique. Le record est actuellement détenu par l'"Indomptable."

AU POLE SUD MAINTENANT

NEW-YORK, 14. — Les américains ayant découvert le pôle nord, les anglais veulent avoir l'honneur de découvrir le pôle sud, et le capitaine R. W. Scott, qui commanda l'expédition du "Discovery" en 1901, partira au mois de juillet de l'année prochaine à la découverte du pôle sud. Il aura deux bases d'action, une à Macmurdo Sound et l'autre dans les terres du Roi Edouard VII, s'il parvient à atteindre cette dernière région.

Le capitaine Scott voudrait que la découverte du pôle sud soit faite par une expédition anglaise. Il se servira de trois moyens de locomotion pour atteindre son but.

Cette expédition coûtera $200,000.

UN OMNIBUS VOLANT

PARIS, 14. — François Lam, un ingénieur et un inventeur français annonce l'invention d'un omnibus volant qui pourra transporter les voyageurs et les marchandises, et vient de demander au conseil municipal de Paris de lui accorder une franchise pour la capitale française.

SUNLIGHT SAVON

PAR TOUT LE MONDE des milliers de ménagères emploient le Sunlight Savon de préférence à aucun autre, parce qu'il nettoie le linge avec plus de perfection, et à la moitié du prix, sans injure aux mains ou au tissu.

SIS 9

DENOUEMENT INATTENDU

L'ACCUSE EST REMIS EN LIBERTE PENDANT QUE LE PLAIGNANT VA GOUTER DE LA PRISON.

"Celui qui s'élève sera abaissé et celu qui s'abaisse sera élevé" dit l'Ecriture, et sans aller chercher un exemple de ce dicton dans la politique ou la finance, nous le trouverons tout simplement en Cour du Recorder. On voit là, tous les jours, de petits drames comiques ou des comédies dramatiques qui nous font voir combien est mince le fil qui rattache les destinées d'un plaignant ou d'un accusé et aussi comment le glaive de la Justice sert souvent à faire couper les témoins ou les mis en cause.

Nul ne s'en souviendra mieux qu'Herbert McCaffrey, dont la surprise n'a pas eu de bornes quand il s'est vu...

Mais n'anticipons pas.

McCaffrey accuse Thomas Moore de s'être porté à des voies de fait sur sa personne. Tous les deux habitent des maisons voisines à la Pointe Saint-Charles, mais ce voisinage loin de créer une douce intimité, a fait des ennemis, non seulement des deux hommes, mais de leur famille.

Montaigu Moore et Capulet McCaffrey ne peuvent se voir, même en peinture et plusieurs escarmouches se sont déjà produites à un moment où les deux hommes avaient abusé "Of the cup that cheers and also inebriates."

Les "dames" de la maison sont toujours aux prises, à la grande joie des voisins qui surveillent les passes d'armes et jettent au besoin de l'huile sur le feu de la guerre qui brûle chez eux.

McCaffrey, le plaignant, raconte son histoire. Sans avoir la pureté de celui de Macaulay, son langage n'en est pas moins fort imagé et la manière dont il raconte son histoire cause une intervention immédiate de la part du tribunal. Après des avis réitérés, et comme.

McCaffrey persiste à se servir de termes qui blessent l'oreille du tribunal :

—C'est assez, dit le Recorder. Vous me semblez avoir pris quelque chose avant de venir ici. Un jour de prison pour mépris de cour. Nous continerons la cause demain.

Et, cependant, l'accusé se retire, libre sous conditions, le plaignant va tâter de la paille humide des cachots.

BENEDICTION D'UNE EGLISE

KENT JUNCTION, N. B., 14 — Les paroissiens de Notre-Dame, avaient, mardi de la semaine dernière, le bonheur d'assister à une imposante cérémonie, après laquelle ils soupiraient, avec leur vénéré curé, depuis longtemps : la bénédiction du beau temple qu'ils avaient élevé à la gloire du Très-Haut, et qu'ils avaient enfin parachevé et orné au prix de sacrifices bien grands, mais généreusement supportés.

Ce fut Monseigneur Casey, en tournée pastorale, qui présida la belle et consolante cérémonie, à laquelle tous les fidèles s'étaient rendus pour rendre leurs actions de grâce au Divin Maître. Sa Grandeur était assistée des RR. MM. L. J. Ouellet, de Ste-Marie, Savage, de Moncton, Tessier, de Memramcook, et LeBlanc, de Shédiac. L'instruction de circonstance fut donnée, en français par M. le curé de Shédiac, et en anglais par Mgr l'Evêque. Tous deux félicitèrent chaleureusement M. le curé Dufour et ses généreux paroissiens, sur la beauté de leur église.

La cérémonie de la confirmation couronna cette journée mémorable, pour la paroisse Notre-Dame.

On a terminé tout récemment une fort belle et spacieuse sacristie. Une splendide maître-autel en imitation de marbre et deux belles statues d'anges adorateurs ornent le sanctuaire de l'église, qui présente maintenant un ravissant coup-d'œil.

Nos populations françaises ont la réputation bien méritée de ne rien négliger pour orner le temple de Dieu. Les habitants de Notre-Dame ne font pas exception à la règle.

Nos sincères félicitations à M. le curé Dufour et à ses paroissiens.

La bonne santé fait les ménages heureux

¶ Le bonheur réside au foyer où règne la santé. C'est à son Altesse le Femme qu'incombe le soin de veiller sur sa santé et sur celle de son mari, de soutenir ou de relever ses forces, son courage, son énergie.

Le VIN ST-MICHEL

est le vin tonique éprouvé, le reconstituant actif, le créateur d'énergie par excellence.

¶ Pris avant le repas, il constitue un apéritif sans rival.

¶ Après une journée consacrée aux absorbants détails des affaires ou au travail laborieux de l'atelier, un verre de **VIN ST-MICHEL** combattra comme par enchantement la fatigue et l'abattement qui en résultent ; il dissipera l'énervement ; il mettra une douce gaité au coeur ; il fera renaitre l'espérance qui est l'enchantement de l'existence.

Le VIN ST-MICHEL est l'ami constant du ménage bien ordonné.

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.,
AGENTS GENERAUX
520 RUE ST-PAUL, • • MONTREAL

EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, U.S.A.

Bébé Florence Allie.

QUAND BEBE EST MALADE

Au moindre symptôme d'indisposition chez votre bébé, faites-lui prendre une dose de Sirop d'Anis Gauvin ; l'effet est presque instantané, tant il est rapide, et, généralement, le mal se trouve enrayé. Une bonne nuit de repos permet à l'enfant de reprendre des forces.

M. Joseph Allie, 2 Parkinson St., Nashua, N.H., écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.
Cher Monsieur,
Notre bébé Florence nous a donné beaucoup de trouble à élever, jusqu'au moment où on nous a conseillé de faire usage du Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons pu constater les merveilleux effets de ce sirop dont on nous a dit beaucoup de bien et qui est à recommander à toutes les mères de famille.
Votre tout dévoué, J. ALLIE.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN EN VENTE PARTOUT 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste,
850 Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Quand Vous Souffrez de
MAL DE TETE,
MIGRAINE,
NEVRALGIE,
Prenez vite un
CACHET GAUVIN
Contre le Mal de Tête.
Soulagement immédiat,
Guérison rapide.
25 cts la boite.
Chez tous les Marchands ou par la malle.

Une Pilule

Interrogez votre médecin au sujet des Pilules d'Ayer, doucement laxatives et toutes végétales. Il sait pourquoi elles agissent directement sur le foie.

Il est impossible, tout simplement impossible d'être bien portant si les intestins sont constipés. Les produits de rebut, les matières empoisonnées doivent être éliminés du corps au moins une fois par jour ou vous en souffrirez. La dose des Pilules d'Ayer est petite, rien qu'une pilule au coucher. Elles sont toutes végétales.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

La Sœur du Mort

PAR PIERRE DAX.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

32 (Suite)

On compte beaucoup sur l'énergie du défenseur pour soulever le voile ténébreux.

L'animation est grande.

La cour du palais ne désemplit pas.

Les femmes manifestent pour l'accusé.

Pourquoi ?

Peut-être parce qu'il est jeune, beau, parce qu'il a pleuré, parce qu'il est un homme, et que les femmes, toutes de faiblesses, mais toutes de générosité, prennent toujours parti pour le sexe fort qui souffre.

Et puis, on commence de mêler ouvertement le nom de Mme Farjeol comme l'instigatrice de plusieurs rôles odieux.

C'en est assez pour que le monde enjuponné se déclare pour le mari attaqué.

Farjeol est reconduit à la Maison centrale.

Il passe avec son avocat à peu près tout le temps qui le sépare de la deuxième audience.

....

Il est deux heures.

C'est le tour des témoins.

Notre intention n'est pas de faire assister nos lecteurs à l'interrogatoire insipide de ceux qui ont été appelés pour faire nombre.

Quand les témoins sont intelligents, sincères et loyaux, qu'ils s'expliquent clairement, sans tergiversations, l'intérêt est maintenu. D'un mot peut jaillir une lumière.

Malheureusement il y en a qui savent et ne veulent pas dire.

Il en est d'autres dont les réponses sont pleines de réticences, occasionnées par le trouble; mémoires rebelles ou qui ne se souviennent que des faits sans importance.

D'autres encore ont projeté, de loin, de faire connaître ceci et cela.

En Cour d'Assises, ils ne se rappellent pas.

Une question habile de la défense les fait rentrer en absolue contradiction avec eux-mêmes: c'est la bêtise incarnée à qui il ne reste d'autre ressource que celle d'aller s'asseoir.

Ils furent nombreux ceux qui, dans l'affaire Farjeol-Engilbert, ralentirent l'attention et entretinrent l'ombre, car ils étaient venus dix du Saillant, cultivateurs ou domestiques, dont les dépositions manquèrent de précision.

Sur eux, nous passerons.

Nous ne dirons rien également des dépositions à décharge de la famille Varlon et de Louis Engilbert, mais nous assisterons à celle de Solange, femme de chambre de la villa Sans-Souci de Giraud, le cocher, et de Mme Farjeol, que nos lecteurs doivent attendre avec anxiété.

...L'accusé paraît fatigué, il a les paupières rouges.

Il assiste, l'air indifférent, à la déposition de quatre ou cinq témoins.

Il ne paraît s'intéresser que lorsque Louis Engilbert est appelé.

Celui-ci s'en tient à répondre tranquillement aux questions que lui pose le président.

Il témoigne de la bonne camaraderie et de la loyauté du prévenu, à qui il donne un regard attendri en quittant la salle.

C'est au tour de Solange Mercœur —C'est une personne de trente ans, environ, au regard fuyant, aux cheveux châtain-clair.

Elle est au service de Mme Farjeol depuis l'année du mariage de celle-ci.

Ses parents habitent Andelat, village proche du Saillant.

Elle décline ses noms et prénoms et jure de dire la vérité.

—Racontez-nous ce qui s'est passé chez vos maîtres dans la nuit du crime de Royat.

—A minuit, explique-t-elle d'une voix aigre, un coup de sonnette, nous a tous réveillés dans les mansardes. Au galop, je passais ma jupe et descendis dans la chambre de Madame que je trouvais tremblante de peur. Elle avait entendu du bruit. Ensemble nous avons fait le tour de la villa dans les "en haut", dans les "en bas", partout, nous n'avons trouvé personne. Le cocher se joignit alors à nous, Madame, toujours tremblante! En passant dans le vestibule, nous avons remarqué que les targettes étaient poussées.

—Qui en a fait la remarque?

—Je ne me rappelle pas, mais ça n'a pas dû être madame: elle était trop troublée pour ça.

—Ensuite.

—Ceci constaté, nous avons eu l'idée de monter dans la chambre de Monsieur.

—Qui a fait la proposition?

—C'est Madame.

—L'idée ne vous en était pas venue au commencement des recherches?

—Des idées, je n'en avais point : être réveillée en plein sommeil n'est pas fait pour les rendre nombreuses.

—Vous avez alors constaté l'absence de M. Farjeol?

—Oui.

—Qu'a dit votre maîtresse devant la chambre vide?

—Elle a été suffoquée. On sentait que bien des choses lui passaient par la tête.

—Quelles choses voulez-vous dire?

—Je ne veux rien dire; c'était sans doute le pressentiment.

—Le pressentiment de quoi?

—Eh! mais du malheur!

Une rumeur sourde parcourut la salle.

—Du malheur de l'assassinat?

Sa langue parut s'embarrasser, mais la femme de chambre fit un effort: elle répondit:

—Oui.

—Alors, vous croyez votre maître capable d'avoir fait le coup?

La soubrette hésita une minute.

Elle devint vaguement peureuse.

La question était nette.

Comment y répondre.

Dire ce qu'elle savait, honnêtement, apporterait-il pleine satisfaction à sa maîtresse qui, chaque matin se procurait tous les journaux, pour être renseignée sur les dépositions?

De sa réponse, sa place ne dépendait-elle pas?

Plus que sa place même: tout son avenir.

Et l'avenir pour elle, n'était-il que son pain assuré?

N'était-ce point la vie d'une enfant qu'elle avait eue six mois avant d'entrer au service de Mme. Farjeol, détail ignoré de celle-ci.

A cette pensée, à l'idée de la créature qu'elle cachait là-bas dans les roches auvergnates chez une tante qui avait accepté à contre-cœur la garde de la petite créature qui ne demandait qu'à vivre, à la pensée de la somme que son ignoble aveu allait jeter dans ses mains la cupidité fit tressaillir les fibres les plus intimes de la lionne-mère, et l'énormité de l'action qu'elle allait commettre lui parut peccadille.

Pour l'enfant sans nom, pour l'enfant de la violence, elle répondit pensant qu'on ne se contenterait pas de cette phrase vague :

—Je n'ai pourtant rien vu !

—Mais, vous supposez !...

—La préoccupation de Monsieur, le lendemain matin et toute la journée, et pendant plusieurs jours, n'était pas ordinaire : J'avoue que ça m'a donné à réfléchir...

—Il est très vif, votre maître ?

—Ah !

Elle scrute ses yeux comme si elle assistait encore à une scène de violence extrême.

—Avez-vous été témoin quelques fois de discussions dans le ménage Farjeol ?

—De près, non. Mais la nuit du crime, quand Monsieur est rentré, il y a eu du vacarme... J'ai très bien entendu quand Madame a crié : Misérable !

—Etes-vous sûre de ce que vous avances ?

—J'en suis sûre, puisque, à part moi, je me suis dit : " Ça se corse, là-bas ". Si les "autres" veulent être francs, ils parleront du fracas des portes.

—Quels autres ?

—Les domestiques.

—Croyez-vous qu'ils aient entendu ?...

—Il ne peut en être autrement : toute la villa a branlé.

—Pouvez-vous affirmer qu'il y a eu, cette nuit-là, lutte corps à corps, entre vos maîtres ?

Elle hésita.

—Rappelez vos idées, vous vous souvenez que vous avez juré de dire la vérité.

A ce moment, l'accusé regarda le témoin, dit un mot à son avocat et écouta attentivement.

—Non, je ne puis pas affirmer.

—Le lendemain, vous avez vu cependant des bleus sur les bras de votre maîtresse ?

—Oui.

—Est-ce vous qui avez le soin des chambres à Sans-Souci ?

—C'est moi.

—Vous brossez les habits ?

—Oui, monsieur.

—Vous n'avez remarqué aucune souillure sur ceux de votre maître, le lendemain ?

Elle chercha sa réponse.

—Non, répondit-elle, une pointe de remords dans l'âme pour tout ce qu'elle avait déjà dit.

—Quelle figure avait votre maître quand vous l'avez vu, le matin ?

—Il évitait de rencontrer Madame. On sentait qu'il y avait entre eux quelque chose... Il était resté toute la journée dans son bureau à arranger des papiers, à écrire...

—Vous êtes sûre qu'il a arrangé des papiers ?

—Oui.

—Comment l'avez-vous vu ?

(A suivre.)

LA MATINEE A LA BOURSE

A New-York et à Montréal la tendance à la hausse est générale. — La situation monétaire est excellente. — Les gens de Bourse sont optimistes.

Le marché de Montréal est ferme et la tendance générale est très forte.

Nos financiers, nos gens de Bourse, conservent leur calme, et sont très optimistes mais sans emballement toutefois.

La tendance à la hausse est uniforme, s'étend à toutes les valeurs de la liste, mais sans offrir de point saillant.

Le marché de New-York fait aussi preuve d'une tendance générale à la hausse.

L'Union Pacific ayant fermé hier à 202, ouvrit ce matin à 204 et gagna encore 3-8 au cours de la séance. Le Southern Pacific ayant fermé à 125, ouvrit ce matin à 127 et ferma sur une avance de 1-4.

La situation monétaire est excellente. L'argent dans les banques est facile et abondant.

Les perspectives sont qu'après le premier janvier l'argent sera de beaucoup plus facile qu'il n'a été jusqu'ici.

Dans ces conditions le pessimisme n'est guère de mise et on ne peut que prévoir une longue période de hausse générale.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 14 septembre 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel Co	149	146½	Banks—		
Bri Can As			B N A	155	
B C P A A.	95	86	Commerce	183½	
do B.	95	86	Dominion		
Can Conv.		42	East Town	163¼	162
Can Pacif.	182	181½	Hamilton		
Crown Re.	4.03½	4.02	Hochelaga	148	
Det El Rv.	69½	69¼	Imperial		
D Coal Co.	77	75½	Merchants	163¼	162
do prfd			Molsons	204	203
D I St'l Co.	47¼	47¾	Montreal.	252½	252
do prfd	134	133	Nationale.		
Duluth Co.			N Brunsw'k		274
do prfd	64½	63½	Nova Scoti	281	
Half E Rv		117	Ottawa		200½
Havana El		76	Quebec		133
do prfd	90		Royal		
Ill Trac Pf	95	94½	Standard		
Int C Coke		77	Toronto	220	
Inter'al C'l			Union	136	135½
Int P C'nt	180	177	Cottons—		
L of W'sCo	128½	128	Can C C Co	66½	67¼
do prfd	127	122½	D Textile C	75	74
LaurPaper	130		D Text Pfd		105
do prfd		127	Montreal		125
MackayCo	82½	82¼	Bonds—		
do prfd	75½	73½	Bell Teleph		
Mex L & P	69	67	Can C Cot.	100	
do prfd		101¾	Can Con		
Mins St P'l	144	113¾	Cable		
do prfd			Dom. Coal.	98	97
M t L H P'r	123¼	125	Dom. Cot.	105	101
Mont St Ry	215	214	Dom I & S	96	95¼
New St Ry			Hall Tram		100
M t L & Mg			Hav El C'c		
M t St'l Wk	90	86¼	Keew Mill		102
do prfd		105	L of Woods	112	106
M t Tgh Co	159		Laur Paper	111	110
Nipissing			Mag Is Dev		
Nor'n Ohio	33	28¼	Mex E L Co	83½	80
N S S'l Coal	71¼	71	Mex L & P	85	84
do prfd		120	M t L H & P	101	
Ogi'v M Co	130¼	130	M t St'r Ry	101	99
do prfd	140		M't Warch		
Penman Lt	56	54	N S S'l & Co		
do prfd	89½		N Scot Cot		
Quebec Ry	54	52½	Ogilvie M'l		112
do prfd	117		do 2nd P	112	
R & O Nav.	56	55¼	Price Bros		105
R J L & P C	90	89¼	Quebec Ry		100
Sao Paulo		143	Rio de Jan		92¼
Shaw W P	95½	94¾	Sao Paulo		
St Jo'n & A			St John Ry		
Toledo "	11		Tex'l Sec A	98	97½
Toronto "	125½	125¾	do B	100	99
Tri C'y Pfd	90½	89	do C	97¼	97
Twin Prfd	106	107¾	do D		
W India Pd		76	Tor York R		100
Win'peg pd		167	West India		
Wind'r St'l			Wind Elec	106	104
			Wind'r M'l		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Ogilvie Com—220 à 130, 50 à 10¼, 40 à 130.
Can. Pac.—50 à 181¾.
Iron Pfd.—315 à 133½.
Rubber.—350 à 105.
Illinois Pfd.—19-95.
Coal Pfd.— 14 à 117.
Crown Reserve.—2000 à 4.01, 50 à 4.02, 1200 à 4.06 30 jours, Fiat 1830 à 4.02, 2000 à 4.03.
Toronto Ry.—100 à 125¾.
Richelieu & Ont.—25 à 87½, 45 à 85¼.
Détroit.— 10 à 69½.
Textile Bds.—$2750 à 100.
Twins.—130 à 108.
Stan. Bk.—8 à 230.
Mackay.—25 à 82.
Iron.—190 à 47¾, 100 à 47¾.
L of Woods.—15 à 128½.
Iron Bds.—$2000 à 96.
Power—140 à 125.
Scotia.—25 à 71.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Twin — 12 à 107 3-4.
Iron Pref.—100 à 133 1-2, 50 à 133 3-2.
C.P.R.—25 à 182, 100 à 182 1-4, 50 à 182, 25 à 182.
Power—10 à 125 1-4.
Iron—50 à 47 1-2, 25 à 47 5-8.
Mo. Street—25 à 214.
L. Woods—50 à 128 1-8.
Duluth—10 à 63.
O'Gilvy—10 à 130, 75 à 129 3-4.
Rubber—25 à 105, 75 à 105, 10 à 105, 25 à 105 1-4, 100 à 105 1-2.
Textile Pf.—1 à 105.
Ho. Bank—8 à 148.
Int. P. Cement—25 à 160, 10 à 160.
Illinois—5 à 95.
Merchant Bk.—4 à 163.
Coal Pref—7 à 116.
E. T. Bank—5 à 163 1-4, 4 à 163.
Coal Bonds—$00 à 97 1-4.

AU MINING EXCHANGE

Everett Lake—5,000 à 11 30 jours.
La Rose—20 à $7.80, 100 à $7.80.
Union Pacific—500 à 15 3-4, 500 à 15 7-2, 1,000 à 15 3-4.
British American —500 à 7 3-4, 1,000 à 7 1-2, 500 à 7 3-4.
Silver Leaf—1,000 à 16.

MONTREAL STREET

Etat comparatif des recettes de la semaine écoulée le 11 du courant :

	Augm.	Dim.
Dimanche, 5 —	$7,015.24	$1,003.70
Lundi, 6 —	12,601.43	$980.41
Mardi, 7 —	11,713.37	648.44
Mercredi, 8 —	11,347.78	
Jeudi, 9 —	11,074.54	64.17
Vendredi, 10 —	10,928.17	488.73
Samedi, 11 —	12,670.76	731.44

LE SUCCESSEUR DE HARRIMAN

NEW-YORK, 13.—William Rockefeller et Jacob Schiff, ont été élus directeurs du Union Pacific, succédant à MM. H. Rogers et Edward Harriman. Ces messieurs ont été aussi nommés membres du bureau exécutif.

Le buteau des directeurs a élu le cidevant juge Robert S. Lovett, président du bureau. M. Lovett, devient ainsi le successeur de M. Harriman.

DIVIDENDE DU SHAWINIGAN

Le Shawinigan Water & Power Company a déclaré son dividende trimestriel de 1 p. c., payable le 20 octobre, aux actionnaires enregistrés le 7.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, 14 — 4 p.m.—Consolidés au comptant, 83 9-16 ; do. sur compte, 83 5-8 ; Amal. Copper, 52 ; Anaconda, 9 1-2 ; Atchison, 121 3-4 ; do. préf., 107 ; B. & O., 119 1-4 ; Can. Pac., 186 G. & O., 82 1-2 ; Chicago Great Western, 11 1-2 ; Chicago, Mill. & St. P., 160 1-2 ; De Beers, 17 3-8 ; Denver & Rio, 47 1-4 ; do. préf., 88 ; Erie, 35 3-8 ; do. 1er préf., 53 1-2 ; do. 2nd préf., 43 1-2 ; Grand-Tronc, 24 7-8 ; Ill's Central, 155 ; L. & N., 155 ; M. K. & T., 42 ; N.Y.C., 137 3-4 ; N. & W. 96 ; do. préf., 93 ; Ont. & Western, 46 1-2 ; Penna., 72 1-2 ; Rand Mines, 9 3-8 ; Reading, 84 1-4 ; Southern Ry. 31 1-4 ; do. préf., 71 ; Southern Pac., 128 1-2 ; Union Pac., 209 3-8 ; do. préf. 113 ; U. S. Steel, 81 1-4 ; do. préf., 128 3-4 ; Wabash, 20 1-2 ; do. préf., 49 1-2 ; 4 p. c. espagnol, 93 3-4.

Argent métal, 23 3-4d l'once ; argent 3-4 à 1 p. c.

Taux d'escompte, court délai, 1 3-8 p. c. ; à 3 mois, 1 1-2 p. c.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 14 septembre 1909.

Valeurs	Ouv.	Sp.m.	Valeurs	Ouv.	Sp.m.
Am Car F	67¼	67¾	La Nashvl		
do prfd			Mackay Co		
Am Cot	73	74½	do prfd		
Am Loc Co	89	89	Miss Pac.	70	70¼
A L Copper	79¾	88	Norfolk W		
Am Smel C	96	96¾	Nor Pacific	153½	154¾
do prfd			M St P & SM.	143¾	143¾
Anaconda	46¾	47	do prfd		
A Sug R Co			N Y C & H	134	134½
A T & S F	118¼	118¾	N Y O & W	47¾	47¾
do prfd	104¾	104¾	Nat Lead C	90	90½
Balt & Ohio	118¾	118¾	North Ame	82¾	82¾
B R T	76¾	77¼	Pacific Mail	32¾	32¾
C & A i Co.			Penn R R.	141	142
Can Pacific	181	181¾	P Ste'l com	48¾	48¾
Ches & Ohi	80	81¾	People Gas	114¾	115
C & N W			Phil & R.	163¼	165
C M & St P	156¼	156¾	do 1 prfd	125¾	127½
C G N Y	145	145	do II prfd		
Col F & I.	43	43	Rl'sland Co	37¾	38¼
C C C & S L	74	74	Sloss Sheff	85	85¼
D L & W			South R Co	30¾	30¾
Del & Hud	190¾	191¼	do prfd	68	68¾
Det U R'y			South Paci	125¾	127½
D & R G Co	48¾	48¾	Ten C & I.		
do prfd	85¾	86¾	Texas Pac.	35¾	35¾
D S S & At.			Toledo		
do prfd			Twin City	108¾	108¾
Erie Rail'd	34¼	34¾	U S S Com.	78¾	79½
do 1l prfd	43¾	43¾	do prfd	123¼	125¼
do 1 prfd			U S Rub Co	51¾	51¾
Great Wet.			do prfd		
Gen Elec.	168	169	U Pacific C	202¾	204¼
North Pf	151¾	152½	do prfd	107¾	110¼
Havana Co			Wabash	20¼	20¼
do prfd			do prfd	48¾	49
Illin's Cent	151	151	West U Tel	79¾	81¾
Kan & Tex	30¾	30¾	Wis C com		
do prfd					

OHIO TRACTION

Pour les 7 mois écoulés le 31 juillet, les recettes brutes du Northern Ohio Traction Company, ont été de $1,200,593 ; les recettes nettes ont été de $531,937, l'intérêt de $306,710 et le surplus de $225,226. Le surplus équivaut à 4.30 par année.

LA JOURNEE FINANCIERE

ASSEMBLEE ANNUELLE

Quebec Ry Light & Power Co.
Am. Linseed.
Elec. Vehicle.
Quebec Bridge.
Torrington.
Va. Iron Coal & C.
Welsbach.
Assemblée de dividende :
Mergenthaler.
Nat'l Sugar.
Va.-Caro. Chem. pf.
W. U. Telegraph.
Ex-dividende :
United Trac. Prov.

TORONTO STREET

Etat comparatif hebdomadaire des recettes.

TORONTO, 14 — Les recettes de la compagnie ont augmenté durant la semaine d'environ $1,000 par jour.

La plus forte augmentation ne s'est pas produite lundi, Fête du Travail, mais samedi. Les recettes se répartissent comme suit :

		Aug.
Dimanche	$ 8,889	$ 570
Lundi	20,101	1,311
Mardi	17,573	1,220
Mercredi	17,612	735
Jeudi	16,985	737
Vendredi	16,077	1,197
Samedi	17,248	1,769
Total	$114,485	$7,539

RENDEMENT DES VALEURS

BOURSE DE MONTREAL

	Cours.	Div.	Rendement P.C.
Bell Telephone.	147	8	5.44
xCanadian Pacific	182	7	3.85
Dom. Coal com..	76	4	5.26
Do. pfd.	117	7	5.98
Dom. Textile com	74	5	6.76
Do. pfd.	104	7	6.73
Montreal Street..	214	10	4.67
Toronto Street..	125	7	5.60
Illinois pref.	95	6	6.32
L. of the Woods com.	128	6	4.69
xL. of the Woods pfd.	126	7	5.56
Mont. Steel pfd.	112	7	6.25
Montreal Power.	125	7	5.60
Mont. Telegraph.	158	8	5.06
Montreal Cotton	128	8	6.25
Minn., St-Paul & Soo.	143	6	4.20
xMackay com.	81	4	4.94
xDo. pfd.	73	4	5.47
Ogilvies pref.	126	7	5.56
Do. common.	129	7	5.43
R. & O. Nav. Co	85	5	6.08
Penmans, Ltd.	54	4	7.41
Do. pfd.	89	6	6.74
Nipissing.	10 1-2	20	9.52
La Rose.	7 7-8	16	10.10

xEz-div.

BOURSE DE NEW-YORK

Amal. Cooper.	78	2	2.56
Am. Smeletrs.	95	4	4.21
Am. Sugar.	130	7	5.38
Anaconda.	46	8	4.35
Atchison.	118	5	4.24
Canadian Pacific Ry.	181	7	3.87
St. Paul.	156	7	4.49
Louisville & Nashville.	150	6	4.00
Gt. Northern pfd	151	7	4.64
Minn., St. Paul & Soo.	142	6	4.23
N. Y. Central.	133	5	3.76
Northern Pacific	152	7	4.61
Southern Pacific	126	6	4.76
Pennsylvania.	141	6	4.26
Reading.	168	4	2.45
Union Pacific.	201	10	4.97
U. S. Steel com.	78	2	2.56
Do. preferred.	124	7	5.65

M. FARQUHAR ROBERTSON

Projette d'organiser une excursion de nos hommes d'affaires dans l'ouest.

M. Farquhar Robertson, président du Board of Trade est revenu d'un voyage dans l'Ouest avec le projet de faire faire aux membres du Board of Trade, et de la Chambre de Commerce, une excursion sur les côtes du Pacifique et à travers nos immenses prairies.

M. Robertson déclare cependant qu'il est pratiquement impossible d'organiser cette excursion cette année. Il espère que son successeur à la présidence du Board of Trade prendra toutes les mesures susceptibles d'en assurer le succès.

M. Robertson estime avec raison, qu'il est de première importance que nos hommes d'affaires viennent en contact avec ceux de l'Ouest et du Pacifique, qu'ils puissent se rendre compte combien il importe à l'avenir économique du pays que nous nous assurions le commerce de transport de la région des Grands Lacs.

M. Robertson a été déconcerté du considérable et rapide développement de Winnipeg, Calgary, Vancouver, Victoria, Edmont, etc. Ce qui l'a le plus heureusement frappé c'est l'optimisme général qui règne parmi les jeunes comme parmi les vieux.

LE TRUST DU CIMENT

Distribution du prospectus. Renseignements complémentaires.

Le prospectus du trust du cimeut a été, hier soir, communiqué aux agents de Change. Il y est annoncé que demain, le 15 septembre, la souscription sera ouverte à l'émission de $5,000,000 d'actions cumulatives 7 p.c., à $93.00 l'une, portant une prime de 25 p.c. en actions ordinaires.

Le prospectus sera l'objet d'une très grande curiosité parce qu'il contient les renseignements les plus complets sur l'entreprise. Il y est annoncé que, avant l'ouverture de la souscription, $3,200,000 d'actions préférences ont déjà été souscriptes.

Les actions sont payables comme suit :—9 p.c. sur application; 21 p.c. à la répartition; 21 p.c. le 15 octobre; 21 p.c. le 15 novembre; et 21 p.c. le 15 décembre.

Les bénéfices réalisables, en se basant sur la production de l'année écoulée se chiffrent par $1,900.000. Les charges fixes se décomposeront comme suit : — Intérêt sur les $5,000,000 d'actions préférence $300,000; fonds d'amortissement des obligations $100,000. Dividende préférence de 7 p.c. sur $10,500,000, $735,000, soit un total de $1,135,000. Ceci laisse une disponibilité de $765,000 à valoir sur les dividendes des actions ordinaires.

LES CEREALES

AVOINE

Maïs américain No 2...	79	79 1-2
Avoine No 2 (Canada Ouest)	44	44 1-2
Avoine No 1 (feed)	00	00
Avoine No 3 (Canada-Ouest)	43 1-2	44
Orge perlé No 2	66	67
Orge perlé (Manitoba (feed)	64	65

LE FOIN (NOUVEAU)

No 1	$11.00	$12.00
Extra No 2	10.50	11.00
No 2	10.00	10.50
Trèfle mêlé	9.50	10.00
Trèfle pur	8.50	9.00

ISSUS DE BLE

Son, Ontario	$22.00	$23.00
Son, (Middlings)	23.50	24.50
Son, Manitoba	00.00	22.00
Shorts	00.00	24.00
Moulée pure	33.00	34.00
Moulée mélangée	25.00	27.00

FARINE

La situation demeure la même et la demande est très faible.

Manitoba, blé du printemps (patente) No 1 ... 00.00 $5.90
Manitoba No 2 ... 00.00 5.40
Blé d'hiver ... 00.00 5.75
Manitoba (forte) ... 00.00 5.20
Straight rollers ... 00.00 5.50
Straight rollers, en sacs ... 00.00 2.60
Straight rollers extras ... 2.50 2.50

MAIS ET AVOINE ROULES

Avoine roulée, le baril	0.00	4.90
Avoine roulée, le sac	0.00	2.35
Maïs, le baril	3.70	3.90

LA SECONDE JOURNEE

(Suite de la 1ère page).

nombreuses et la ville avait, hier soir une toilette éblouissante. La rue Ste-Catherine, la rue St-Laurent, la rue Windsor, la rue St-Denis, la rue Craig et un tas d'autres rues étaient décorées et illuminées avec un goût des plus artistiques. L'édifice de la Montreal Street Railway était couvert de lumières, c'était féerique. L'édifice de la PATRIE est décoré par des mains qui s'y connaissent. Les visiteurs ont beaucoup admiré l'illumination hier soir.

La maison Dupuis Frères, de la rue Sainte-Catherine, de même que la maison Scroggie et les grands magasins O, Lemire, John Murphy, Ogilvie, Morgan, Hamilton, etc,ont fait des installations magnifiques, dans les vitrines et des décorations superbes à l'intérieur.

Il y a une foule de résidences privées qui ont été décorées avec goût. On mentionne dans l'est, la maison L. O. David, le greffier de la cité, qui est très joliment décorée.

Bref, la première journée des fêtes de "Retour à Montréal", si on ajoute à ce que nous venons de dire la grande réception officielle du Parc Dominion a été couronnée d'un très beau succès. Les anciens Montréalais sont très nombreux et ils sont émerveillés du progrès de la ville depuis qu'ils l'ont quittée.

LE FEU D'ARTIFICE

"Pour prévenir tout accident pendant le lancement du feu d'artifice, ce soir, le comité des Fêtes du "Retour à Montréal" prie le public de ne pas aller sur la rivière, en arrière de l'île Price.

"Il y a de la place amplement sur la rive à l'extrémité de la rue Wellington, pour permettre à tous de jouir du spectacle."

ON LUI DEMANDE DES EXPLICATIONS

Après deux mois de recherches, la police a réussi à mettre la main sur Patrick Finn, qu'elle cherchait pour lui demander des explications au sujet de deux boites de fromage qui ont quitté la ville en même temps que lui et dont la compagnie Shedden déplore la perte. Les détectives Viens et Demers ont rencontré Finn hier soir, comme il prenait le frais au bord du canal. Il a comparu devant le magistrat Bazin, ce matin, et son procès a été fixé au 17.

NOS AMUSEMENTS

A L'ACADEMIE — LA LOIE FULLER ET SES MUSES

Après plus de vingt années d'un succès si prodigieux qu'il lui a créé une réputation universelle, la célèbre danseuse Loïe Fuller a inauguré, hier, sa tournée en Amérique, par une représentation au Théatre Académie, devant une salle archi-comble et un public d'élite. Et ce fut ainsi l'occasion du premier triomphe aux portes de son pays natal de cette grande artiste, née aux Etats-Unis, mais Française par l'âme et par le sublime de cet art aux sources duquel elle a puisé, pendant si longtemps, un triomphe qui n'aura rien d'éphémère, mais qui restera toujours présent au souvenir, enveloppé dans ces voiles multiples et légers aux douleurs si douces, si pâles et si belles dont se parent ses muses gracieuses et jolies dans leurs ballets de féeries.

Comment décrire en prose ces danses admirables où la Loïe déploie toutes les ressources inépuisables d'un incomparable talent ? Comment faire naître par des mots à l'esprit du lecteur l'idée réelle de ce charme infini, de cette délicatesse si fine, de cette grâce exquise, de cette légèreté spirituelle ou divine que déploient dans la Danse des Sylphes de la Damnation de Faust, dans Diane et les études diverses d'opéra de Strauss, Mozart, Beethoven, Chopin, Rubenstein et Schubert, des danseuses aussi émétites et aussi dignes de leur incomparable maître et qui ont nom Gertrude von Axen, Irène Sanders et Orchidée ? Et cette danse des mains n'est-elle pas un chef-d'œuvre de conception admirable ? La Loïe Fuller n'y est-elle pas au dessus de toute expression.

Aucune expression ne saurait rendre le caractère grandiose d'un spectacle donné par la Loïe Fuller et ses Muses, sur lesquelles s'est répandu le trop plein de son inépuisable talent. C'est une représentation qu'il faut voir pour la juger, telle qu'elle doit l'être. L'auditoire distingué qui assistait à la représentation d'hier et parmi lequel on remarquait le premier ministre de la province et le ministre de l'Agriculture, l'a d'ailleurs apprécié à sa haute valeur en soulignant par de frénétiques applaudissements chacun des splendides tableaux exécutés par les gracieuses chorypjées.

La représentation a été précédée d'une pièce en un acte, par la troupe de la Comédie Française. "Les Femmes qui Pleurent" est une pièce trop connue du public montréalais pour qu'il soit nécessaire d'en donner l'analyse. Qu'il suffise de dire que la spirituelle comédie de Lambert-Thiboust et Siraudin a été présentée avec une très jolie mise en scène et enlevée avec beaucoup de brio.

Plus de 200 personnes n'ont pu trouver place à l'Académie hier. L'engagement de la Loïe Fuller à Montréal sera l'un des plus grands succès de la saison théâtrale 1909-1910.

HIS MAJESTY'S

"A Woman's Way", la délicieuse comédie anglaise jouée par Miss Grace George et ses artistes, hier, au Majesty's mériterait d'être écrite en français.

Il s'agit d'une femme qui sauve son propre bonheur et celui de son mari, un peu girouette, mais bon au fond.

Il s'éprend d'une veuve capiteuse, la promène en auto. Un jour, crac! L'auto veut monter dans un poteau de télégraphe et l'accident fait un potin d'enfer. L'épouse apprend le scandale, décide de reprendre son mari, et le reprend.

Toute la pièce roule sur la façon dont elle s'y prend. C'est délicieux de forme et de fond et Mlle Grace George s'est révélée grande artiste, dans le rôle de l'épouse héroïque.

Des fleurs superbes ont été offertes à l'artiste.

AU PRINCESS

La comédie "The Debtors" qui se joue cette semain, au "Princess" a été interprétée hier soir, à la perfection par les acteurs Digby Bell, Kathleen, Clifford et autres artistes de grand talent.

Le public qui était très nombreux a témoigné sa satisfaction par des applaudissements vifs et répétés.

Cette comédie qui a eu un long succès à Berlin est tirée du roman de Dickens', le "Little Darritt". La pièce nous rappelle le temps où, en Angleterre, on mettait les gens en prison pour dettes sans procès. Le début se passe à la fameuse prison historique "la Marchalsea" avec ses prisonniers surnommés les "collégiens" au milieu desquels se trouve le héros de la pièce, William Dorritt. Puis vient la délicieuse Anny, surnommée "l'enfant de la Marchelsea" qui entreprend avec une persistance à toute épreuve et succès la réhabilitation et la libération de son père. Son amour pour Arthur Cleman, favorisé par le loyal John Chitery forme l'intrigue de la pièce. Son frère "Tin" et sa soeur Fanny, d'une coquetterie très charmante sont deux figures très sympathiques.

Arthur Cleman, après les plus grands efforts parvient à rendre la liberté et la fortune perdue à William Dorritt, qui lui accorde par reconnaissance la main de sa fille, la petite Corritt, laquelle en est toute heureuse.

Nous le répétons, cette comédie est délicieuse et remplie de reparties fines et délicates.

THEATRE FRANÇAIS

"The Promotors", l'excellente comédie musicale, due à la plume de James O'Dea et dont la partie musicale revient à Anna Caldwell, a été rendue de façon supérieure, hier au Français.

Hap. Ward et Harry Vokes dirigeaient l'évolution de ce nouveau spectacle, tandis que Georges Gorman conduisait le grand chœur de chant. Le tout est relevé de décors nouveaux et de riches costumes avec une troupe de 60 artistes. Nous n'exagérons rien en disant que la représentation constitue un véritable régal en fait de comédie musicale, et qu'elle continuera à attirer des foules de spectateurs durant toute la semaine des fêtes du Retour à Montréal.

Lucy Daly, Lew, Kelly, Mlle Kilcoyne, sans oublier Hop Ward et Harry Vokes, ont figuré avec un avantage marqué dans cette pièce.

La première surtout a remporté un succès qui lui fait honneur. Son interprétation exige huit costumes différents, de véritables chefs-d'œuvre

Dans "Percy and Haroldison" figura la troupe entière qui a été vivement acclamée. Mentionnons aussi la fanfare des femmes qui a rendu de la jolie musique, à la fin du premier acte et dans une spécialité, au second acte.

BENNETT

Excellent programme de variétés. Les singes savants de Mlle Hathaway sont extraordinaires et il y a beaucoup de comédiens qui n'auraient pas eu leur succès hier. Ils sont bien intelligents et sont dirigés par une délicieuse artiste.

Hearn et Rutter, sont d'excellents danseurs.

"La veille de Noël", une saynette, a été admirablement rendue par Alice Murelle et Walter Coyle, deux artistes de talent.

Les frères Trey dans leur démonstration de culture physique et de science à la lutte ont émerveillé leurs auditeurs.

La petite comédie du temps de la guerre des Etat-Unis a donné l'occasion au public d'applaudir aux autres artistes Joe Willard et Harry Bond.

Le chanteur Morton nous a fait goûter les plus jolies chansons américaines de l'année. La dernière, "Cary, Mary, Harry", d'Albert Von Tilzer, est particulièrement jolie.

Enfin, ce fut au tour des "Blondes Typewriters". On connaissait leur talent puisqu'elles sont venues à Montréal il n'y a pas très longtemps.

Elles sont ecomme toujours, extraordinaires. Leur comédie musicale vaut les meilleures productions américaines. Elle est charmante.

Somme toute avec les trois équilibristes de la fin, c'est un programme excellent et les fêtes ne seront pas complètes si on ne va pas au Bennett cette semaine.

CONCERT SOUSA

Voici les noms de ceux qui ont déjà souscrit pour des loges du concert de la fanfare Sousa, qui sera donné à l'Arena, les samedi et lundi après-midi et soir, les 18 et 20 septembre, et dont le produit est destiné à des fins de charité.

Mme Aird, Sir Montagu Allan, Mme Andrew Allan, Mme Hugh Allan, Mme R. Stanley Bagg, Mme J. P. Black, M. J. A. Bucknell, M. Harry Budden, M. G. M. Bosworth, Mme Burgess, Mme Geo. Cantlie, Mme Geo. Caverhill, Mme Geo. Cains, Sir Ed. Clouston, Bart., Mme Percy Cowans, M. Creelman, Lady Drummond, M. Graham Dunlop, juge Davidson, Mme Ferguson, M. Fisk, Mme Simpson Garland, Mme Lachlan Gibb, Mme J. A. Gordon, M. Edwin Hanson, M. William Hanson, M. Chas. M. Hays, Lady Hickson, major Geo. R. Hooper, Mme C. R. Hosmer, Mme Howard Kelly, Mme Cochrane King, M. Théo Labatt, Mme J. B. Learmont, Mme F. Orr Lewis, Mlle Linton, Mme C. Lyman, Mme G. Marler, Mme H. M. de Marler, Mme Meighen, Mme Vincent Meredith, Mme A. F. Mitchell, M. W. J. Morrice, Mme J. Molson, Mme R. D. McDougall, Mme Macpherson, Mme Grant MacIntosh, Mme Preble MacIntosh, Mme C. McCuaig, Mme Lorne McGibbon, Mme Shirley Ogilvie, Mme Edwin Parker, Mme Prentice, M. Walter Ramsay, Mme J. M. Pangman, Mme A. Sandeman, Mme John Savage, Mme Frank Scott, Lady Shaughnessy, M. Smithers, Mme W. E. Stavert, Col. Geo. Starke, Mme F. W. Thompson, Mme H. H. Vaughan, Mme Yuile.

Les concerts seront donnés sous le patronage vice-royal et il est possible que Leurs Excellences le gouverneur-général et Lady Grey soient présentes à l'une des représentations.

PARC SOHMER

Le programme de la dernière semaine est naturellement des plus variés, des plus forts et des plus attrayants.

Il donnera certainement des regrets aux habitués qui voudraient voir se prolonger la saison jusqu'aux extrêmes limites. Le programme comprend :

Le trio Paul Azard, acrobates de première force et d'une élégance admirable. Succès éclatant et mérité.

Les frères Bronx, comédiens bouffes, dans leur acte d'automobile en panne et de leur mule indomptable. Numéro des plus amusants qui plaira beaucoup aux petits et aux grands enfants.

Les 3 Lavans, 2 hommes et 1 femme, triple barre horizontale. Exercices tout nouveaux dans le genre, qui ont été fortement et justement applaudis.

Francelli et Lewis, duettistes d'opéra, ténor et contralto, artistes de haute valeur qui ont obtenu un énorme succès. C'est un numéro artistique très rare.

Miss Adgie et ses lions. Rien d'émouvant comme l'audace et la grâce de cette élégante belluaire qui joue au milieu de ses terribles fauves comme si elle était entourée de petits chats. Numéro sensationnel.

Orchestrophone. Jeux. Illuminations. Soirées de gala mercredi et vendredi. Clôture de la saison, le 19 septembre.

La musique du Parc.

LE SPORT

ROCHESTER ENCORE DEFAIT

AU PARC ATWATER.

Grâce à l'habileté de nos joueurs, les Rochester ont encore une fois succombé hier après-midi. C'est donc la quatrième défaite consécutive que les Bronchos subissent. L'échec d'hier fait un tort tellement considérable aux "leaders" qu'ils sont dès maintenant en grand danger pour le championnat.

En effet, s'ils perdent aujourd'hui et si Newark gagne contre Providence, Joe McGinnity aura vu enfin son rêve

Nous ne serions pas fâchés, car les Newark plus que tout autre méritent de remporter le championnat cette année parce qu'ils ont le meilleur club de la ligue.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Cockill, lb.	5	1	1	11	0	0
Yeager, s.s.	3	1	0	4	2	1
Corcoran, 3b.	3	0	1	1	4	1
Joyce, l.f.	4	1	1	3	0	0
Jones, c.f.	4	0	2	2	0	0
O'Neil, r.f.	3	0	1	1	0	0
Colvin, 3b.	3	0	1	1	1	0
Starnagle, c.	3	0	0	2	1	0
Smith, p.	3	1	1	0	4	0
Keefe p.	0	0	0	0	0	0
Totaux	29	4	8	27	12	1

ROCHESTER

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Anderson, l.f.	4	0	3	0	0	0
Patte, 2b.	4	1	0	1	2	0
Batch, r.f.	4	0	0	4	0	0
Osborne, c.f.	3	0	0	2	0	0
Gaznel, 1b.	3	0	1	9	2	0
Simmons, 3b.	4	0	0	2	0	0
Holly, s.s.	3	0	1	1	5	0
Erwin c.	3	0	0	5	2	0
Barger, p.	4	1	1	0	3	0
Totaux	32	2	7	24	14	0

Score par inning —

Rochester	0	0	1	0	0	0	1	0	—2
Montréal	3	1	0	0	0	0	0	0	—4

SOMMAIRE

1er but sur erreur, Rochester 1. Laissés sur les buts, Rochester 5, Montréal 4. Buts sur balle, de Smith, 4; de Keefe, 2; de Barger, 1. Struck out, par Barger, 5; par Keefe, 1. Frappés par le pitcher,

Motion de censure à l'adresse de l'hon. Lemieux

Présentée à la séance du Conseil de Ville, hier, par l'échevin Proulx, qui a protesté, ainsi que plusieurs échevins, contre les propos tenus par le Maitre Général des Postes, à l'assemblée du Monument National.

Toute l'intérêt de la séance d'hier après-midi, au conseil de ville, a porté sur la tentative faite par l'échevin Proulx pour faire adopter par le conseil une motion de censure à l'adresse de l'hon. M. Lemieux, ministre des Postes.

La discussion a durée une heure ; nombreux et vigoureux ont été les discours.

La motion de censure fut èn fin de compte, laissée sur la table, le conseil s'étant ajourné.

A l'heure des interpellations, l'échevin Proulx s'est levé et il demande au maire la permission de parler sur une question de privilège. Après avoir référé à l'assemblée tenue mercredi soir, au Monument National, en faveur du Bureau de contrôle, l'échevin Proulx dit qu'il a vu par les journaux que l'hon. M. Lemieux, qui était là, a fait des déclarations contre lesquelles il tient à protester.

"Je ne sais pas, dit-il, si l'hon. M. Lemieux vient au nom du gouvernement fédéral, jeter de la boue à la face des Canadiens-Français, mais si j'en crois le " Herald" qui est généralement bien informé sur cette question, le ministre a prononcé des paroles injurieuses à l'adresse de la population de cette ville, lorsqu'il a dit que le Conseil était composé de voleurs et imbéciles.

Je suis personnellement visé dans les remarques de l'hon. M. Lemieux, lorsqu'il s'est attaqué au président, et aux membres de la commission de police. J'offre le démenti le plus formel à ce qu'a dit le ministre au sujet de la commission de police et au sujet de la police elle-même. Ce sont des mensonges et des faussetés. J'ignore où l'hon. Lemieux a pris ses informations, c'est probablement chez les détracteurs, qui depuis deux ans ont essayé de me terrasser. Il aurait pu se renseigner auprès de la Commission Royale, afin de se convaincre de la fausseté de ses informations. Il a sciemment trompé le public, car la preuve faite à la Commission Royale a démontré mon honorabilité et celle des membres de la commission de police. Il aurait pu du reste avoir la décence d'attendre le jugement du tribunal avant de parler, car il savait que ses paroles auraient du retentissement, attendu qu'elles venaient d'un ministre. Je regrette que pour favoriser une réforme que je ne veux pas discuter, l'on ait recours à des arguments de ce genre, car si le conseil de ville n'est pas parfait, l'on ne devrait pas avoir recours au mensonge et à l'injure pour condamner ses membres au public. Quand l'hon. Lemieux dit que la commission de police protège les maisons de prostitution et les maisons de jeux, c'est faux, comme il a été prouvé devant la Commission Royale.

Je défie l'hon. M. Lemieux de prouver ses avancés et je proteste de toutes mes forces contre la conduite qu'à cru devoir tenir en cette circonstance, un ministre de la Couronne."

MOTION PROULX

L'échevin Proulx fit alors la motion suivante :

Attendu que ce conseil déplore les propos malveillants et même mensongers de l'hon. Rodolphe Lemieux, maître général des Postes, à une assemblée publique au Monument National, vendredi dernier, le 10 septembre courant;

Attendu que ces propos sont de nature à nuire considérablement à la ville de Montréal et à laisser planer des soupçons injustes sur la conduite de certains échevins et fonctionnaires.

Qu'il soit résolu :

Que ce conseil désapprouve énergiquement ces propos regrettables et mal fondés et désire que sa désapprobation lui soit transmise officiellement.

L'échevin L. A. Lapointe : —"Next meeting".

L'échevin Proulx.—M. le maire, il me semble que sur une question de privilège, il ne saurait y avoir de "next meeting".

Le maire Payette.—Lorsqu'il s'agit d'une question de privilège et surtout lorsqu'il s'agit de revendiquer l'honneur du conseil, il ne peut y avoir de "nest meeting". Je suis désolé qu'un homme de la position de l'hon. M. Lemieux ait pu prononcer les paroles que les journaux lui attribuent. Je doute encore que le ministre a tenu ces propos, car, nous n'avons que les rapports des journaux pour les rapporter. C'est pourquoi je suggérerais d'écrire à l'hon. M. Lemieux pour lui demander ce qu'il a réellement dit. Si le conseil est ensuite justifiable de prendre la position que l'on veut lui faire prendre, ce sera son devoir de le faire. Je trouve la question bien soulevée et je déclare le "next meeting" hors d'ordre."

L'échevin Lévesque.—"Je considère que la motion qui est faite est une chose grave, mais si,d'un autre côté, le ministre a prononcé les paroles que l'on rapporte, c'est plus grave encore. Il est certainement du devoir du conseil de revendiquer son honneur, mais encore, faut-il être exactement renseigné. Je ne me fie pas aux rapports des journaux, car nous avons l'expérience du passé pour dire que les rapports des journaux ne sont pas toujours exacts, lorsqu'il s'agit de rendre l'esprit qui a dicté les paroles prononcées par des ministres. Je veux une preuve, et dans le cas je ne serai pas le dernier à voter pour la motion".

L'échevin Dagenais—"J'étais à l'assemblée de vendredi, M.le maire, ainsi que les échevins L. A. Lapointe,Gadbois et quelques autres échevins. J'ai entendu l'honorable M. Lemieux dire que les tripots et les maisons de jeux étaient protégés à Montréal,et que les deux groupes qui composaient le conseil, ne valaient pas mieux l'un que l'autre. Il a dit qu'il n'était pas surpris de voir que le contrat de l'éclairage n'avait pas passé, après les révélations faites par M. Walbank, mais il a oublié de dire, M. le maire, que le Conseil a adopté le projet de contrat que vous aviez présenté et qu'il en a adopté un autre concernant le contrat offert à la compagnie du Canal de Beauharnois, mais celle-ci, comme la M.L.H. & P. ont refusé d'accepter. J'ai entendu l'hon. M. Lemieux et j'ai été si indigné et si profondément humilié, que j'ai réglé mon cas moi-même.

Je suis allé voir l'hon. Lemieux lui-même et je lui ai dit ma façon de penser."

L'échevin Mercier.—"Si la position que je vais prendre est difficile, j'en prends toute la responsabilité et sans regret : je voterai avec plaisir pour la motion.

Nous assistons, depuis quelques semaines, à une campagne honteuse et je me lève pour la dénoncer. Les journaux s'unissent ensemble pour mener cette campagne de réforme. Ils sont de bonne foi, je veux le croire, mais, leurs informations sont erronées. Tous les jours, l'on commente dans ces journaux la preuve faite devant la Commission Royale. On donne tous les jours comme texte des dépositions prises des rapports faux. J'en connais quelque chose, car, on m'a fait dire des choses que je n'ai jamais dites. C'est la première fois que l'on voit des journaux escompter un jugement d'une cour, pour dire qu'un tel est un voleur. Ce n'est pas ici la place pour répondre aux attaques, mais, je désapprouve de toutes mes forces les paroles prononcées par les instigateurs de la réforme, et par l'hon. M. Lemieux en particulier. Je m'étonne que pour le besoin d'une campagne qui peut se justifier, on ait recours à des ministres qui viennent au nom du chef du parti libéral, condamner le Conseil de ville et dire que les échevins sont des vendus et des "boodlers." Je proteste et je le fais sans hésitation."

Le maire — M. Lemieux a-t-il prononcé ces paroles ?

L'échevin Mercier — A peu près. En tout cas cela veut dire la même chose.

L'échevin Roy approuva les remarques de l'échevin Mercier, mais l'échevin Ward dit qu'il faut être prudent. "Bourassa, dit-il, est allé aussi loin que M. Lemieux."

L'échevin Nault dit que l'hon. Lemieux devrait être le dernier à jeter des pierres dans le jardin de ses voisins, car il habite une maison de verre, et après les révélations de l'enquête de la marine, il ne ferait pas bon pour lui que l'on passe le fanal sur le département des postes.

L'échevin Gallery demande s'il n'y avait pas un peu de politique en cette affaire et l'échevin L. A. Lapointe se leva pour répondre à cette question. L'hon. M. Lemieux a été très sévère, dit-il, mais s'il est opportun de protester, pourquoi choisir l'hon. M. Lemieux et ignorer les autres. Le ministre a dit ce que les autres disent. Il a parlé en qualité de citoyen et il a dit qu'il s'était inspiré dans les témoignages de l'enquête royale, qu'il est forcé de lire. Tous les journaux s'accordent sur ce que dit M. Lemieux et je ne suis pas prêt à voter une censure, avant que de demander des explications. Le conseil n'est pas assez au courant de ce qui s'est passé et il agit sous le coup d'un moment d'indignation passagère, dont la cause réside dans les révélations de la Commission Royale. Je ne suis pas chargé de défendre l'hon. M. Lemieux, mais celui-ci s'est excusé lui-même d'avoir à dire de dures vérités."

L'échevin Séguin dit que comme bon libéral, député, et président du club Lemieux, il désapprouve de toutes ses forces les paroles prononcées par le ministre, et qu'il votera avec plaisir pour la motion Proulx. "Les citoyens qu'il a insultés, dit il, sont aussi honorables que lui, que M. Dandurand et que M. Laporte."

L'échevin Giroux dit qu'avant de voter cette motion, il conviendrait d'être certain que le ministre a prononcé les paroles en question. Si ce que rapportent les journaux est vrai, le conseil doit protester de la façon la plus vigoureuse possible.

L'échevin Lévesque proposa alors l'ajournement de la séance et la motion fut remportée sur le vote suivant :

Pour : les échevins Lapointe (L. A.), Giroux, Clearihue, Martin (M.), Dagènais, Lévesque, Gallery, Robinson, Ward Martin (J. B. A.), McKenna, Brodeur, 2.

Contre : les échevins Proulx, Turner, Mercier, O'Connell, Nault, Séguin, Duquette, Major, Roy, Prud'homme, Labrecque, 11.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 14 — M. Joseph Demers, M. P., doit revenir d'un voyage de plusieurs jours à Toronto.

—M. Rémi Raymond, marchand de Saint-Hyacinthe, est en promenade chez son beau-frère, M. Henri D'Orsennens, marchand d'ici.

—Le vénérable curé de notre ville a organisé un pèlerinage à Notre-Dame de la Réparation, à la Pointe aux Trembles, pour mardi, le 14 de ce mois.

—A deux heures, samedi matin, l'alarme a appelé nos pompiers rue Richelieu, pour un feu qui venait de se déclarer à l'office de M. Dosithée Godin. Un fil électrique brisé avait été la cause de ce commencement d'incendie, et tout fut éteint en une minute.

M. Godin lui-même nous dit que les dommages ne s'élèvent qu'à $25.

—Le jeune nègre McGuire et Mlle Stella Laverney, sa compagne, qui avaient déserté de Winooski, jeudi dernier, et avaient été arrêté, ici, sur l'ordre des autorités américaines, ont été livrés vendredi au shérif du district de Winooski, qui les a ramenés au pays. Le soldat et son amie n'ont pas voulu plaider l'extradition et ont retourné volontairement à la police des Etats-Unis, pour y recevoir leur sentence.

LE SUICIDE D'UN FINANCIER

JOHN W. CASTLES, PRESIDENT DE L'UNION TRUST, DANS UN MOMENT DE NEURASTHENIE INTENSE, MET FIN A SES JOURS.

NEW-YORK, 14.—John W. Castles président de l'Union Trust, directeur d'un grand nombre d'autres organisations financières, membre de plusieurs clubs sociaux et faisant grande figure dans le haut monde, s'est coupé la gorge d'une oreille à l'autre hier, au Grand Union Hôtel; il a été trouvé mort en travers de son lit.

Depuis quelque temps, le financier était d'une santé précaire, et on attribue son suicide à une simple prostration nerveuse et non à des difficultés financières.

C'est le frère du défunt, M. Burton S. Castles, qui a découvert le cadavre. Il s'était inquiété de ne pas voir revenir le financier de la la banque où il avait dit s'en aller. On organisa une perquisition dans tous les grands hôtels de la métropole, enfin c'est au au Grand Union que John Castles s'était réfugié pour accomplir son funeste dessein.

Les amis du défunt disent que sa maladie a eu pour cause le surmenage qu'il s'est imposé pour organiser l'Union Trust.

Il laisse une veuve et deux enfants qui sont dans les Adirondack.

Musique donnée Gratuitement

Mille copies de "La Favorite", valse, nouvelle publication, seront données gratuitement aux visiteurs de l'exposition de pianos qui a lieu cette semaine à La Maison J. A. Ethier, 689 St-Laurent. 169-3

NOUVELLES RELIGIEUSES

QUEBEC, 14 — Dimanche matin, à la Basilique, Mgr l'Archevêque, a fait les ordinations suivantes:

Ont été tonsurés: Aimé Grenier, Joseph Falardeau, Joseph Routhier, Maurice Laliberté, Conrad Couture, Fernand Beliveau, Arthur Gagnon, Arthur Robitaille, Adélard Ouellet, Onésime Lamonde, Arthur Lizotte, Charles Michaud, Alphonse Fortin, Conrad Raymond, Zéphirin Ménard, Joseph Boucher, Damase Maranda, Charles Poiré, Philibert Plante.Tous ces nouveaux clercs sont du diocèse de Québec; Cyrille Normand, Laurent Belcourt, Hector Paradis, Alcide Lemaire, Evariste Noël, du diocèse de Nicolet; Pierre Duffy,Pierre re Gallant, François McQuaid, ces trois derniers du diocèse de Charlottetown.

Pour le diocèse de Chatham: Joseph Saindon, J. B. Thibault, Congrégation des RR. PP. de Ste-Croix, Ulric Perrier, Ernest Perrier, Alfred LePailleur, Patrick McBride.

Ont reçu les ordres mineurs, pour le diocèse de Québec: Cyrille Labrecque, Victor Lemieux, Célestin Fillion, Georges Savard, Pierre Crépault, Oscar Bergeron, Israël Laroche, Emile Giguère, Eugène Morissette, Hercule Nicole, Arthur Roberge, Apollinaire Allaire, Alphonse Morel, Alphonse Pelletier, Léonidas Verreault, Georges Etienne Grandbois, Zéphir Marois.

Pour le diocèse de Manchester : David Caron.

Pour le diocèse de Saint-Jean,N.B. Walter Donohue.

Pour le diocèse d'Antigonish: Miles Tompkins.

Pour le diocèse de Chatham: Cajetan Poirier.

Pour le diocèse de Burlington : Jeremiah O'Brien.

Ont reçu le sous-diacobat: Louis Philippe Blais, du diocèse de Québec; Rosario Charest, du diocèse de Rimouski.

Ont reçu la prêtrise: Paul Levasseur, Elzéar Parent, du diocèse de Québec.

Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, les nominations suivantes ont été faites:

M. l'abbé Henri Roger, curé de Sainte-Hélène de Breakeyville;

M. l'abbé Aug. Vézina, assistant de M. l'abbé J. B. Ruel, au Sault Montmorency.

M. l'abbé Eugène Miller, chapelain de l'hospice St-Vincent de Paul (La Crèche) chemin Ste-Foy;

M. l'abbé A. Faucher, préfet des Etudes au collège de Lévis.

M. l'abbé Cléophas Leclerc, professeur au Petit Séminaire de Québec.

M. l'abbé Gaudiose Lemieux, curé de Saint-Honoré de Shenley;

M. l'abbé Elséar Dionne, curé de la Pointe aux Trembles.

M. l'abbé Lucien Gauvreau,chapelain du couvent de la Congrégation, à Saint-Roch de Québec.

M. l'abbé Charles Dupont, curé de Saint-Sévérin.

AU CONSEIL DE VILLE ST-PAUL

VILLE ST-PAUL, 14.—Le conseil municipal de la ville St-Paul a tenu sa séance hier soir. Au cours de la séance, l'ingénieur de la ville a délivré un certificat pour permettre le paiement des travaux faits par l'entrepreneur Alvarez Doré, dont le montant est de $4,381.64 et aussi pour payer en partie la construction des chemins ouverts dans le nouveau quartier.

La lecture du règlement No 113, portant règlement et limitant les licences des bars dans la ville St-Paul, fut l'objet d'une importante discussion à laquelle prirent part M. Alex. Desmarteaux et M. Scott d'une part, opposés à la règlementation, et M. Schmith, pasteur de l'église méthodiste d'autre part, partisan de la réglementation.

Le règlement 113 est adopté à l'unanimité, et désormais il ne sera accordé qu'une seule licence par 1,000 habitants.

Le chef de police Boisvert, sur réquisition de M. le maire a procédé à l'arrestation d'une dame Marie Dubois qui vendait clandestinement des boissons spiritueuses dans un petit restaurant près du pont de Lachine. Condamnée à $50 et n'ayant pu payer, elle a été condamnée à deux mois de prison.

LA REVOLUTION AU MEXIQUE

LES POPULATIONS DU NORD DU MEXIQUE, QUI ONT ETE SI DUREMENT EPROUVEES PAR LES INONDATIONS SONT MECONTENTES DU GOUVERNEMENT DIAZ ET MENACENT DE SE REVOLTER.

MEXICO, 14.—La révolution est sur le point d'éclater dans le nord du Mexique et les quartiers généraux de la troisième division militaire ont été averties de l'imminence du danger. On croit même que c'est demain ou jeudi que les troubles commenceront.

La situation est d'autant plus grave que les voies de communication sont en grande partie détruites par suite des dernières inondations qui ont complètement désorganisé le service des chemins de fer. Le général Truvino déclare cependant qu'il sera en état d'écraser toute tentative d'insurrection qui pourrait avoir lieu. Le président de la compagnie "Mexican Central" a averti le gérant de ce chemin de fer de se mettre entièrement à la disposition des autorités pour le transport de troupes en cas de nécessité. Le général Bernardo, l'adversaire politique du président Diaz s'est montré sur la rue principale de Monterey hier soir revêtu de l'habit populaire de propriétaire de ferme et a été l'objet d'une démonstration enthousiaste de la part de la populace.

AU CONSEIL DE L'ONGUEUIL

Plusieurs plaintes de contribuables à propos des taxes municipales. —Corrections au rôle d'évaluation.

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 14 — Sous la présidence du maire, M.Amédée Geoffrion s'est réuni hier soir, en séance régulière le conseil de ville. Les échevins présents étaient MM. H. St-Mars, V. Dupras, L. Trudeau, O.B. H. Maillé et Z. Sainte-Marie.

La compagnie "Standard Foundry" demande une exemption de taxes municipales pour l'année courante comme pour les années passées. Référé au comité des finances.

On réfère au même comité, plusieurs plaintes relatives à diverses taxes imposées.

L'échevin Trudeau s'oppose à la demande de la compagnie "Montréal Light, Heat and Power" qui voudrait se faire autoriser à tailler les arbres de nos rues, de façon à protéger ses fils.

M. Trudeau estime que le passé doit nous rendre méfiants vis-à-vis de cette compagnie qui ne se soucie pas toujours assez de sauvegarder nos arbres les plus beaux ornements de nos rues. A la suggestion du maire, la question sera débattue en comité général.

—Le Club Libéral, par l'entremise de son secrétaire, M. Charles Pratte, offre de vendre 12 bancs à $2 pièce, et 25 chaises à 40c chacune à la ville de Longueuil. Référé au comité des Parcs et Marchés.

—On décide de corriger une erreur commise dans le nouveau rôle d'évaluation. Deux propriétés rapportant actuellement des revenus et appartenant aux Frères des Ecoles Chrétiennes, l'une évaluée à $1,000; l'autre à $2,600, sont rayées de la liste des biens non imposables et inscrites sur la liste des biens imposables.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, la séance est levée.

CANADIENS A PARIS

Se sont enregistrés au bureau de la Banque Nationale, à Paris :—M. L. Brouilly, dessinateur et Mme Brouilly ; MM. Gaston Brouilly, Québec ; F.-P. Tremblay, avocat, Montréal ; J.-E. Roy, archiviste, Ottawa ; Hilaire Achin, marchand, St-Lambert ; L.-J. Rivet, Montréal ; P.-F. Renault, marchand, Beauceville ; Jos. Cloutier, marchand, St-Ephrem, Beauce ; Philippe Bolduc, marchand, St-Victor de Beauce ; l'hon. Sénateur Bolduc, St-Victor de Beauce ; l'hon. L.-P. Brodeur, Ottawa ; Mme Clément Fraser, Mexico City.

Que la Vie Vous Sourie

SANTE ET SUCCES

Ayez de la Vigueur et de la Vitalité —Pour cela, prenez la NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS.

Santé, force, beauté, succès, voilà ce qu'il faut pour couler une vie heureuse et gaie.

La base de chacune de ces choses, c'est un sang riche et vermeil — un sang vermeil dont dépend la santé—un sang vermeil, créateur de muscles et de cellules nerveuses — un sang vermeil qui engraisse et donne l'éclat de la santé au teint — un sang vermeil d'où viennent l'énergie et la vigueur physique et mentale.

Avec du sang vermeil, il n'y a ni faiblesse, ni maladie, ni insuccès, ni fatigue. Un sang vermeil rend la vie agréable et ce n'est que quand le système en est rempli que vous pouvez tirer le meilleur parti de la vie.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs remporte un succès énorme parce qu'elle donne un sang nouveau et vermeil, qui crée de nouvelles cellules nerveuses et cérébrales.

Quand vous faites usage de la Nourriture du Dr Chase, vous pouvez être sûr que chaque dose vous fait une certaine somme de bien, parce qu'elle ajoute autant de nouveau sang rouge au système.

Que vous soyez épuisé par la maladie, par le surmenage ou les effets déprimants du printemps, peu importe. La guérison est toute trouvée dans l'emploi de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

L'irritabilité, l'insomnie, l'indigestion, le mal de tête nerveux, l'anémie, le découragement et toutes les conséquences désastreuses de l'épuisement et de la faiblesse de l'organisme disparaissent devant ce grand reconstituant et créateur de sang.

Voulez-vous voir la vie sous son beau côté ? Prenez la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, qui vous rendra la santé, avec l'énergie et la vigueur dont dépendent le succès et le bonheur.

60c la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Baguette d'Emeri et Séchoir à Serviettes — *on ne les trouve que sur un Pandora.*

Lorsqu'un couteau est émoussé, la ménagère qui a un Pandora ne perd jamais de temps à chercher un "fusil." Elle n'a qu'à se rendre jusqu'à la baguette d'émeri fixée au Pandora et à repasser cinq ou six fois son couteau sur l'émeri de première qualité qui en aiguisera la lame de façon à la rendre des plus tranchantes.

Cette baguette d'émeri et ce séchoir à serviettes combinés sont un accessoire breveté que vous ne pouvez trouver sur aucun autre poêle. Ce n'est là qu'une des nombreuses améliorations qui contribuent à faire du Pandora, le poêle le plus commode que vous puissiez acheter.

McClary's Pandora Range

J. A. PAIEMENT & CO., 1225 Boulevard St-Laurent; A. LEBLANC, 2628 Boulevard St-Laurent ; A. C. MURRAY, 2552 rue St-Hubert ; HENRY MORGAN & CO., rue Ste-Catherine-Ouest ; L. N. et J. E. NOISEUX, 599 et 1356 rue Notre-Dame-Ouest ; C. DANSEREAU, 229a, rue Centre ; A. TREMBLAY, 1601, rue Ste-Catherine-Est.

Contre cette sensation de fatigue et d'abattement, mangez

SHREDDED WHEAT

Il possède toute la matière reconstituante du corps dans le blé pur, préparé sous une forme facile à digérer. Essayez-le au déjeuner.

Une faveur pour le Célibataire aussi bien que pour la dame.

Tous les bas et chaussettes envoyés avec le reste du lavage à la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connait son affaire",

seront, à l'avenir, reprisés gratuitement.

Pas d'augmentation dans les taux de lavage

Envoyez-nous votre prochain paquet.

425 Rue Richmond.

14-16-18

Fournitures Générales pour

AQUEDUCS

Spécialités :

Tuyaux de Fonte, de Fer et de Grès.

CIMENT

Aussi assortiment complet de

COUTELLERIE, Vitres, Vernis, Peintures, etc.

ENGINS A GAZOLINE

Bateau en Acier "Mullin"

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR,

LIMITEE.

362-366

RUE NOTRE-DAME OUEST,

MONTREAL

Grisonnez-vous?

Perdez-vous vos cheveux?

Grâce à un procédé simple et agréable, on peut maintenant à tout âge, dans tous les cas et sans teinture, redonner aux cheveux blancs ou gris ainsi qu'à la barbe, leur vraie couleur naturelle, soit blond, châtain, brun ou noir, les empêcher de blanchir, empêcher de tomber, enlever les pellicules ou petites peaux mortes et les démangeaisons du cuir chevelu et faire pousser de nouveaux cheveux. Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptées à l'académie de médecine de Paris qui lui a donné le nom de LUXURINE du Dr Prosse.

Pour la faire connaître partout—sur réception de 10c pour frais de poste et emballage, nous envoyons gratuitement un traitement de 15 jours, ce qui est suffisant pour prouver son efficacité prodigieuse, mais pas plus qu'un traitement à chaque personne.

Le prix de la LUXURINE est de $1.00 le traitement qui peut durer six mois. Si votre fournisseur n'en a pas, écrivez-nous aujourd'hui et un traitement vous sera envoyé dans n'importe quelle partie du monde par malle à nos propres frais. Adressez: Dr Prosse. Dépt. 6, 199 des Commissaires, Montréal.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.

m-j-s

COMMENDADOR PORT WINE (vieux)

Le porto du bon vieux temps. De couleur fauve—riche—soutenant. Vieux de 25 ans.

John Robertson & Son Limited, Montreal

Agents Canadiens.

UN PAQUET DE TUE-MOUCHES de WILSON

A RÉELLEMENT DÉTRUIT UN BOISSEAU DE MOUCHES.

En Vente Chez Tous Les Épiciers.

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux. 324-326 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 3078. 28-m-j-s-1an

McCORMICK'S

Nom enregistré

About 60 to the Pound

Désirez-vous quelque chose d'absolument exquis — essayez alors le Biscuit Maple Leaf de McCormick—ce sera toute une révélation.—Une couche de crème au sucre d'érable, douce et délicieuse, mise entre deux biscuits au goût d'érable et ayant la forme d'une feuille d'érable

MAPLE LEAF BISCUITS

Factory at London. Warehouses at Montreal, Ottawa, Hamilton, Kingston, Winnipeg and Calgary

Soyez un Homme !

Débarrassez-vous de vos Misères et de vos Faiblesses, ayez du Cœur et du Nerf !

LE SECRET DE CETTE PARFAITE VITALITE, LES

Pilules Moro

Temoignage de M. Gaudiose Desbiens, 197 rue Panet, Montreal.

Dans les plus fortes constitutions la santé peut avoir des écarts sérieux, et un changement subit est toujours assez redoutable, car il peut comporter certaines gravités qui n'apparaissent pas de prime abord. C'est pourquoi un homme qui aura toujours été fort et robuste, a bien raison de s'inquiéter dès qu'il constate, chez lui, la moindre dépression de forces. Il y a toujours un motif qui influe sur tel état de santé qui faiblit ou dépérit soudainement.

Sans en rechercher les causes immédiates, l'on peut affirmer, d'une façon générale, que telle anomalie ne peut se produire que grâce à un manque quelconque. Que les reins, la tête, le foie et les intestins soient affectés, il y a tout de même déperdition de forces, manque d'énergie. Que les nerfs soient fatigués, que l'estomac soit trop embarrassé ou qu'il y ait tension complète des muscles, enfin, pour que la machine refuse d'agir, il faut qu'il y ait une irrégularité quelconque dans le mécanisme ou que celui-ci manque d'huile ou de pouvoir.

Or, l'organisme humain est constitué de telle façon que la moindre défaillance dans un mouvement peut susciter un désarroi général.

Aussi, l'homme qui a toujours joui d'une bonne santé, doit redoubler de soin et d'attentions sur lui-même lorsqu'il sent tout à coup que ses forces déclinent. C'est à celui-là que nous pouvons le mieux recommander les Pilules Moro. Qu'importe la cause de sa faiblesse, qu'importe d'où vient son mal, les Pilules Moro le rétabliront. Il n'y a pas au monde, une seule médecine qui puisse avoir d'aussi bons résultats que les Pilules Moro pour les hommes. C'est un remède unique, parfaitement approprié à leur constitution, le seul capable de refaire un homme en lui rendant à la fois, la souplesse d'esprit, la force des muscles, toute la chaleur d'un sang généreux qui vivifie, l'énergie d'action, la virilité de caractère et cette surabondance de santé qui procure le bien-être et permet de goûter à tous les plaisirs de l'existence.

Oui, les Pilules Moro font réellement tout cela. Tonique incomparable, ce remède puissant régénère et fortifie la tête, le cœur et tous les organes qui ont besoin d'une nouvelle impulsion, d'un pouvoir plus fort, pour parfaire leurs fonctions respectives.

Voilà comment les Pilules Moro se recommandent, sans restriction aucune, à tous les jeunes gens et adultes, faibles ou malades. Tous les hommes d'ailleurs peuvent en prendre avec profit, car quel est celui qui n'éprouve jamais de fatigue, qui n'a pas ses moments d'insomnie, de nervosité, de faiblesse et même de maladie ?

"A la suite d'un surmenage, j'ai contracté une maladie de reins qui m'a fait terriblement souffrir. Les douleurs se répandaient dans tout le dos et c'est avec beaucoup de peine que je pouvais travailler. J'étais malade depuis quatre mois, lorsqu'un ami me conseilla de prendre les Pilules Moro qu'il connaissait par expérience. Après deux mois de traitement avec ces pilules, mes douleurs étaient presque toutes disparues. Je continuai à prendre le même remède pendant huit mois et j'en ai obtenu tant de bien que c'est avec plaisir que je publie aujourd'hui ma guérison. Lorsqu'il m'arrive de ressentir quelques fatigues dans les reins par un surcroit de travail, j'ai aussitôt recours aux Pilules Moro, et c'est toujours avec succès. Elles me donnent de l'appétit, des forces et conservent ma santé."

GAUDIOSE DESBIENS,
197 rue Panet, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement, si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

ILS FABRIQUERONT AU CANADA

NEW-YORK, 14. — A la suite des nouvelles mesures douanières adoptées par certaines provinces du Canada, plusieurs fabriques de papier sont obligées de transporter leurs usines au Canada. Ainsi, on annonce que les autorités qui dirigent les fabriques de la compagnie "Berlin", dans le New-Hampshire, ont l'intention d'établir une usine de papier d'imprimerie à "La Tuque" au Canada, et que la Compagnie Internationale de Papier établira également plusieurs fabriques au Canada, cette dernière a cessé la fabrication du papier d'imprimerie dans plusieurs de ses principales usines aux Etats-Unis.

UN RECORD DE SANTOS-DUMONT

SAINT-CYR, France, 14. — Santos Dumont a brisé tous les records de vitesse en aéroplane, pour gagner un pari de $200. Avec sa machine "Demoiselle", il a parcouru neuf kilomètres en cinq minutes, ce qui fait du 90 kilomètres à l'heure.

LA CAMPAGNE SE POURSUIT

QUATRE ASSEMBLEES ONT EU LIEU HIER SOIR EN FAVEUR DU BUREAU DE CONTROLE.

La campagne de réforme municipale se poursuit avec beaucoup de vigueur dans toute la ville. En quatre quartiers, différents, hier soir, des orateurs ont discuté le projet du bureau de contrôle et autre qui seront soumis à l'électorat, le 20 septembre prochain.

A Sainte-Cunégonde, l'assemblée fut présidée par les deux échevins du quartier, MM. Roy et Lapointe.

L'hon. sénateur Dandurand, MM. L. A. Rivet et A. N. Brodeur exposèrent les vues de ceux qui sont favorables à la réduction du nombre des échevins et à l'élection d'un bureau de contrôle par tous les citoyens. Les orateurs firent appel aux ouvriers pour qu'ils se rallient aux réformes proposées. Si le budget municipal est sagement et honnêtement administré, tous en bénéficieront, les ouvriers auront plus de travaux à faire et le produit des taxes utilement appliqué pour le plus grand bénéfice des quartiers ouvriers.

L'échevin Roy et l'échevin N. Lapointe se sont également prononcés en faveur de la réduction du nombre des échevins et d'un bureau de contrôle.

L'échevin Roy s'est élevé contre les paroles qu'il attribue à l'hon. R. Lemieux. Il regrette tout particulièrement les attaques faites par le ministre des postes contre la commission de police dont il est l'un des membres.

Le sénateur Dandurand admet en réponse que la majorité des échevins est honnête et que l'hon. Lemieux avait été violent. A tout événement, les accusations portées contre l'administration de la police ne s'adressaient pas à l'échevin Roy.

Une autre assemblée pour les électeurs de race juive avait lieu en même temps, rue Saint-Laurent. Elle fut tenue sous la présidence de M. Jos. Miller, le président du "Laurier Political and Literary Club". Les orateurs furent le Dr J. E. Finnie, M.P.P., MM. Abraham Blumenthal, Manuel Levitt, Peter Berrovitch, avocat, et Louis Rubenstein.

M. Blumenthal a lu une lettre de la commission des incendies où on l'accuse d'avoir adressé des reproches injustes à cette commission, lors d'une assemblée précédente. M. Blumenthal déclare que dans cette circonstance, il n'avait pas visé la commission des incendies, mais bien la commission de police.

L'assemblée pour les électeurs du quartier Duvernay eut lieu à l'angle des rues Duluth et Mentana. Adressèrent la parole : MM. l'ex-échevin Vallières, Arthur Beauchesne, A'ban Germain et A. Filiatrault. Les deux mille personnes présentes parurent endosser les remarques des orateurs.

La première assemblée contradictoire de la campagne, a été tenue, hier soir, au coin des rues Garnier et Mont-Royal, et avait été convoquée par un groupe d'ouvriers des quartiers Saint-Denis et Mont-Royal.

Les partisans de la réforme étaient représentés par MM. Arthur Beauchesne, O. Mouton et Monaghan. Les orateurs qui parlèrent contre les projets de réforme municipale furent MM. J. A. Narbonne, C. A. Cornellier, C. R., David Giroux, Gustave Francq et H. B. Renaud.

Ces derniers se plaignent de n'avoir pas été consultés au sujet de la création d'un bureau de contrôle. On leur répondit que jusqu'ici personne n'avait été encore consulté et que la grande consultation aura lieu, le 20 septembre.

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

(Spécial à la PATRIE)

SAINT JEAN, QUE., 14. — Le coroner E. N. Chevalier a tenu samedi matin, une enquête sur le corps de Napoléon Bénac dit Chartier, trouvé noyé dans notre canal vendredi soir. Le corps ne portait aucune marque de violence, et le défunt n'avait pas d'ennemi connu. Les causes de l'accident restent inconnues, et les jurés ont rendu le verdict suivant : "Noyade accidentelle." Le cadavre a été livré aux parents qui l'ont transporté à Lacadie où les funérailles ont eu lieu lundi matin. Le malheureux était célibataire. Agé de 48 ans.

LA FEDERATION DES CLUBS CANADIENS

Un banquet sera offert aux délégués de ces associations, vendredi.

Les 16 et 17 septembre, un certain nombre de représentants des divers clubs canadiens du Canada, seront ici, dans le but de réunir en une fédération les différentes associations de ce nom. A cette occasion, il a été décidé de leur offrir un dîner qui aura lieu vendredi soir, à 7.30, au Canada Club, édifice du Board of Trade.

Lord Strathcona a promis d'être présent et d'autres orateurs distingués adresseront la parole. Les billets, qui sont de trois dollars, sont en vente au bureau de M. R. L. H. Ewing, édifice de la Eastern Townships Bank.

Evitez le Mal de Mer et de Chars

L'évêque Taylor-Smith, chapelain général de l'armée anglaise nous a gracieusement donné permission de déclarer qu'il a en diverses circonstances ordonné des approvisionnements du remède de Mother-eill pour le mal de mer et de char qu'il a trouvé des plus efficaces.

Recommandé en articles éditoriaux par des journaux comme le **London Daily Express** et la presse générale de la Grande-Bretagne et de l'Amérique. Analysé par **Sir Charles A. Cameron, C. B. M. D.** Garanti absolument inoffensif et argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Ecrivez pour la brochure et les articles de la presse et témoignages de citoyens éminents. En vente chez tous les pharmaciens de première classe ou demandez-les directement à : **Mothersill Remedy Co., 360 Cleland Bldg., Détroit, Michigan.**

Vendu et recommandé à Montréal par R. H. Bryson, 501 Sainte-Catherine Ouest; J. H. Harte, 880 rue Sainte-Catherine Ouest; Pharmacie Godbout, 378 Craig Est; A. D. Sawyer, Hôtel Windsor; Lecours & Décary, 318 rue Ste-Catherine Est.

VOTRE SANG EST EMPOISONNE

Si vous souffrez de maux de Tête ou de Névralgie

De fréquents maux de Tête ou de Névralgie, sont des avertissements de la Nature, que votre sang est empoisonné. La douleur est simplement due à ce que vos nerfs sont fatigués—enflammés par le sang qui est surchargé d'impuretés. Causé par la paresse des intestins, des rognons et de la peau.

Il y a généralement Constipation chronique et la matière, au lieu de passer par le corps, est absorbée par le sang. Les rognons ne sont pas aussi forts qu'ils devraient être, et refusent de filtrer par le sang la quantité nécessaire de matière impure.

Au lieu de laisser à la peau, le soin de rejeter une livre et demie de mauvais sang, chaque jour, ils deviennent inactifs, ne faisant que la moitié de leur travail, laissant les trois-quarts de livre de ce mauvais sang, empoisonner tout le système.

Les poudres pour le mal de tête et pour calmer les douleurs, calment seulement les nerfs, mais n'ont aucun effet de soulagement sur les organes qui causent cet empoisonnement du sang. Pour guérir les maux de Tête et la Névralgie, le sang a besoin d'être purifié, ce qui peut être obtenu, seulement en rendant les rognons, les intestins et la peau, actifs, et à leur santé normale.

Les "Fruit-a-tives" faits de jus concentrés dans toute leur force, sont la médecine la plus extraordinaire pour purifier le sang.

"Fruit-a-tives" ou tablettes au jus de fruits pour le foie, est une cure scientifique pour les maux de Tête et la Névralgie, et ne manquent jamais de guérir parce que "Fruit-a-tives" arrêtent la cause de ces troubles.

50 cts la boîte—6 pour $2.50, ou une boîte d'essai à 25 cts. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

PROMENADE SUR LE FLEUVE

LES FACTEURS PASSENT UNE AGREABLE SOIREE A BORD DU "BERTHIER"

Les membres de l'Association fédérée des Facteurs du Canada, succursale No. 10, ont fait hier soir une belle promenade sur le fleuve, à bord du vapeur Berthier, de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

A huit heures et demie le bateau leva ses amarres en mettant le cap sur la Longue-Pointe.

Le parcours offrait un magnifique coup d'œil du côté de la rive nord. En effet, c'était tantôt les girandoles d'ampoules électriques qui ornent l'hôtel de ville, tantôt les lumières du Parc Sohmer, puis la tour de feu, les kiosques du Parc Dominion et les magnifiques décorations lumineuses du club Champêtre. C'est en ce dernier endroit, que sera servi ce soir, le banquet de la convention des facteurs.

Il y eut des danses dans les salons du bateau. C'est l'orchestre de l'Association fédérée des Facteurs, succursale No. 10, qui fit les frais de la musique.

Parmi les personnes présentes à l'excursion, nous avons remarqué M. J. Tailor, surintendant des facteurs, M. Alfred Jacques, président honoraire de l'Association ; M. Ferdinand Pauzé, président actif ; M. McMurray, secrétaire-général de l'Association ; M. J.-B. McCuaig, vice-président ; M. S. Trainor, trésorier; M. J.-W.-E. Prévost, secrétaire ; M. Léon Dulude, percepteur ; M. H. Lussier, Joseph Rocheleau, E. Fortier, Donat DesRosiers, Charles Valentine, E. Barcelo, J.-E. Ayotte, J. Théoret, J.-A. Cadieux, Pacifique Dupuis, Joseph Lanière, E. Gravel, et une foule d'autres.

Près de quatre cents personnes ont pris part à cette excursion.

Le navire était de retour à onze heures et demie.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende trimestriel No 23

Avis est donné par les présentes qu'un dividende de un et un quart pour cent (1 1-4 p. c.,) sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour les trois mois finissant le trente septembre 1909, et sera payable au Bureau Chef de la Banque à Montréal, et à ses succursales, le et après le 1er jour d'octobre 1909, aux actionnaires de record le 28 septembre prochain.

Par ordre du bureau de direction,
TANCREDE BIENVENU,
Gérant général.

Montréal, 25 août, 1909.
161-2-7-14-21.

AUSSI RICHE QUE COBALT

Au cours d'une entrevue avec des journalistes, Sir Lomer Gouin a déclaré que la région de Chibougalou était aussi riche que celle de Cobalt. Seulement comme les ingénieurs et les prospecteurs n'ont pas les fonds pour entreprendre le trajet, il s'en suit qu'ils ne peuvent se rendre à cet endroit. Il a exprimé l'opinion qu'il était du devoir du gouvernement de favoriser les recherches en organisant une expédition. Si les résultats des explorations sont tels qu'on le suppose, un chemin de fer sera établi du lac St-Jean, à Chibougalou.

M. MACDONALD RETOUR D'EUROPE

M. D. MacDonald, le gérant de la Cie des Tramways, était, hier, à son bureau, de retour d'un voyage en Europe. Il a fait un voyage d'agrément, mais aussi d'étude, en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, en France, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. Il déclare qu'en Europe, le champ d'action des tramways est deux ou trois fois plus considérable qu'en Amérique.

Le passage de M. MacDonald à Reims comptera parmi les meilleurs souvenirs de son voyage. Il s'est trouvé en cette ville lors des grandes épreuves d'aviation et a eu le plaisir de presser la main aux célèbres aviateurs Blériot, Glen Curtiss et à tous les autres champions de l'air. Il a, de plus, examiné avec un extrême intérêt les merveilleuses machines dont on se sert et qui rendent, aujourd'hui, possible, ce qui, hier, semblait une utopie, s'enlever dans l'espace. M. McDonald était présent le jour où Farman a gagné la course en longueur de 150 kilomètres.

M. McDonald était accompagné de Mme McDonald et de leur fils, Alphy. Tous trois sont revenus en excellente santé.

CONTRE LA VILLE DE ST-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, QUE., 14. — Le docteur Arsène Godin a pris une action de troisième classe contre la ville de St Jean, pour se faire payer le montant d'un compte que cette dernière est supposée lui devoir.

REDUCTION SPECIALE POUR QUEBEC ET CHICOUTIMI

A l'occasion des fêtes du "Retour à Montréal", le chemin de fer Canadian Northern Québec vendra des billets d'aller et retour au plus bas prix d'un passage simple de première classe pour Québec et Chicoutimi. Ces billets seront valables pour partir de Montréal, les 17, 18 et 19 septembre, avec limite de retour le 23 septembre.

13-14-15-17

ECHOS DE SOREL ET DES ENVIRONS

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 14. — Mlle Yvonne Beaudry, de Montréal, est en visite chez sa sœur Mme J. R. Brousseau, gérant de la Banque Nationale.

—M. J. A. Piette, avocat, a quitté Berthier pour aller exercer sa profession à Montréal.

—Le vapeur "J. A. Paul", qui a donné, la semaine dernière, sur une batture, en face de St-Ours, et qui a quelque peu été avarié, a été ramené à Sorel où on est à le réparer.

—La rentrée, aux diverses maisons d'éducation de la ville, a été marquée par un nombre d'inscriptions bien supérieure à celui des années précédentes. Au Mont St-Bernard on compte 190 internes et 56 externes, soit un total de 246 élèves. On a dû refuser l'entrée à une trentaine de jeunes gens des Etats-Unis et de divers endroits du Canada, le collège se trouvant littéralement rempli. Cet encouragement toujours croissant que reçoivent les directeurs et professeurs du Mont St-Bernard, va nécessiter la construction d'une aile considérable, qui coûtera une cinquantaine de mille piastres au moins, et qui sera prête pour l'ouverture des classes l'automne prochain.

Au couvent et à l'Orphelinat il y a aussi plus d'élèves que de coutume.

Au collège du Sacré-Cœur la rentrée a dû être retardée jusqu'à mercredi de cette semaine, le 15, à cause des réparations considérables que l'on a été obligé de faire pour accommoder les élèves. Ces réparations, qui ont coûté près de trois mille piastres, sont maintenant terminées. Plusieurs classes ont été faites, d'autres ont été agrandies, les planchers ont été renouvelés, tout en un mot a été mis en bon ordre. Aujourd'hui le collège du Sacré-Cœur est tout à fait convenable et les six ou sept cents élèves qu'il est appelé à recevoir, s'y trouveront confortablement.

—Samedi, à l'occasion de la réouverture des tribunaux quelques incidents ont eu lieu qui méritent d'être notés.

L'honorable M. Jules Allard a souhaité la bienvenue à M. le juge Bruneau, à l'occasion de son heureux retour d'Europe et a exprimé l'espoir que les bons rapports qui ont existé dans le passé entre le Banc et le Barreau se continueront dans le cours de la présente année légale.

M. le juge a répondu par un joli petit discours, remerciant le barreau de Richelieu de ses sympathies à son égard, et faisant un délicat éloge des avocats du district qui, a-t-il dit, n'ont rien à envier, sous le rapport de la science légale à leurs confrères des autres districts.

Le protonotaire, M. Al. D. de Grandpré, a lui ensuite la commission nommant M. H. Lefebvre, conseil du Roi, après quoi, Mtre A. P. Vanasse, se faisant l'interprète de ses confrères, a félicité M. Lefebvre de sa nomitaion. Ce dernier répondit par un joli discours, que nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir reproduire ici.

M. Lefebvre a ensuite présenté au barreau M. Allard, fils de l'honorable J. Allard, nouvellement reçu avocat, et qui pratiquera avec ce dernier. Le jeune avocat remercia gentiment.

M. le juge Bruneau, voulut lui aussi féliciter M. Lefebvre, ainsi que M. Allard, à qui il souhaita tout le succès possible dans l'exercice de sa profession.

La cour supérieure a ensuite été ajournée au 17, alors que s'ouvrira le terme régulier de la cour de circuit.

—Nos citoyens MM. J. L. B. Leclaire et J. G. Moquin, sont revenus de leur voyage dans l'ouest canadien dans le cours duquel ils ont visité les villes les plus importantes de cette région. Ils ont aussi visité l'exposition de Seattle. Ils se disent enchantés de ce qu'ils ont vu. Les richesses de l'ouest canadien, les ont simplement émerveillés.

NOTRE GARANTIE : Entière satisfaction ou argent remboursé.

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE
LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST
447-449 RUE STE CATHERINE EST

SERVICE DE LIVRAISON dans l'île entière et les Villégiatures des environs.

Bienvenue "Retour à Montréal"

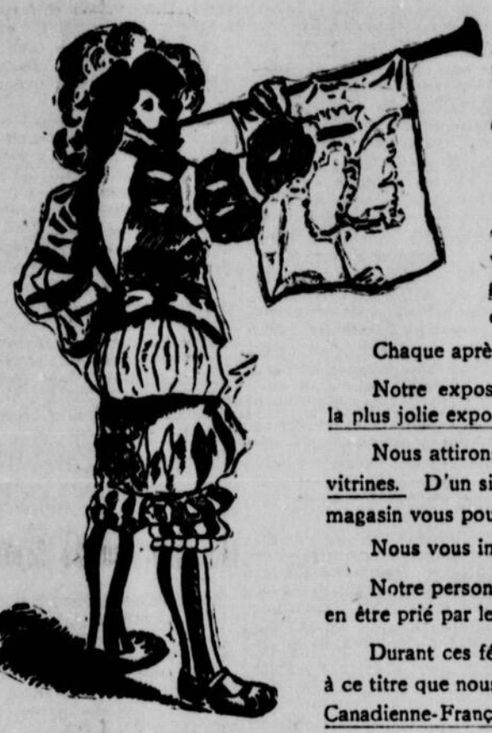

Notre vaste établissement, occupant trois vastes édifices sur la rue Ste-Catherine, entre les rues St-André et St-Christophe, a été choisi par le Comité des Fêtes du " Retour à Montréal " comme

Bureau Officiel d'Informations de la partie Est de la ville.

Tous les visiteurs sont cordialement invités à faire leur chez-eux des salons que nous avons réservés pour la correspondance et les rendez-vous au 3e étage de notre magasin où vous pourrez vous procurer gratuitement de la papeterie, cartes postales illustrées, programmes officiels, etc.

Chaque après-midi à 2h., audition de musique classique et moderne.

Notre exposition automnale des Modes bat son plein et est, d'après plusieurs, la plus jolie exposition de chapeaux et vêtements pour dames qui ait été vue à Montréal.

Nous attirons l'attention toute spéciale des étrangers sur l'étalage artistique de nos vitrines. D'un simple coup d'œil et sans même vous donner la peine d'entrer dans notre magasin vous pourrez savoir ce que sont les dernières idées de la Mode.

Nous vous invitons comme visiteurs.

Notre personnel a reçu des ordres précis de ne pas offrir aucun article en vente sans en être prié par le visiteur.

Durant ces fêtes nous sommes les hôtes des étrangers qui visitent cette ville et c'est à ce titre que nous vous invitons à visiter la plus vaste et la plus importante maison Canadienne-Française de cette ville.

Une visite à Montréal n'est pas complète si vous n'avez pas visité la maison Dupuis Frères, Limitée.

Tous les chars directement ou par correspondance, mènent à notre établissement.

Bienvenue

C'est avec des bons souhaits cordiaux que nous invitons nos amis du dehors de la ville " de retour à Montréal." Nous serons heureux, à leur arrivée, de leur faire visiter nos

Salons d'Exhibition de Pianos

magnifiquement remplis des plus nouveaux modèles des Pianos Knabe, Willis, Newcombe et Dominion, des orgues Dominion, des Pianistes Intérieurs Willis, Pianistes Cecilian et Autopianos.

L'augmentation de nos affaires durant les dernières années a été phénoménale et notre établissement est aujourd'hui une des entreprises à succès du Dominion, progressant toujours et ayant ce qu'il y a de plus nouveau. Faites-nous une visite, que vous ayez l'intention d'acheter ou non.

Willis & Co. LIMITED.
600 rue Ste-Catherine Ouest.

EPINGLES DE CRAVATES EN FORME DE FER A CHEVAL

Nous attirons l'attention de tous les amateurs de chevaux sur une certaine ligne unique d'épingles "Horse Show" en or uni et avec bijoux que nous exhibons maintenant.

L'assortiment comprend environ trente différents dessins —reproductions exactes en miniature de toute espèce de fer à cheval connue.

Les épingles se sont déjà attiré beaucoup d'admiration et d'attention et on les achète comme souvenirs des courses qui remportent actuellement tant de succès.

Celles en or uni se vendent de 90 cents à $4.50, tandis que celles ayant des bijoux coûtent de $22.50 à $100.00 et elles ont la distinction d'être serties avec des bijoux à la mode "taillés carrés"—parmi lesquels des saphirs, des émeraudes et des rubis mêlés à des diamants.

HENRY BIRKS & SONS, LIMITED.
PHILLIPS SQUARE.

BRANTFORD ROOFING COMPANY, LTD., BRANTFORD, CAN.

Agence de Montréal : — 300 RUE SAINT-JACQUES.
TELEPHONE MAIN 5020.

ÊTES-VOUS PRESSÉ ?

Ne vous arrêtez pas à faire cuire de déjeuner

LA NOURRITURE

Grape-Nuts

avec de la crème ou du lait est toujours prête et donne de la force pour le travail de la journée.

"IL Y A UNE RAISON"

BUVEZ L'EAU PURE de la SOURCE LAURENTIENNE
Tél. Main 4396.
126-jan.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées
— DE —
La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.
TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.
CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES"

EST

4—Chrétien Zaugg, coin des rues St-Hubert et Ontario.
H. Beaudry, marchand de cigares, coin des rues St-Denis et Craig.
14—Pharmacie Pinsonnault, coin des rues Ontario et Plessis.
16—Pharmacie Hillman, coin des rues Champlain et Ontario.
17—P. D. Racine, épicier, 1161 Ste-Catherine Est, coin DeLorimier.
19—Pharmacie Maillet, coin des rues Craig et Montcalm.
27—Pharmacie Gauvin, coin des rues Maisonneuve et Ste-Catherine.
29—Pharmacie Filion, coin Ontario et Fullum.
35—Pharmacie Quenneville, 385 rue Ste-Catherine Est.
41—Pharmacie Généreux, 976 rue Ste-Catherine Est.
42—P. C. Beausoleil, épicier, coin des rues Amherst et Ontario.
53—Pharmacie R. Paquin, coin Ontario et St-Germain.
23—J. & P. Davignon, fabricants de poêles en acier, coin Ontario et Dorion.
Dr J. A. Pilon, 1ère Avenue, Parc Terminal.

VERDUN, VILLE ST-PAUL ET BOULEVARD ST-PAUL

2—Dr Napoléon Boucher, pharmacien, 123 Church, Verdun.
4—Jules Lemaître, magasin général, 122 rue de l'Eglise, Ville St-Paul.
58—Pharmacie Champagne, 97 rue Church, Verdun.
66—Pharmacie Aubrey, 163 Church, Ville St-Paul.
24—Dr Léon Dubois, pharmacien, 178 Davidson.
28—L. Desroches, marchand de tabacs et de journaux, 20 Chemin de la Côte St-Paul.

EN DEHORS DE MONTREAL

ST-HYACINTHE—Geo. St-Jean, marchand de journaux et dépositaire de la PATRIE.
ST-JEAN—Henri Bernard, dépositaire de la PATRIE.
SHERBROOKE—L. Archambault dépositaire de la PATRIE.
TROIS-RIVIERES. — O. Duval, marchand de tabac, rue des Forges.
ST-JEROME—J. E. Parent, N.P.
JOLIETTE—A. Gervais libraire.
RIGAUD — Mlle J. Charlebois, maîtresse de poste.

Agents Demandées

AGENTS actifs et sérieux, partout à la campagne peuvent faire $100 par mois d'ici au printemps. Ouvrage facile. Expérience pas nécessaire. Boîte postale 294, Montréal. 149-ma-j-s-jno

AGENTS. — On demande de bons agents pour vendre des lots à Montreal-Est. S'adresser à Joseph Versailles, 2219 Ontario-Est, Montréal. 116-j.n.o.

AGENT DEMANDE. —Une manufacture de chaussures importante demande un bon voyageur pour introduire ses produits dans la province de Québec. S'adresser par lettre à la PATRIE, No. 9. 167-6

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre des plants Red Tag. Ligne exclusive complète. Spécialement robustes. Cultivés seulement par nous — seulement vendus par nos agents. Jolis échantillons gratis. Ecrivez maintenant à DOMINION NURSERIES, MONTREAL.
61—j-ma-mer-jno

Elèves Demandées

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA, pour les deux sexes. — Mlle Irène Joly, directrice, membre honoraire et professeur, déléguée de l'Institut Stenographique de France, professeur au Monument National, ex-presseur au Montreal Business College, Stenographie française et anglaise, clavigraphie et travail de bureau, tous genres. Français et anglais, traduction, copies au carbone, à la gelatine, au mimeographe, tabulateur, copies à la presse, classification des lettres, documents, etc., classe d'après l'ordre alphabétique, travail de bureau d'assurances, de banques, d'avocats, de notaires, de maisons de commerce en général. Cours particuliers au jour et du soir à termes modérés. Leçons strictement privées. Position assurée. 359 St-Denis. Tel. Est 5656. 154-jno

PEINTURE ET DESSIN — Leçons privées par R. Béliveau, artiste-peintre, les mardis et jeudis, de 2 à 4 heures p.m. Atelier, 182 St-Denis. 169-5

Propriétés Demandées

Si vous avez des lots ou des propriétés à vendre ou à échanger, ou si vous désirez disposer de propriétés, adressez-vous, s.v.p., à moi. J'ai un nombre considérable de clients, et je garantis de prompts résultats. J'annonce et je me tiens responsable de toutes dépenses, excepté dans le cas de vente, quand je charge une commission raisonnable. Alex. Schachter, 158 Mitcheson. Téléphone St-Louis 1355. 168-6

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maind'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Situations Vacantes

CHARRETIERS — On demande des charretiers avec voitures doubles ou simples. S'adresser à la carrière Martineau, rue des Carrières. 169-6

COMMIS — On demande trois commis chez J. B. Marsolais & Cie., 173 St-Laurent. 169-3

IMPRIMEUR — On demande un imprimeur connaissant les deux ouvrages, le type et la presse. Mentionnez le salaire, et donnez en même temps que votre application, vos références. S'adresser à Dominion Corset Co., Québec. 169-3

INGENIEUR — On demande un ingénieur pour moulin à scie. S'adresser 366 Notre-Dame Ouest. 170-3

JOURNALIERS. — Le C. P. R., demande 500 journaliers pour l'Ouest. S'adresser au Dépt. du Travail du C. P. R., 163 rue St-Antoine. 166-6.

ON DEMANDE des menuisiers. S'adresser à 112 St-Jacques, Chambre 17. 169.3

ON DEMANDE des poseurs d'empeignes, emploi constant. Bons salaires. The James McCready Co., Limited, Ave. Mont-Royal Est. 170-2

ON DEMANDE cinq couturiers et cinq couturières de première classe pour travailler dans les habits, chez F. A. Langlois Cie., 15 Carré Philippe. 170-3

ON DEMANDE des hommes pour charroyer le charbon. S'adresser à M. Joseph Lefebvre & Cie., 776 Lagauchetière Est. Inutile de se présenter sans avoir de bonnes références. 169-3

PEINTRES-TAPISSIERS — On demande des peintres-tapissiers. Inutile de se présenter sans être compétent. S'ad. 407 St-André, à 7 heures du soir. 170-3

PHARMACIEN DEMANDE—On demande immédiatement pour une des plus progressives cités de l'Ouest un bon chimiste diplômé, parlant les deux langues et possédant une bonne éducation. Un jeune homme de vingt-trois à vingt-cinq ans, brillant et habile, aurait la préférence, et s'il possédait les qualités requises, des offres avantageuses d'établissement personnel lui seraient offertes immédiatement. S'adresser T. L., Boîte 2086, Calgary, Alta. 14-16-18

TAILLEURS DE FOURRURES—On demande immédiatement quatre bons tailleurs de fourrures sobres et compétents. Des références seront exigées. La Compagnie Paquet Limitée, Pointe aux Lièvres. 169-jno

UN COMMIS de deux ou trois ans d'expérience dans la marchandise sèche trouvera dû l'emploi en s'adressant V. R. Benjamin, 314 Centre, coin Jardin. 168-3

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 250-P -jno

Femmes-filles demandées

FILLE — On demande une fille d'expérience. Emploi constant. Manufacturing Stationer Co., 13 rue Cathédrale. 170-1

FILLE — On demande une fille d'expérience pour distribuer et enrégistrer le travail des opératrices dans une fabrique de blouses. La connaissance des deux langues est obligatoire. S'adresser chez Kussner Bros., 23 rue St-Antoine. 165-6

FILEUSES — On demande des filles de moulin et de table dans les chaussons, chez A. Bonin, 711 rue Panet. 170-3

ON DEMANDE une bonne chantesse anglaise et française pour théâtre Wondesland, coin Ste-Catherine et St-Laurent. 170-3

ON DEMANDE une modiste de chapeaux. Inutile de se présenter sans expérience, et des apprentis. S'adresser 728 Ontario Est, porte privée. 168-3

ON DEMANDE une institutrice diplômée pour école élémentaire. S'adresser à Charles Gollam, président de la commission scolaire de Suffolk à Morne,Qué. 158-9

ON DEMANDE 150 opératrices, plisseuses, garnisseuses, finisseuses de manches et examinatrices d'expérience. Les plus hauts salaires. Travail constant garanti. Fil et aiguilles fournis gratis. On ferme le samedi à une heure. S'adresser à Kussner Bros., 23 rue St-Antoine, (angle de la rue Craig). 158-12

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 47-jno

Servantes Demandées

ON DEMANDE une cuisinière et une bonne d'enfants. Bonne recommandation. S'ad. 486 Sherbrooke E. 164-jno

ON DEMANDE une personne pour prendre soin d'un bébé de huit mois, haut salaire payé. S'adresser immédiatement à la PATRIE, O. 75. 168-3

SERVANTE demandée au No 161 Ave. Esplanade. Pas de lavages. Bons gages. 169-3

A Louer

A LOUER — Au No 955 rue St-Jacques, espace d'environ 6,400 pieds pour manufacture ou entrepôt d'emmagasinage. Possession immédiate. S'adresser à Jos. Désautels, 14 Place Phillips, Cité. 11-14-16

Automobile à Louer

Automobile à louer à l'heure ou à la journée, bon marché. Gadbois, garage 316 Hôtel de Ville. 170-6

Bureau a Louer

dans l'édifice "La Patrie". Dernières améliorations. S'adresser au Gérant.

169-jno

TERRE A LOUER — Terre de 200 arpents à St-Léonard de Port Maurice, à 4 milles de Montréal, à louer bon marché, de préférence à un laitier, terrain de première classe pour jardinage. S'adresser chez Avard & Dagenais, 47 St-Vincent. Tél. Main 6790. 168-6

Chambres a Louer

DEMONTIGNY EST, 269—Chambre avec ou sans pension, famille privée pas d'enfants. 269 DeMontigny Est, près St-Denis. 168-3

EMERY, 25 — Chambres simple et double, meublées, étage du bain, lumière Auer, famille privée sans enfants. Messieurs seulement. 25 Emery, près St-Denis. 169-3

ONTARIO EST, 346 — Chambre et pension, 346 Ontario Est, près St-Denis. Dans famille sans enfants. Bonne chambre avec confort désirable. S'adresser tél. Bell Est 6105. 168-3

Maisons à Louer

A LOUER—Maison à louer sur la rue Désiré, près du Pacifique. S'adresser 894 rue Beaubien. 165-6

A LOUER — 2 plain-pieds, belle localité, améliorations modernes, 4 x 3 pieds, foyer bon marché. 1078 Delorimier. -3

A LOUER rue Dorion, près rue Ontario, 7 appartements et passage, chambre de bains, lumière électrique et gaz, 2ème étage. S'adresser à 688 Dorion. 165-6

A LOUER — 643-645 rue St-Ambroise, quartier St-Henri, 2 logis de 4 pièces chaque à un prix raisonnable. S'adresser à Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près rue Ste-Catherine. 167-jno

A LOUER—Rue Dumarais, 5 et 6 pièces, maison neuve, gaz, etc. Loyer $15.00. Rue Panet, magasin avec logement, loyer $12.00. Rue Pacific, 4 pièces. Loyer $8.00. O. Massicotte & Coté, édifice la PATRIE. 164-6

A LOUER — Ave. Orléans, Maisonneuve, beaux plain-pieds récemment décorés, chauffage à l'eau chaude, possession immédiate, loyer bas. S'adresser au propriétaire au No. 429. 170-12

A LOUER. — Beau logement, 4 appartements, 2ème étage, Boulevard St-Denis, bon marché. S'adresser Jules Auclair, 94 Ave. Sherbrooke, près la rue Defleurimont, Boulevard St-Denis. 168-7

LOGEMENTS à louer dans le centre de la ville, $8.00 et $10.00 par mois à de bons locataires. S'adresser 59 rue Lacroix. 165-6

MAISON A LOUER, 592 rue Chambord, gaz, ménage tout fait, tapissée, verni, beau site, bon marché. S'adresser 592 Chambord. 170-3

MAISONS A LOUER PAR
MORIN & MACKAY
NOTAIRES
97 Saint-Jacques

983 ST-DENIS, cottage, $35 ; 862 Esplanade, $20 ; 495 Rivard, bas, $15 ; 501 Rivard, haut, $15 ; 84 Pontiac, haut, $11 ; 88 Pontiac, bas, $11 ; 960 St-Hubert, bas, $20 ; 978 St-Hubert, haut, $20.

478 ST-DENIS, bureau, chauffé, $30 ; 107 St-Jacques, bureau, chauffé, $30 ; 9 St-Laurent, bureau ou place d'affaires, chauffé, $100 ; 11 St-Laurent, 1er étage, chauffé, $50 ; 11 St-Laurent, 2e étage, chauffé, $30. S'adresser :

MORIN et MACKAY, notaires, 97 St-Jacques. 169-6

RUE PARTHENAIS — M.A.L. — 21 logements, eau chaude, bain, w. c., 3 à 6 pièces, loyer 8 et 9 piastres. S'adresser 1343-A Parthenais, près Mont-Royal. 145-26

A Vendre

A VENDRE — Petit chien Boston Terrier tout blanc, âgé de 7 semaines. 265 rue Amherst. 169-3

A VENDRE bon marché, un manteau de mouton de Perse. S'adresser à 700 rue St-Hubert. Téléphone Bell Est 1106. 169-3

A VENDRE — Automobile "Stanley", 20 c.v. Touring complète. Clément Bayard, 24 c.v. Touring complète. Bon marché à prompt acheteur. Gadbois, garage 316 Hôtel de Ville. 170-6

BOIS A VENDRE — 250 cordes de bois, de 3 pieds. Erable et merisier. Prix, $4.00 la corde. Prêt à être livré, à St.Canut, Co. Deux-Montagnes, (F.O.B.) S'adresser Bruno Beaulieu, St-Jérôme. 170-6

Boutons sur commande

Les plus nouveaux faits sur commande avec le tissu fourni par vous si vous le désirez, en formes unies ou combinées. A la douzaine ou à la grosse. Contrats spéciaux avec manufacturiers. Dominion Button Works, 728 rue Visitation —tramways Ontario — Est 164. 160-24

Cameras

Cameras Huttig, meilleurs que les kodaks, tous styles, la plupart compacts, dans une classe à part. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 160-16

CANOTS INDIENS de Lorette, couverts en toile, un nombre limité et choisi à $26. La Cie d'Auvent des Marchands Ltée., 29 Notre-Dame-Est. 140-26fs.

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE—100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 163-m-j-s-jno

ENGIN à Gazoline International de quinze forces et une moulange Vesot avec courroies, poulies, etc., à bien bon marché. S'adresser Hy. Larivière, St-Hugues, Bagot. 169-10

FUSILS doubles et simples, de 4 à 6 piastres. Equipement de chasseurs, canards en bois, cartouches, etc. Variété de Gazeliers. 1111 Boulv. St-Laurent. 154-18

GAZOLINE

Notre gazoline est sans contredit la meilleure sur le marché. Nous en vendons des milliers de gallons pour poêles à gazoline, automobiles, moteurs, yatchs, etc. Aussi ferronneries, assortiment complet. Morency, Côté & Cie, 900 et 204 Ste-Catherine Est; 915, 917 Mont-Royal Est. Tél. Est 5351, 2690, 3361. 113-80

GLACIERES

Glacières devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. F. Fabien, manufacturier, 31 rue Ste-Cunégonde. Salle d'échantillons, 1351 Notre-Dame Ouest. Phone Main 3838. 154-26

MACHINERIE A VENDRE
ENGINS DE MARINE, ACCESSOIRES ET ACCESSOIRES de CANOTS AUTOMOBILES. — Batteries gâches, tampons, fil de fer, propulseurs. Stock complet. Attention spéciale aux commandes par la malle. Demandez un catalogue. Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 170-1

MOULIN A SCIE ET A BARDEAU, tout neuf à vendre avec une propriété de quatre cents arpents de terrain dans le canton de Gibbons, Nipissing, sur la rivière de Sturgeon, à 8 milles de la station de Verner, de très bons chemins ; à trois milles de l'église et à vingt arpents de l'école. Ce district est peuplé de Canadiens-français et présente de grands avantages. S'adresser à J. Bruyère, P. M., Emprun, comté de Russell, Ontario. N.B. Un embranchement du Grand-Tronc-Pacifique passera sous peu dans cette nouvelle région. 155-jno

A Vendre

MINE MALOUF
Stock de Cobalt

15c L'ACTION. — Cette mine est située à 7 milles de la ville de Cobalt. La veine d'argent découverte sur 150 pieds a un pied de large à sa surface. La Compagnie possède 40 acres miniers en superficie. L'ingénieur de la Cie., A. R. Webster, déclare dans son rapport que cette veine est propre au District de Cobalt et est un indice infaillible de véritables fissures et très riche en argent. Les travaux sont commencés et poussés avec vigueur sur la veine. M. Webster, l'ingénieur nous prédit un brillant résultat à bref délai. Nous recommandons l'achat immédiat de ce stock à 15c l'action.
T. A. Brunet, 58 St-Jacques. Tél. Main 7094. 158-24

RANCH A VENDRE, situé dans la Louisiane sur les bords du Golfe du Mexique, 5138 acres et 1100 bêtes à cornes, 60 chevaux pour l'ouvrage. Climat doux et salubre. Pas d'hiver. Animaux nourris à l'herbe à l'année. Maison, granges, machinerie de 1ère classe. Pour informations, prix et conditions s'adresser Louis Cossette, Valleyfield, Qué. ou H. U. Cossette, Abbeyville, La., E.U.A.
123-ma-s-52fs.

TABLES DE BILLARD ET DE POOL, bowling alleys et accessoires, fixtures de bar en stock pour livraison immédiate. Nos prix, qualité et conditions sont au-delà de toute concurrence. Demandez catalogue illustré et liste de prix à la Brunswick-Balke-Collender Co., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 160-103 ins

Cartes postales illustrées

Aux Marchands

Nous adressons nos catalogues et des échantillons de Cartes Postales de Noël et du Jour de l'An a tout marchand qui nous en fait la demande écrite sur du papier portant l'entête de sa maison.

Librairie GUAY
283 Rue St-Joseph
QUEBEC.

152-jno

Epiceries à Vendre

EPICERIES à vendre, licenciées, et non licenciées, dans toutes les parties de la ville. Nous accepterons de prendre des propriétés ou terres en échange ; transport des licences garanti. O. Massicotte, édifice la PATRIE. 162-24

EPICERIE à vendre, rue Ste-Catherine Est. No 1076, très bon marché. Nous vendons pour cause de maladie. 163-6

Ferme à Vendre

A VENDRE — Une belle ferme, bien bâtie, située à un mille du village de Granby, au bout de la corporation, vergers, fruits, possédant 13 vaches, chevaux, voitures d'été et d'hiver, aussi ronde de lait, le tout pour $4,500. Condition facile. S'adresser à Louis Routhier, Granby, P.Q. 155-12

Hotel à vendre

HOTELS A VENDRE PAR
AVARD & DAGENAIS
47 St-Vincent, Tél. Main 6790

RESTAURANT licencié dans le centre de la ville, petit loyer, petite dépense, faisant des recettes de $250.00 par semaine. Prix, $10,000. Comptant $3,000.00 à $4,000.00. Balance facile.

HOTEL dans un des meilleurs centres de la ville, contenant 20 chambres meublées, tout près de manufacture importante, loyer $75.00 par mois, recette par semaine, $300.00 à $350.00. Prix $12,000.00, moitié comptant. On échangerait contre des propriétés de ville.

HOTEL A 40 milles de Montréal dans une ville de 5,000, à deux cents pieds de la gare du Pacifique, tous les trains arrêtent à la station 10 minutes, propriété 50 x 80, contenant 40 appartements, bâtie en brique, grande écurie de 20 places, terrain de 250 x 350, grand jardin potager et magnifique bocage à côté d'une grande véranda, site idéal. Recette par semaine, $300.00. Prix pour le tout $17,000.00. Comptant $5,000.00, balance facile.

HOTEL A 45 milles de Montréal, sur la rivière Ottawa, à 3 minutes de la gare du C.P.R., terrain de 100 x 190, propriété de 3 étages contenant 40 appartements, belle grande cave, grande écurie, l'eau, l'électricité, téléphone Bell, absolument moderne. Recette par semaine, $300.00. Prix, $12,000.00, $5,000.00, balance $500.00 par année à 5 p.c.

HOTEL A 60 milles de Montréal, dans une ville de 3,000 âmes, près de la station, bâti en bois et brique, 43 appartements, l'électricité et l'eau dans la maison, grande glacière, belles écuries, le tout des plus modernes. Recettes par semaine, $250.00. Prix, $12,000.00, comptant $4,000.00, balance $400.00 par année à 5 p.c.

PLUSIEURS autres hôtels dans toutes les parties de la ville et de la province A vendre à de bonnes conditions. S'adresser chez AVARD & DAGENAIS, 47 RUE ST-VINCENT. Tél. Bell Main 6790. 163-6

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 124-140

Meubles à Vendre

MEUBLES A VENDRE — Ameublements complets de maisons et de bureaux, prix modérés. Meubles de tous genres et de tous prix. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2244. 166-24

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 rue Rachel-Est, près Parc Lafontaine. 160-26

AMEUBLEMENTS

complets de maisons, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 8 St-Laurent. 8-jno

A Vendre

MINE MALOUF
Stock de Cobalt

15c L'ACTION. — Cette mine est située à 7 milles de la ville de Cobalt. La veine d'argent découverte sur 150 pieds a un pied de large à sa surface. La Compagnie possède 40 acres miniers en superficie. L'ingénieur de la Cie., A. R. Webster, déclare dans son rapport que cette veine est propre au District de Cobalt et est un indice infaillible de véritables fissures et très riche en argent. Les travaux sont commencés et poussés avec vigueur sur la veine. M. Webster, l'ingénieur nous prédit un brillant résultat à bref délai. Nous recommandons l'achat immédiat de ce stock à 15c l'action.
T. A. Brunet, 58 St-Jacques. Tél. Main 7094. 158-24

RANCH A VENDRE, situé dans la Louisiane sur les bords du Golfe du Mexique, 5138 acres et 1100 bêtes à cornes, 60 chevaux pour l'ouvrage. Climat doux et salubre. Pas d'hiver. Animaux nourris à l'herbe à l'année. Maison, granges, machinerie de 1ère classe. Pour informations, prix et conditions s'adresser Louis Cossette, Valleyfield, Qué. ou H. U. Cossette, Abbeyville, La., E.U.A.
123-ma-s-52fs.

TABLES DE BILLARD ET DE POOL, bowling alleys et accessoires, fixtures de bar en stock pour livraison immédiate. Nos prix, qualité et conditions sont au-delà de toute concurrence. Demandez catalogue illustré et liste de prix à la Brunswick-Balke-Collender Co., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 160-103 ins

Cartes postales illustrées

Aux Marchands

Nous adressons nos catalogues et des échantillons de Cartes Postales de Noël et du Jour de l'An a tout marchand qui nous en fait la demande écrite sur du papier portant l'entête de sa maison.

Librairie GUAY
283 Rue St-Joseph
QUEBEC.

152-jno

Epiceries à Vendre

EPICERIES à vendre, licenciées, et non licenciées, dans toutes les parties de la ville. Nous accepterons de prendre des propriétés ou terres en échange ; transport des licences garanti. O. Massicotte, édifice la PATRIE. 162-24

EPICERIE à vendre, rue Ste-Catherine Est. No 1076, très bon marché. Nous vendons pour cause de maladie. 163-6

Ferme à Vendre

A VENDRE — Une belle ferme, bien bâtie, située à un mille du village de Granby, au bout de la corporation, vergers, fruits, possédant 13 vaches, chevaux, voitures d'été et d'hiver, aussi ronde de lait, le tout pour $4,500. Condition facile. S'adresser à Louis Routhier, Granby, P.Q. 155-12

Hotel à vendre

HOTELS A VENDRE PAR
AVARD & DAGENAIS
47 St-Vincent, Tél. Main 6790

RESTAURANT licencié dans le centre de la ville, petit loyer, petite dépense, faisant des recettes de $250.00 par semaine. Prix, $10,000. Comptant $3,000.00 à $4,000.00. Balance facile.

HOTEL dans un des meilleurs centres de la ville, contenant 20 chambres meublées, tout près de manufacture importante, loyer $75.00 par mois, recette par semaine, $300.00 à $350.00. Prix $12,000.00, moitié comptant. On échangerait contre des propriétés de ville.

HOTEL A 40 milles de Montréal dans une ville de 5,000, à deux cents pieds de la gare du Pacifique, tous les trains arrêtent à la station 10 minutes, propriété 50 x 80, contenant 40 appartements, bâtie en brique, grande écurie de 20 places, terrain de 250 x 350, grand jardin potager et magnifique bocage à côté d'une grande véranda, site idéal. Recette par semaine, $300.00. Prix pour le tout $17,000.00. Comptant $5,000.00, balance facile.

HOTEL A 45 milles de Montréal, sur la rivière Ottawa, à 3 minutes de la gare du C.P.R., terrain de 100 x 190, propriété de 3 étages contenant 40 appartements, belle grande cave, grande écurie, l'eau, l'électricité, téléphone Bell, absolument moderne. Recette par semaine, $300.00. Prix, $12,000.00, $5,000.00, balance $500.00 par année à 5 p.c.

HOTEL A 60 milles de Montréal, dans une ville de 3,000 âmes, près de la station, bâti en bois et brique, 43 appartements, l'électricité et l'eau dans la maison, grande glacière, belles écuries, le tout des plus modernes. Recettes par semaine, $250.00. Prix, $12,000.00, comptant $4,000.00, balance $400.00 par année à 5 p.c.

PLUSIEURS autres hôtels dans toutes les parties de la ville et de la province A vendre à de bonnes conditions. S'adresser chez AVARD & DAGENAIS, 47 RUE ST-VINCENT. Tél. Bell Main 6790. 163-6

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 124-140

Meubles à Vendre

MEUBLES A VENDRE — Ameublements complets de maisons et de bureaux, prix modérés. Meubles de tous genres et de tous prix. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2244. 166-24

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 rue Rachel-Est, près Parc Lafontaine. 160-26

AMEUBLEMENTS

complets de maisons, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 8 St-Laurent. 8-jno

Magasin a Vendre

BON CENTRE pour magasin à Fassett, P.Q.—Magasin à vendre dans Fassett où il se dépense $43,000 par mois en gages. Chance exceptionnelle pour un homme qui ouvrirait commerce. Magnifique propriété. S'adresser à Gustave Evanturel, notaire, Alfred. 166-4

Chance d'Affaires

Magasin général à vendre dans un joli village, une trentaine de milles de Montréal, le seul dans la place, faisant des affaires comptant, 5 minutes de la gare du C.P.R. et du quai. Bon centre pour commerce de grains, stock frais. Propriété en bon ordre. Vendra bon marché. Chance pour qui veut s'établir. S'adresser Caissier J. M. 12. 168-4

MAGASIN DE TABAC, gros et détail, ancien poste, Notre-Dame Ouest, chiffre d'affaires $11,000.00, prix $3,400.00, payable $1,500.00 comptant, balance $200 par an. Echangera pour propriété ou ferme. Demers & Bousquet, successeur de Demers & Racicot, 82 St-Jacques. (356).

Occasions d'Affaires

A VENDRE PAR
Jean Castelli
117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, plusieurs hôtels, une propriété près des usines du Pacifique Angus, 10 logements, rapporte 10 p.c. net. Prix, $7,200. Conditions, $2,650 comptant.

Deux lots situés rue Cartier, près rue Sherbrooke, 46 x 76, ruelle en arrière, ces lots vaudront dans 2 ans, $2,000, prix $1,100, $300 comptant.

A vendre, manufacture de ginger ale, soda, bail 5 ans, loyer $15, rapporte par semaine $50 clair. Prix, $5,500, conditions $1,200 comptant.

A vendre, plusieurs maisons meublées pour louer des chambres, magasin de cigares, bonbons, épiceries, etc., etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE. Tél. Est 4563. 169-3

Pianos à Vendre

A VENDRE — Beau petit piano droit par Gilbert, 7 octaves, touches d'ivoire, bon pour un commençant. Prix, $75, $5 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 167-4

A VENDRE — Un très beau petit piano droit Cornwall, en très bon état, 7 octaves. Ce qu'il faut pour un commençant. Prix, seulement $75, $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Ste-Catherine Est. 167-4

A VENDRE — Piano droit Lindsay presque neuf, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, 3 pédales. Garanti aussi bon qu'un neuf. Prix, $280, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Ste-Catherine Est. 167-4

A VENDRE — Beau piano droit Palmer. Caisse en noyer, 7 1-3 octaves. Monture en fer. A été loué quelques mois, mais ne peut être distingué d'un neuf. Prix régulier, $350, maintenant $250, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 167-4

PIANO CHICKERING A VENDRE
Un très beau piano à queue Chickering de concert, n'a été employé que par des artistes. Le prix régulier était de $1200. Prix de bon marché, $550, $50 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 167-4

PIANO A BON MARCHE.
Un très beau piano droit Lindsay, caisse en noyer, 7 1-3 octaves, monture en fer. Trois pédales et toutes les améliorations modernes. Garanti aussi bon qu'un neuf. Prix, seulement $259, $10 comptant et $6 par mois. Venez le voir. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 167-4

Terre à Vendre

TERRES A VENDRE PAR
Avard et Dagenais
47 St-Vincent

120 ARPENTS de belle et bonne terre toutes en culture sur le chemin de Chambly à 7 milles de Longueuil, avec bonne dépendance. A vendre d'ici à huit jours, pour $7,000. Comptant : $3,000., balance à 5 p.c.

200 ARPENTS de terre sur la rivière Chambly, à 3 milles de Chambly Bassin, bâtie de première classe, terre grise sur fond de glaise, terrain de première classe. Prix $8,500.00 nue, ou $10,000.00 avec roulant. Comptant $4,000 à $5,000, balance à 6 p.c.

140 ARPENTS de terre dans Saint-Mathias, à 2 mille de Richelieu, toutes en culture, très bien bâtie, terrain de première classe. Prix $5,000. Comptant $2,000, balance à 5 p.c.

240 ARPENTS de terre, près du village de St-Mathias, sur la rivière Richelieu, très bien bâtie dont 220 arpents en culture, balance en bois de service et chauffage, eau à la chantepleure, dans la maison et tous les bâtiments. Prix $12,000. Comptant $4,000 à $5,000. Balance à 5 p.c.

140 ARPENTS de terre dans Saint-Jean-Baptiste de Rouville, près du Mont St-Hilaire, à 60 arpents du village, eau dans tous les bâtiments et à la maison. Construction de première classe, 100 arpents en culture, beau erger, sucrerie de 3,000 vaisseaux, prix $7,000. Comptant $2,000 à $3,000, balance à 5 p.c.

PLUSIEURS autres terres dans toutes les parties de la Province. A vendre à des conditions faciles ou à échanger contre propriété de Ville. Si vous avez des terres ou des propriétés à vendre, envoyez-nous les détails immédiatement et si nous n'avons pas l'acheteur voulu, nous annoncerons à nos frais afin d'effectuer la vente dans le plus court délai possible. S'adresser immédiatement chez AVARD & DAGENAIS 47 St-Vincent. Tél. Main 6790. 167-6

Argent à Prêter

ACHATS DE BILLETS
de promesses à salaires et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 36 villes importantes.
D. H. TOLMAN, Chambre 7,
s-jno **86 NOTRE-DAME, EST**

ARGENT A PRETER
PRETS—$50,000 à prêter à 6 pour cent, sur première hypothèque, sur propriétés situées à Montréal ou St-Lambert. EDMOND DESAULNIERS, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 158-24

Perdu

PERDU samedi soir entre 7 1-2 hrs et 9 heures, un porte-monnaie contenant de $27 à $29 en billets, dans les chars Ste-Catherine. Prière de rapporter à 1158 Des Erables, Delorimier.

PERDUE, chienne noire caniche, quelques poils blancs sur le dos, répondant au nom de Georgette. Récompense libérale à qui la ramènera ou donnera information sérieuse. Qui la détiendra après cet avis sera poursuivi. 672 Ontario Est. 170-2

LES HOMMES D'AFFAIRES ANNONCENT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

Divers

BEAUTE, SANTE — M

Colonnes D'Immeubles

Propriétes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co

1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429.

$2650—Rue St-André, près Beaubien, magnifique propriété à 2 étages, 2 logements, 5 et 6 appartements, gaz, le tout en parfait ordre. Comptant $500.00, balance facile. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

$3200—Sanguinet, près Beaubien, maison 2 étages, 3 logements, le tout moderne. Revenus $324. Comptant $1,000. Balance à terme.

$3200—Rue Chambord, maison 2 étages 2 logements et un stal de boucher avec tout le roulant et les fixtures, clientèle faire. Avis à un jeune homme qui veut s'établir. Prendrait 3 ou 4 terrains en échange. Dans les banlieues ou dans la ville.

$3400—Rue Cowan, près St-Denis 2 étages, 2 logements, appartements chaque. Echangerait avec terrain. Balance comptant.

$3600—Ave. Dumont, près Sherbrooke, 2 étages, 4 logements, 3 appartements chaque. Revenu $384.00. Comptant $000. Balance $200 par année. Hypothèque étant à 5 p.c.

$3600—Rue Boyer, près Beaubien, maison 2 étages, 4 logements très bien finis. Le tout moderne. Revenus $384.00. Prendrait un terrain et la balance comptant sans hypothèque.

$3700—Rue Clark, près Bernard, 2 étages, 2 logements, appartements chaque, cour et écurie. Revenus $372.00. Echangerait avec terrain. Balance comptant.

$4000—Rue Esplanade, près Fairmount, maison 2 étages, 2 logements avec extension. Façade brique pressée. 5 et 6 appartements. — Echangerait avec un terrain et très peu de comptant.

$4800—Rue Frontenac, près Ontario, 6 logements, 3 étages, 3, 4, et 5 appartements. Revenus $576. Echangerait avec terrain et une partie comptant :

$5400 — Rue Marquette, près du Parc Lafontaine. Maison 3 étages, 3 logements, avec extension, 6 appartements chaque. Le tout très moderne. Revenus $538.00. Balance comptant sans l'hypothèque.

$5500—Rue Clarke, 3 logements 3 étages, façade en pierre, moderne. Revenus $576. Comptant $2,000, balance facile.

$5500—Rue St-Urbain, près Fairmount, 3 étages, 3 logements, 5 et 6 appartements, façade brique pressée. Bons revenus, $1,500 comptant. Balance facile.

$5500—Rue St-André, 3 maisons 6 logements et une boutique. Le tout moderne. Revenus $642; comptant $1,000 à $1,500. Balance facile.

$5500—Rue Marie-Anne près ave Parineau, magnifique maison, 3 étages, 3 logements, 5 et 6 appartements modernes, comptant $1,000, balance facile.

$5500—Rue des Erables, (Quartier De Lorimier) maison 2 étages, 4 beaux petits logements. Revenus $552.00. Comptant $2,000. Balance facile.

$5500—Rue Waverly, maison à 3 logements, avec extension, 7 et 8 appartements. Comptant $800 à $1,000, ou échangerait le tout avec terrain.

$5500—Avenue de l'Epée. Magnifique cottage, contenant 8 appartements. Belle cave, fournaise, l'intérieur fini avec goût. Echangerait avec deux ou trois terrains, et une partie comptant.

$6300—Rue Bagg, maison 3 beaux logements, 3 étages, avec passage à côté. Tous les appartements bien éclairés, 6 et 7 appartements, le tout très moderne, comptant $2,500, balance facile.

$6400 — Avenue Papineau, près Mont-Royal, magnifique maison, 3 étages; 5 logements, avec extension, améliorations modernes. Revenus $648.00. Comptant $1,500. Balance facile.

$6500— Rue Durocher près Ave. Laurier, 3 étages, 3 logements, façade en brique pressée, moderne. Bons revenus. Comptant $4,000, ou échangerait avec terrain. Balance comptant.

$6600—Rue Mance, près du Boulevard St-Joseph, magnifique maison, 3 étages, 3 logements, avec extension, 6 et 7 appartements, façade brique pressée. Bons revenus. Prendrait en échange terrains et la balance comptant.

$7500 — Rue St-Urbain, (coin de ruelle), 3 étages, 3 beaux logements, façade en pierre avec Bay Window, fournaises. Echangerait avec 2 terrains et peu de comptant.

$8000 — Rue Mance près Avenue Mont-Royal, maison 3 étages, 3 logements, 8 appartements, bain et lavabos émaillés. Fournaise à chaque logement. Bons revenus. Echangerait avec cottage. Balance comptant.

$9000—Rue Hutchison, maison 3 étages, 3 logements, brique solide, fournaises, cave cimentée, appartements. Le tout très moderne. Comptant $2,000. Balance facile. Revenus $920.00.

$10000—Rue Hutchison, maison 3 étages, 3 logements, brique solide, avec extension, cave cimentée, 8 et 9 appartements, très moderne. Comptant $2,000. Balance facile.

$10500 — Avenue du Parc, près Mont-Royal, maison 3 étages, 3 logements, brique solide, 3 appartements chaque. Le tout moderne, fournaises. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance $500.00 par année.

$10500—Rue Clark, près du Bousons, 3 étages, 6 logements avec extension, 3, 5 et 6 appartements. Bons revenus. Echangerait avec terrain à Montréal ou dans la banlieue. Balance comptant.

$13500 — Rue Hutchison, près Fairmount, 2 maisons, 3 étages, 6 logements. Le tout très moderne. Comptant $2,000. Balance $500 par année. Prendrait 2 ou 3 terrains dans un bon centre.

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co.

1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429

$19000—Hutchison, près Boulevard St-Joseph, 2 côtés de maison, 3 étages, 6 logements brique solide, le tout très moderne. Fournaises, cave cimentée, 7, 8 et 9 appartements. Revenus, $1,920. Comptant, $4,000. Balance facile. Vendra séparément ou en bloc.

$20000—Rue Des Erables, (entre Marie-Anne et Rachel), 4 côtés de maison, 3 étages, 12 logements avec extension, façade en pierre. Solage en pierre sur béton. Le tout moderne. Revenus $1,872. Comptant, $4,000. Balance $500.00 par année. Chance extraordinaire pour faire un bon placement d'argent. On rendrait séparément avec $1,000 comptant t- la balance très facile.

Terrains a Vendre

DEUX terrains rue Hutchison, près Bernard. Prix $600 chacun.

UN terrain rue St-Urbain, près St-Viateur. Prix $650.

DEUX terrains rue Van Horne, (un coin).

DEUX terrains rue Caseau, (un coin).

UN terrain rue Waverly, $800.00 avec la coupe entrée. 25 x 100.

DEUX terrains rue St-Laurent, près Fairmount, $500.00 comptant. Balance facile.

7 terrains rue Chapleau, (Delorimier) dont $25.00 comptant. Balance très facile. Avis aux contracteurs.

N'oubliez pas que nous échangeons terrain avec propriété avec peu de comptant. Aussi nous avons de l'argent à prêter pour n'importe quel montant sur 1ère et 2ème hypothèque.

PIGEON REALTY CO.

1457 Boulevard St-Laurent, près Avenue Mont-Royal. Ouvert le samedi jusqu'à 5 heures p. m. Téléphone Bell St-Louis 1429. 11-14-16

PROPRIETES A VENDRE PAR

L. G. LECLAIR

Agent d'immeubles, 71A St-Jacques. Tél. Bell Main 2838

A L'ANNONCIATION, $1,500. Propriété, 2 lots, 66 x 80, une maison de bois clabordée, 2 étages, 3 logements, 26 x 36, située près de l'église, hypothèque $600.00, dont $400.00 comptant. Balance à 6 p.c.

ST-ISIDORE, cté de Laprairie. — Une propriété 50 x 180, avec maison en bois, 2 étages, 40 x 55, 2 logements ainsi que dépendances, hangars, remise, écurie, etc. Le tout à vendre pour $2,200. Hypothèque, $1,500. Balance comptant. Aussi un stock de marchandises générales de $3,000 offert à 90c dans la piastre. Stock tout à fait nouveau et bien assorti. Vente pour cause de départ. Pour conditions, s'adresser à L. G. Leclair, seul agent autorisé, 71a St-Jacques. Bell Main 2838.

$2000— Rue Brecsuf, une maison bois et brique. 2 étages. Loyer $10.00 par mois, 3 terrains, 25 x 86. Le tout pour $2,000; hypothèque $800.00, dont $800.00 comptant. Balance à 6 p.c.

$2500—Rue Rivard, une maison 2 étages, bois et brique, appartements, cuisine d'allonge, écurie. $1,600 d'hypothèque. Balance comptants

$3800—Rue Labelle, Maison bois et brique. 25 x 40, 3 logements. Revenus $32.00 par mois. Hypothèque $2,500. Conditions exceptionnelles. $500.00 comptant. Balance à 6 pour cent.

4 TERRAINS, 25 x 90, coin des rues St-Jérome et des Erables. Prix $2,250.00 comptant. L. G. Leclair, 71a St-Jacques.

11-14-16

PROPRIETES A VENDRE PAR

T. DUBREUIL

Courtier, 97 St-Jacques, Tél. Main 2280

RUE SHERBROOKE EST—Un coin superbe résidence, combinant toutes les commodités modernes, convenable pour club. Prix bas.

OUTREMONT ET VILLE ST-LOUIS —Les meilleures maisons de cette localité d'avenir, comprenant cottages et propriétés à revenus. Aussi 200 lots à bâtir, au prix les plus bas.

RUE LAVAL—Un coin, comprenant magasin et logement moderne, loués à locataire de première classe pour cinq ans à $660 par année. Prix $6,200, dont $2,000 comptant. Placement superbe.

RUE BOURBONNIERE, Maisonneuve—Grande propriété de 6 logements pouvant rapporter $700 par année. Prix $5,500, dont $1,500 comptant.

RUE BERRI, près Cherrier, bonne propriété de 6 logements, en parfait ordre. Jamais de logement vacant. Revenu annuel $1,100. Prix : $11,000. Terrain 50 x 110 pieds.

RUE CADIEUX, près Ave. des Pins, —Maison en brique solide, en très bon ordre, rapportant $1,200. Prix $11,500. Accepterait du terrain vacant en partie de paiement.

QUARTIER STE-MARIE, près rue Ste-Catherine, maison de 9 logements loués $1,056 par année. Prix $9,500. Accepterait $1,000 comptant.

T. DUBREUIL, 97 St-Jacques. Main 2380. 9-11-14

A VENDRE — Propriété à vendre ou à échanger, rapportant 18 pour cent. J'achèterai au comptant des propriétés centrales. Je désire m'adresser au propriétaire. S'adresser M. Paquette, 452 Létourneux. 168-3

A VENDRE — Quatre logements, devant en pierre, 68 à 74 Chambord, près Parc Lafontaine, pour $5,800, ou deux logements, $3,000. Conditions faciles. S'adresser F. Barrière, 276 St-Paul.

7-10-11-13-14-17-18-20-21-24

PROPRIETE de médecin à vendre dans petite ville de l'Est, $4,000. $1,200.00 comptant. Ecrire Dr V., La PATRIE. 168-6

Propriétes à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. BRUNET

Agent d'immeubles, 76 St-Jacques Tél. Main 6767.

$475 — Rue Boyer, près Bélanger, près des chars, de l'église et des écoles. Terrain 25 x 114.

$700 — Parc Terminal, près de l'église et des chars. Comptant $300.00. Balance $100.00 par année.

$1000 — Rue Lasalle, près Laurier, 1 logement avec beau jardin, arbres fruitiers. Comptant, $400.00. Balance facile.

$1150 — Rue St-André, près St-Zotique, 2 étages, 2 logements et écurie, comptant $350.00. Balance $100 par année.

$2000 — Ave. Sherbrooke, 2 logements très bien finis, émités. Comptant $200.00. Balance $10 par mois.

$2250 — Beaudry, près Ontario, 2 étages, 3 logements. Revenus, $246.00. Comptant $800.00. Balance $100.00 par année.

$2400 — Rue Cadieux, près Rachel, 3 étages, 3 logements. Revenus $256.00. Comptant, $400.00. Balance facile.

$2500 — Rue Albina, près Laurier, 2 logements. Comptant $400.00. Balance $100.00 par année.

$2700 — Rue Brebeuf, près Mont-Royal, comprenant 2 logements, une grocerie. Comptant $1,000.

$2700 — Rue Huntly, près Bélanger, 2 logements et un restaurant, comptant $500, prendrait en échange cheval, voiture, piano ou automobile.

$2700 — Bloomfield, près Van Horne, 1 magasin, 2 logements. Revenus, $300.00. Hypothèque, $1,295 à 4 p.c., payable $100.00 par année.

$2800 — St-Zotique, coin de rues, 2 étages, 2 logements, beau terrain avec clos de bois et charbon. Comptant, $1,000. Balance $100.00 par année.

$2800 — Rue Chambord, 2 logements, 2 étages avec extension. $600.00 comptant. Balance $100.00 par année.

$3000 — Rue St-André, près Duluth, 2 logements et une écurie. Conditions faciles.

$3000 — Rue Clark, près Fairmount, 2 logements en brique avec extension. Termes aisés.

$5300—Rue St-Urbain, près Villeneuve, coin de ruelle, 3 étages, 3 logements, avec bay window, revenus $612.

$5400—Rue Hutchison, entre St Viateur et Fairmount, beaux logements chauffés à eau chaude améliorations modernes, très bien finis, prendrait en échange un terrain dans l'Annexe ou boulevard St-Denis, ou cheval et voiture.

$5600 — Esplanade, 3 étages, 3 logements. Revenus $600. Comptant, $1,500. Balance facile.

$6000 — Rue Mance, près Fairmount, 2 étages, 2 logements, avec bay window, 6 et 7 pièces, chauffage à eau chaude, améliorations modernes. Comptant, $2,500. Balance payable dans 5 ans.

$6000 — Rue Mance, près Fairmount. Beau cottage en brique solide, très bien fini. Cave cimentée. Des plus modernes, 9 appartements, dont 4 chambres à coucher. Tous les planchers en bois dur. Comptant, $2,000.

$6300 — Rue Esplanade, près Viateur, bois et brique, façade en pierre. Améliorations modernes. Termes faciles

$6500 — Rue Bagg, près St-Laurent, 3 étages, 3 logements, revenu $696.00. Prix $6,500.00. Conditions faciles.

$6800 — Faire, près Mont-Royal, magasin et 4 logements. Bon placement pour spéculateur.

$7200 — Rue Clark, 6 logements, 7 appartements, façade en pierre, comptant $2,500. Balance $100 par année.

$11200 — Rue Clark, près boulevard St-Joseph, façade en pierre, 6 logements, hypothèque $6,000 à 5 1-2, bonne pour 4 ans, comptant $3,000.

RUE CADIEUX, près Duluth, 3 logements, bois et brique, bon revenu, peu de comptant requis.

TERRAINS — 2 beaux terrains rue St-Laurent, entre DeMontigny et te-Catherine. 48 1-2 pieds de front.

J. B. BRUNET, 76 St-Jacques. Tél. Main 6767. Le soir Tél. St-Louis 1781. 11-14-16

PROPRIETES A VENDRE PAR

T. GIRARD

Agent d'Immeubles, 360 Ste-Catherine-Est

MAISON à vendre, rue Boyer, 3 logements bien loués, $5,500. Comptant, $500.

PROPRIETES et terrains à vendre, dans toutes les parties de la ville, à très bonnes conditions. Ca ne coûte rien pour venir consulter nos prix.

PROPRIETE à vendre rue Beaudry, 2 propriétés en bois et brique. Prix $3,000, comptant $1,000. Balance au gré de l'acheteur.

PROPRIETE à vendre, rue Dufferin, $6,500, comptant $3,000.

TERRAIN à vendre, rue Carrière, $600. Comptant, $200.

MAISON à vendre, coin Carrière et St-Hubert. Prix, $1,500. Comptant $300.

MAISON rue Droiet, $5,500, comptant, $1,000.

MAISON à vendre rue Colonial, $2,700, comptant $1,000.

LOTS à vendre, rue St-André, 75 cts le pied.

MAISON à vendre, rue Lasalle. Prix $1,900, comptant $200.

MAISON à vendre, rue Lasalle, $2,400, comptant $500.

S'adresser T. GIRARD, 360 Ste-Catherine Est. 169-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

GRACE & BRASSARD

74 St-Jacques, Main 3105. Le soir, Est 892.

$1200 Achèteront une propriété, coin de rue, contenant un magasin et un logement, rapportant au-delà de 18 p. c. Seulement qu'une partie comptant.

$3500 — Rue Beaudoin, 2 logements, revenu $360. Comptant $1,000. Balance $200 par année.

$3500 — Rue Huntly, maison neuve en brique pressée, 3 logements/ Revenu $384.00. Comptant $1,500.

$5800 — Rue Bordeaux, 8 logements, revenu de 10 p. c. Comptant $2,800. Accepterait terrain en échange.

$6200 — Rue Lafontaine, propriété contenant logements, magasins, ateliers, coin de rue. Revenu annuel $732. Comptant $2,000.

GRACE & BRASSARD, 74 St-Jacques. 11-14-16

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 8, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue Saint-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-jno

ELZEAR BEAUREGARD, avocat, ci-devant de Beapregard et Rouville. Edifice du Power, coin Craig et St-Urbain. Tél. Main 5787. 110-6ms

FORTIN, TANCREDE, avocat, No 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3247. Bureau du soir, 543 Amherst 166-ma-j-s-lan

LEBLANC, BROSSARD & FOREST, AVOCATS

Hon. P. E. Leblanc, Edmond Brossard, Alfred Forest

Edifice "Crédit Foncier," 25 St-Jacques, Tél. Main 315. MONTREAL.

162-jno

McAVOY, HANDFIELD & HANDFIELD, 210 à 214 New-York Life, Montréal. Tél. Main 6748. 32-lan.

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2504. Résidence : Honoré Guyon, 268 Gauthier ; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 2825 327-jno

Notaire

LUCIEN GIROUX, N.P., Edifice St-Charles, 43 rue St-Gabriel, Montréal. Résidence Ste-Thérèse. Tél. Main 2785. Argent à prêter. 23-m-j-s-lan

Médecins

Dr. Jos. Lespérance

de la Faculté de Paris

(Autrefois de la rue St Denis)

Spécialité : Tuberculose, Maladies des Poumons, du Cœur et de l'Estomac.

Bureaux: Chambres 24-26 Batisse "La Patrie" De 1 à 4 hrs. p. m. Tél. Bell E. 4119 Résidence 439 Laval. Tél. Bell E. 6730 158-78

Le Docteur Manseau

160 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Langue à spécialité.

CONSULTATIONS au bureau, une spécialité de 1 à 3 p.m. Par appointement de 7 à 9 p.m

17-12ms—m-j-s

Chirurgien Dentiste

Docteur J. L. Audet, chirurgien dentiste, 1238 Ontario Est, près Fullum, Montréal. Tel. Bell Est 6523. Bureau du jour et du soir. 169-lan

Dentiste

DR BELANGER, dentiste, 1295 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5790, Bureau du jour et du soir. 114-lan

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-lan

Assurance

L. A. GENDRON, bureau d'assurance, 59 St-Jacques. Pendant 15 ans à l'Assurance Mutuelle de la Cité. 168-ma-j-s-lms

Assurez votre ménage

Assurez votre ménage, bâtisse, stock, voitures, chevaux etc., etc., contre le feu à de bonnes conditions avec la Cie d'assurance Hartford. Actif excédant $22,000,000. 90 St-François Xavier. H. A. Froming, gérant, J. A. Grenier, département français. Main 120. 160-26

Courtier d'Immeubles

PIGEON REALTY CO., 1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal, courtiers en immeubles. Tél. Bell Est 4427. Montréal. Westmount 888. Argent à prêter. 98-ma-j-s-lan

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 62 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-lan

Ecole de Danse

ECOLE DE DANSE — Professeur Frank Norman. Classes des commençants tous les lundis et mercredis à 8 p.m. Soirée de danse jeudi et samedi à 8.30 p.m. David Orchestra, 50c par couple. Salle Stanley, 96 rue Stanley. Tél. Up 5166. 162-78

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 1350 Notre-Dame ouest. Abonnement aux frais funéraires, $1.00 par année, par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 7318. 266-lan

Ingénieurs-Arpenteurs

OUIMET & LESAGE, Ingénieurs civils, Arpenteurs, Géomètres. Tél Main 1910, 15 Blvd St-Laurent, Montréal. 100-m-j-s-lan

Patrons-Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence, 76a Dufresne. 122-12ms

Pompes Funebres

DUFAULT ET RANGER, entrepreneurs de pompes funèbres, J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323. Marchands, 1704, 784 Ontario Est. 104-m-j-s-lan

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2967. — Hubert Raymond, demandeur, vs Abraham Dupéré, défendeur.

Le 23e jour de septembre 1909, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la compagnie Château Dupéré, en la paroisse de la Longue-Pointe, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause et consistant en 250 parts ou actions du fonds capital de la Compagnie Château Dupéré Limitée, de la valeur au pair de $25.00 chacune, entièrement payées.

Conditions : Argent comptant.

M. J. A. DECELLES, H.C.S.

Montréal, 14 septembre 1909.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL,
COUR SUPERIEURE
Ex Parte.

John R. Murphy, des Cité et District de Montréal, charpentier, créancier de la succession vacante de feu Edmund Hefferman, en son vivant des dits Cité et District de Montréal, facteur de chemin de fer,

Pétitionnaire.

Ayant vu et examiné la requête du dit pétitionnaire, il est ordonné par les présentes aux parents et aux créanciers du dit feu Edmund Hefferman, de se présenter devant le protonotaire de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, dans le District de Montréal, au greffe des tutelles, au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le vendredi, vingt-quatrième jour de septembre courant 1909, à deux heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur le contenu de la dite requête et ses conclusions et que le présent ordre soit publié deux fois dans le "MONTREAL DAILY STAR" et deux fois en français dans la PATRIE, deux journaux publiés dans la Cité de Montréal.

Montréal, 11 septembre 1909.

(Signé) J. O. CHAMPOUX, Député P.C.S.

171-2

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Urbain.

Maisons d'Education

BEAUX ARTS

Les classes de l'ASSOCIATION DES ARTS, 23 carré Phillips, pour 1909-10 seront ouvertes comme suit:

MODELE VIVANT, ANTIQUE ET COMPOSITION, 18 Oct.

PEINTURE, d'après modèle drapé, 3 Novembre.

CLASSES ELEMENTAIRES, 1 Oct.

Pour Details, s'Adresser au Secretaire. 168-8

Montreal Business College

ETABLI EN 1864

46 RUE UNIVERSITE

Angle de la rue Ste-Catherine.

Maintenant ouvert pour la 45ième Année

Comptabilité par les systèmes Budget de pièces justificatives et de feuillets mobiles, calcul rapide et précis, calligraphie rapide, sténographie anglaise et française, dactylographie par les systèmes de touche et de demi-vue. Correspondance et détails des travaux de bureau.

L'habileté est la base la meilleure et la plus solide pour enseigner avec succès et ce collège se distingue depuis 44 ans par l'habileté de ses professeurs.

Tous les gradués obtiennent des positions. Ecrivez pour prospectus. Adresse:

J. D. DAVIS, Principal. 152-26

Ecole Pratique de Télégraphie

CHAMPLAIN, QUE.

Ayant une expérience de seize ans de pratique, comme télégraphiste et agent de stations de chemins de fer, j'ai décidé d'ouvrir une Ecole de Télégraphie et Comptabilité de Chemins de Fer et de Compagnies d'Expresses, dans le but de préparer les jeunes gens à obtenir des situations avantageuses comme Télégraphistes ou Agents de Stations.

Le prix du cours est de $5.00 par mois y compris les livres et papeteries nécessaires.

Vu que le nombre des élèves sera limité; ceux qui désirent suivre ces cours voudront bien se mettre en communication avec moi dès à présent afin de retenir leurs places.

Pour plus amples informations, adressez-vous à M. BELAND, Champlain, Qué. 7-9-11-14-16

Madame MacMILLAN

(Elève Delaguerrière, Paris)

De retour d'Europe, commencera ses cours de chant et de piano le 15 SEPTEMBRE, à son studio,

314 Sainte-Catherine Est

TELEPHONE EST 1842.

Pour informations, s'adresser dès maintenant à M. Ed. Archambault, 314 Sainte-Catherine Est. mar-j-s-jno

VILLA MARIA

à Notre-Dame de Grace.

Les classes s'ouvriront le premier jeudi de septembre, à trois heures de l'après-midi. Le tramway "BOULEVARD WESTMOUNT" conduit directement à "Villa-Maria."

N. B.—Seul, le pensionnat qui est situé à Notre-Dame de Grâce porte le nom de "Villa-Maria." Cette dénomination n'est pas attribuée à la "Maison-Mère" de la Congrégation de Notre-Dame qui se trouve au numéro 1010 rue Sherbrooke Ouest.

151—13—m-j-s

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Est, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée, par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead — et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3 l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle tetre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs : — Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON— Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt-et-un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,500 acres peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ— Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,600 pieds. Prix d'enrégistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée: $5.00.

DRAGAGE.—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location: $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent dès que la production excède $1,000.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 48-jno.

VILLE D'OUTREMONT

TRAVERSES

Le soussigné recevra des soumissions jusqu'à vendredi le 17 courant pour la construction de 250 verges carrées de traverses en "Scoria blocks" avec fondation de beton en confirmation avec les spécifications.

Un dépôt de $100 sera requis.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

J. KINN,
Secrétaire-trésorier.

Outremont, 11 septembre 1909. 169-3

VOUS TROUVEREZ DES POSITIONS EN ANNONCANT DANS "LA PATRIE".

BUREAU de CONTROLE

Grande Assemblée

DES ELECTEURS DU QUARTIER

Delorimier

A LA

SALLE MUNICIPALE

RUE MONT-ROYAL.

MARDI SOIR, le 14 Sept. 1909, à 8 P.M.

Sous la présidence de MM. J.B.N. Chabot et Bernard Kleker

Des orateurs distingués adresseront la parole sur la nécessité de voter en faveur du Bureau de Contrôle et la réduction du nombre des échevins.

RENDEZ-VOUS EN FOULE. 169-2

BUREAU de CONTROLE

GRANDE ASSEMBLEE

DES ELECTEURS DU QUARTIER

SAINT-JEAN-BAPTISTE

AU

Marché Saint-Jean-Baptiste

RUES SAINT-LAURENT ET RACHEL

MARDI SOIR, le 14 Sept. 1909, à 8 p.m.

Des orateurs distingués adresseront la parole sur la nécessité de voter en faveur du Bureau de Controle et la réduction du nombre des échevins.

RENDEZ-VOUS EN FOULE. 169-2

BUREAU DE CONTROLE

GRANDE ASSEMBLEE

Du Quartier DELORIMIER

— AU —

MONUMENT NATIONAL

MARDI, le 14 Sept. 1909, à 8. p. m.

Sous la présidence de MM. J. B. N. Chabot et Bernard Kleker

Des orateurs distingués adresseront la parole sur la nécessité de voter en faveur du Bureau de Controle et la réduction du nombre des échevins.

RENDEZ-VOUS EN FOULE. 169-2

BUREAU DE CONTROLE

Grande Assemblée

DES ELECTEURS DU QUARTIER

Mont-Royal

A

L'HOTEL DE VILLE

COTE DES NEIGES

MARDI SOIR, LE 14 Septembre 1909, à 8 p. m.

Des orateurs distingués adresseront la parole sur la nécessité de voter en faveur du Bureau de Contrôle et la réduction du nombre des échevins.

RENDEZ-VOUS EN FOULE. 169-2

BUREAU de CONTROLE

Grande Assemblée

DES ELECTEURS DES QUARTIERS

Saint-Jacques, Lafontaine et Papineau

AU

Marché Saint-Jacques

COIN ONTARIO ET AMHERST

Mercredi Soir, le 15 Septembre, 1909, à 8 Heures p.m.

Des orateurs distingués adresseront la parole sur la nécessité de voter en faveur du Bureau de Contrôle et la reduction du nombre des échevins.

RENDEZ-VOUS EN FOULE. 169-2

LES FUNERAILLES D'ERNEST ROBERT

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-DAMASE, 4—Hier matin on eu lieu à 9 heures, dans l'église paroissiale, les funérailles du jeune Ernest Robert, fils de William Robert, décédé dans de tragiques circonstances, comme la PATRIE a été le seul journal à l'annoncer, vendredi dernier.

Le cortège funèbre avait un aspect imposant. Outre une foule considérable de parents et d'amis sympathisant avec la famille si soudainement éprouvée, on remarquait tous les compagnons d'ouvrage de l'infortuné jeune homme, marchant tête basse et silencieux.

L'office divin fut célébré par le Rev. Chanoine N. Gauthier, curé de la paroisse.

MM. O. Lussier, Jos. Jodoin, A. Leroux et A. Normandin portaient le corps et le deuil était conduit par M. William Robert, père du défunt, MM. Valmore et Ernest Robert, ses deux frères, MM. Fontaine, D. Darsigny, J. Jodoin, ses oncles, Modeste Robert, Jos. et T. Darsigny, ses cousins, etc.

—Les travaux de la construction du notre pont en fer sur l'Yamaska par la Phenix Bridge Co. et la Church & Rowe Co., pour les piliers, vont être poussés activement, malgré ce malheureux accident arrivé à l'un des employés. Pour se conformer aux suggestions des jurés dans l'enquête du jeune Robert, tenue par le Dr St-Jacques, de St-Hyacinthe, il devra y avoir de chaque côté de la rivière des embarcations disponibles.

L'accident de vendredi n'a pas été imputé aux compagnies ci-dessus mentionnées.

50 LOTS D'EXCELLENTES TERRES BOISEES

A VENDRE -- POUR LA COLONISATION

Dans le Canton de Kingsey, Comté de Drummond, P.Q., près des villages de Danville, de Kingsey Falls, Ste-Elisabeth et St-Albert.

Prix de Vente et Conditions de Paiement des plus avantageux

N. B. Pour brochures et informations s'adresser à

PIERRE DESILETS, Ste-Clothilde de Horton, P. Q.
PHIDIME GAGNON, Maitre de Poste, Robson, P. Q.
L. E. CARUFEL, 82 rue St-Antoine, Montréal, P. Q.
H. E. TRUDEAU, propriétaire, Ville St-Laurent, Près Montréal

149-ma-j-s—jno.

TEMPERATURE

Toronto, 14. — Beau et chaud.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison.

Maximum aujourd'hui	72
Minimum aujourd'hui	58
Maximum l'an dernier	72
Minimum l'an dernier	53

Il a plu de nouveau dans le Manitoba et dans la région des lacs, ainsi que dans la vallée de l'Ottawa et du St-Laurent. Il fait très chaud dans Ontario, et il a gelé dans l'Alberta la nuit dernière.

Températures maxima et minima à Calgary, 66-52 ; Winnipeg, 74-60 ; Port Arthur, 64-50 ; Parry Sound, 76-66 ; Toronto, 70-56 ; Ottawa, 76-60 ; Québec, 74-58 ; Pointe-au-Père, 62-44.

CALENDRIER

Demain, mercredi, 15 septembre 1909.
Fête du jour, St-Valérien, martyr ; jeûne des Quatre-Temps.
Lever du soleil, 5.36.
Coucher du soel, 6.14.
Lever de la lune, 6.14.
Coucher de la lune, 7.32.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 21, à 1 h. 37 p. m.
Pleine lune, le 29 à 8 h 11 a m.

LA "MERCHANTS' LIGHT"

Ses usines seront construites sur un terrain situé au coin des rues Lasalle et Notre-Dame. — La lumière à bon marché !

Les membres du bureau de direction de la nouvelle compagnie de lumière électrique, la "Merchants' Light & Power" se sont réunis ce matin, au-dessus des bureaux de la Banque Hochelaga, rue Sainte-Catherine, pour terminer les négociations entamées depuis quelques semaines au sujet de l'achat d'un vaste terrain situé à l'angle des rues Notre-Dame et Lassalle. M. J. O. Labrecque présidait.

Le contrat a été ratifié et signé. Nous n'en connaissons pas les conditions, mais nous avons lieu de croire qu'elles sont des plus avantageuses.

Les usines de la nouvelle compagnie seront donc construites dans la partie Est. L'ingénieur de la compagnie, M. Holgate, déclase que l'endroit choisi est des plus avantageux et que les travaux de construction commenceront sans délai.

Les adhésiont se font chaque jour de plus en plus nombreuses. Les actions se vendent rapidement et d'ici à quelques mois, la nouvelle compagnie tera en mesure de fournir la lumière et l'énergie électrique à ses clients qui se comptent déjà par milliers.

Jamais une compagnie de ce genre n'a été constituée dans des circonstances plus favorables et dans un temps plus propice.

Les citoyens réclament à grands cris la lumière à bon marché. Ils ne tarderont pas à voir leurs vœux récompensés.

AUX BUREAUX DE LA "PATRIE"

Liste partielle de nos visiteurs.

Mlle Herculine Lafleur, de New-Bedford, Mass., en visite chez Mlle Desiré Jodoin.

M. et Mme P. N. Vermette, de St-Romuald, Co. Lévis, en visite chez M. J. Labée, 183 Beaudry.

M. et Mme Alfred Mineau, Winnipeg, Man.,

R. Lefrançois, Sherbrooke.

Els. A. Bernard,
La Fayette S. Viau, New-York, E. U.

Stanislas Viau, New-York, E. U.

Désiré Pilon et sa dame, Valleyfield.

Chs. Beaudoin, Sherbrooke, P. Q., chez J. B. Deschamps, 79 Panet.

M. et Mme Bruno Gadbois, Rivière des Prairies.

Wilfrid LaVigne, Fall River, Mass. Au No 121 Dorchester.

Pierre Pelletier, Chicago, 523-5 Av

J. W. Pigeon, Winnipeg, Man., au No 728 St-Denis.

Pierre Désy, Québec.

Eustache Picard, St-Lin.

Mlle Anna Choquette, Holyoke, Mass, chez J. Bessette, 32 Ave Dumont.

Rodolphe Bessette, Holyoke, Mass., chez Z. Bessette, 32 Ave. Dumont.

George Marchand, Woonsocket, R. I., au No 228 Letourneux.

H. Marchand, Letourneux, 228½ Maisonneuve.

M. F. LALONDE A SUCCOMBE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Félix Lalonde, de Washington, Pe., qui a été victime d'un accident, rapporté dans une autre page de la PATRIE, a succombé hier soir à sa blessure.

Les restes du regretté défunt seront transportés à Ottawa, où auront lieu le service funèbre et l'inhumation.

SOLLICITATION INTEMPESTIVE

QUEBEC, 14 — Le nouveau règlement empêchant les hôteliers de Ste-Anne de Beaupré de solliciter des pensionnaires à l'arrivée des trains de pèlerins, a été mis en vigueur aujourd'hui pour la première fois. Edouard Morel a été condamné à payer une légère amende pour infraction à ce règlement.

INCENDIE CHEZ DROUIN FRERES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14 — Un incendie s'est déclaré, la nuit dernière, dans les entrepôts de la maison Drouin frères et Cie., rue St-André. L'édifice, qui a deux étages et qui contenait des épiceries, a été passablement gâché. Les dommages sont estimés à $5,000.

MADRID, 14 — Les journaux libéraux de Madrid viennent de publier une protestation contre le maintien de la censure exercée par de gouvernement, et ils menacent de grève si elle n'est pas levée. Les éditeurs de ces journaux ont décidé d'en appeler au roi.

UN GRAND INCENDIE DEVASTE RIGAUD

Le magasin de James Fletcher et la succursale de la Banque des Marchands en ce village sont ravagés par les flammes, la nuit dernière

LES PERTES SONT ONEREUSES, AVEC PEU D'ASSURANCES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

RIGAUD, 14. — Un incendie désastreux a jeté l'épouvante et accumulé des ruines, la nuit dernière, dans notre village.

Le magasin général de M. James Fletcher, a été presque complètement détruit, ainsi que la succursale de la Banque des Marchands, qui se trouvait dans le même édifice.

Le feu éclata vers les 11.30 heures hier soir, on ignore comment. M. Fletcher avait travaillé au bureau du magasin jusqu'à 10.30 heures.

C'est Mme Brault, fille de M. Fletcher, et demeurant dans la maison de M. Rodolphe Mongenais, qui la première s'aperçut de l'incendie. Elle éveilla son mari, qui lui-même fit sonner l'alarme à l'aide des cloches de l'église et du téléphone.

Un grand nombre de braves citoyens accoururent vers le théâtre de l'incendie et luttèrent courageusement contre le terrible élément.

On dut toutefois se borner à protéger les édifices voisins.

On vida un vaste réservoir de gazoline et l'on jeta dans la rivière deux barils remplis également de gazoline.

Il y eut toutefois de nombreuses explosions pendant l'incendie, car il y avait là des barils d'huiles, de vernis, de térébenthine, etc.

M. Willie Fletcher, fils du propriétaire du magasin, et M. Brault, gendre de celui-ci, ont subi de légères brûlures en disputant aux flammes certains papiers précieux.

Le gérant de la Banque des Marchands, M. Zéphirin Paquin, et le payeur M. Leduc, ont réussi à sauver quelques livres qui étaient trop gros pour trouver place dans le coffre-fort de sûreté.

Les pertes subies par M. Fletcher sont d'environ $40,000. L'édifice était assuré pour $4,000, mais il n'y avait que $12,000 d'assurance sur le stock.

Les pertes de la Banque sont de douze à quinze cent dollars, à peu près couvertes par les assurances.

Il y a environ 25 ans, le magasin situé au même endroit, était rasé par les flammes.

AU CIMETIERE DE LONGUEUIL

BENEDICTION SOLENNELLE DE LA PIERRE ANGULAIRE D'UNE CHAPELLE, CET AVANT-MIDI.

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 14 — La bénédiction solennelle de la pierre angulaire de la chapelle qu'on a décidé d'ériger au cimetière catholique, de Longueuil, a eu lieu cet avant-midi, comme la PATRIE l'avait annoncé.

Une foule nombreuse assistait à la cérémonie, qui fut très édifiante.

A dix heures commença la messe en plein air, célébrée à un autel érigé pour la circonstance.

M. l'abbé Desrosiers, curé de St-Pierre-aux-Liens, prononça un éloquent sermon, sur le culte des morts —M. le curé J. G. Payette, notre dévoué pasteur, fit lui-même la bénédiction de la pierre angulaire, avec le cérémonial ordinaire.

A la fin de la cérémonie, les fidèles présents défilèrent pour déposer des offrandes.

UNE DEMANDE DE QUO WARRANTO

Une requête a été présentée, en cour de pratique, ce matin, par MM. Pierre Barrette, Oscar Legros, A. Benoit, Ch. Emard et Milton McDonald, tous contribuables de la ville Emard, à l'effet d'obtenir un Quo Warranto pour empêcher M. Edmond Charbonneau de siéger comme échevin et le déclarer nhabile à siéger comme tel.

La requête allègue qu'il est l'associé de M. Joseph Deslauriers, à qui un contrat de $33,000 a été octroyé récemment pour la construction de l'hôtel de ville de la ville Emard ; qu'il a un intérêt dans ce contrat et qu'en conséquence il est inhabile à siéger dans le conseil de ville.

Le juge Lafontaine a pris la requête en délibéré.

LE CADAVRE DE JAMES OLEARY

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VARENNES, 14. — Le Dr Fontaine, coroner, de Verchères, a été appelé à tenir une enquête sur le corps de James O'Leary, jeune homme trouvé noyé hier, près de la Grande Ile de Varennes.

On a trouvé dans les poches du défunt une enveloppe de paie, portant le numéro 326 et les inscriptions suivantes : James O'Leary, 31 août 1909. Structural Steel Co., Longue-Pointe.

On a aussi trouvé sur lui une clef attachée à une médaille sur laquelle sont gravés les mots : Locomotive Works, No 9.

Le verdict "trouvé noyé" a été rendu, et le corps a été laissé près de la côte en attendant qu'il soit réclamé par quelque parent.

On se rappelle que James O'Leary, qui disait avoir un fils à Brompton, Mass., s'est noyé accidentellement le jour de la fête du travail, près des quais "Locomotive Works."

Il travaillait depuis une quinzaine au service de la compagnie "Structural Steel", à la Longue-Pointe.

UN WAGON ORATOIRE

WINNIPEG (Man.), 14 — Le Père Canning, de Toronto, qui vient de visiter l'ouest pour la société catholique de la propagation de la religion a annoncé qu'un wagon de chemin de fer allait être transformé en oratoire et qu'il visiterait toutes les régions isolées de l'ouest.

UN SUICIDE EN MER

NEW-YORK, 14—Rebecca Zizel, Mandelbaum, a sauté du pont du Ryndam, venant de Rotterdam, dans la mer, et s'est noyée instantanément. Elle revenait de sa ville natale, à Lots, en Russie, pour rejoindre son mari. On ne connait pas la cause de ce suicide qui eut lieu le 6 septembre. Le cadavre n'a pas été retrouvé.

HECTOR LAROSE VA AU BAGNE

PREPOSE A LA VENTE DES BILLETS A LA GARE VIGER, IL VOLE ET DE CE CHEF EST CONDAMNE A TROIS ANS DE RECLUSION.

La cause d'Hector Larose est venue ce matin devant le Tribunal des Sessions et l'accusé a été condamné à trois ans de travaux forcés, après avoir reçu une sévère admonition du juge Choquet.

L'histoire de Larose est celle de beaucoup de jeunes gens qui se laissent entraîner par les mauvaises compagnies. Commis à l'emploi de l'agent des billets de la gare Viger, il lui passait d'importantes sommes entre les mains. Larose, ne trouvant pas son salaire suffisant pour satisfaire les habitudes de débauche qu'il avait prises, fouillait à pleines mains dans la caisse. On a découvert des vols au montant de $800, mais les objets qu'on a retrouvés chez ses amies valent plus que cela. Il menait une vie de prince, semant les pourboires sur sa route, fréquentant les grands cafés et les théâtres. Diamant, fourrures, soieries, rien n'étant trop beau pour celles qu'il honorait de son amitié. Mais, tant va la cruche à l'eau...

Larose fut arrêté par le détective Pacifique Richard. Au moment de son arrestation, dont il avait eu vent, il brûlait des billets de banque qu'il venait de voler le jour même.

Le condamné a pleuré quand le juge Choquet lui a fait comprendre ce qu'il y avait de criminel dans sa conduite. Le magistrat n'a pas pu s'empêcher de dire un mot de ceux et de celles qui ont accepté l'argent du jeune voleur, le sachant évidemment volé et exprimer l'espoir de les voir un jour venir devant la justice.

LE PREMIER JOUR DE L'EXPOSITION

PRES DE DIX MILLE PERSONNES ONT VISITE HIER LES TERRAINS DE L'EXPOSITION D'OTTAWA.

OTTAWA, 14. — Le premier jour de l'exposition donne une augmentation sur le jour d'ouverture de celle de 1908. Hier les enfants étaient admis gratuitement sur le terrain, et plus de cinq mille ont profité de ce privilège. De plus, il y a eu 4,000 entrées payées le jour et 1,500 le soir, formant pour la journée un total de près de dix mille visiteurs. Les recettes ont été de $1,761.50 dont $1,251 pour le jour, une augmentation de $465 sur l'an dernier.

Pendant les amusements, un jeune arabe terminant une pyramide humaine, est tombé tête première sur le sol. Il fut relevé sans connaissance, mais heureusement sans aucune blessure grave.

Pendant la soirée il y a eu un accident plus sérieux. Roy Finch, de Hamilton, à l'emploi de la compagnie Hand, en charge des feux d'artifices, a mis le feu à son pantalon pendant qu'il courait d'une pièce à l'autre. Il mit la main sur le feu, pensant de l'éteindre, mais il n'en fut rien. Il appela de l'aide, car quelques instants de plus, et le malheureux aurait été brûlé à mort. Finch souffre d'une grave brûlure à la cuisse. Il a dû être transporté à l'hôpital, après avoir été pansé sur le terrain par le docteur Gardner.

Le bateau aérien arrivé dimanche soir seulement n'était pas prêt hier, ce qui a causé un grand désappointement. On espère que la première ascension sera faite aujourd'hui. Le maire a proclamé l'après-midi congé civique.

L'hon. M. Pugsley, ministre des Travaux Publics, était au Windsor, hier soir.

M. Pugsley revient d'une tournée d'inspection dans les provinces Maritimes. Il est reparti dans la veillée pour Ottawa, où a eu lieu ce matin une réunion du cabinet.

LA RECEPTION OFFICIELLE

ELLE DONNE LIEU A UNE BRILLANTE DEMONSTRATION AU PARC DOMINION HIER SOIR.

La réception officielle du "Retour à Montréal", au Parc Dominion, hier soir, a été très brillante.

A l'occasion de cette démonstration, le parc avait été décoré avec un goût irréprochable. Drapeaux, guirlandes de lumières, banderoles aux couleurs variées, contribuaient à donner un aspect de fête à notre populaire lieu d'amusement. Une température idéale avait amené dans son enceinte une foule considérable.

Au son du clairon un régiment de highlanders fit soudain son entrée aux applaudissements de la foule. Tambour battant et au pas militaire ils firent le tour du parc ayant chacun au bout de son fusil une lanterne et un drapeau.

Après l'exécution du "Home Sweet Home" et "Vive La Canadienne" par la fanfare Vander Meerschen, M. W. E. Findlay, président de l'organisation générale des fêtes, souhaita la bienvenue à tous les anciens montréalais et présenta à la foule l'honorable W. A. Weir, trésorier provincial.

L'honorable Weir dit qu'il n'a jamais eu le courage ni l'opportunité de quitter sa ville natale, il souhaite donc une bien cordiale bienvenue à tous ceux qui ont été plus courageux et plus entreprenant que lui-même. Avec l'éloquence qu'on lui connaît le distingué trésorier provincial fit l'historique de la ville de Montréal et fit ressortir ce vieil esprit d'hospitalité qui a toujours caractérisé les Montréalais. La superficie de la ville a doublé depuis neuf ans, dit-il, tandis que sa population qui était il y a trente ans de 115,000 âmes, est maintenant de 450,000. En 1870, le revenu annuel de la ville était de $805,000, l'année dernière il s'élevait à $5,258,000; en 1870 la valeur foncière des immeubles de Montréal était de $50,000,000, l'année dernière elle était estimée à $299,000,000, soit une augmentation de 600 pour cent. Parlant du port de Montréal il en montra toute l'importance, des facilités modernes qu'on y trouvait, de son outillage qui en faisait un des plus beaux du monde entier. En 1874, 366 vaisseaux visitaient le port avec un tonnage de 262,096 tonnes, l'an dernier 739 océaniques avec un tonnage de 1,958,604 tonnes faisaient la prospérité de notre commerce.

M. F. D. Monk, avec ce tact et cette éloquence qu'on lui connaît adressa quelques mots à l'auditoire en anglais et en français. Comme toujours il a eu de bons mots pour la race canadienne-française.

Après quelques mots de l'ex-maire James McShane, de MM. J. F. A. Bleau et Archie McNaughton, le président de l'organisation générale des fêtes M. W. E. Findlay, invita spécialement les visiteurs à assister aujourd'hui à l'inspection du port, à laquelle les a conviés la Commission du Port.

Un superbe feu d'artifice termina cette agréable soirée.

DESESPOIR TRAGIQUE

JEUNE TELEGRAPHISTE SE FLAMBE LA CERVELLE EN ARRIVANT CE MATIN A SON TRAVAIL.

Un jeune homme de vingt-deux ans, Allen McDonald, a mis fin à ses jours, ce matin, à huit heures et demie, dans les bureaux de la compagnie de construction Bishop, au No 3 square du Beaver Hall, où il était employé comme télégraphiste.

Rentré avant les autres employés du bureau, ce matin, Allen McDonald souhaita le bonjour à la concierge, puis s'en fut dans un bureau où est installé le manipulateur télégraphiste.

Quelques instants après, le concierge entendit une forte détonation dans le bureau. Immédiatement il s'y précipita et arriva juste à temps pour voir le malheureux jeune homme s'affaisser.

Dégoûté de la vie, McDonald avait pris un revolver du calibre 32 et s'était tiré dans la bouche. Le projectile passant par la bouche sortit au somet du crâne.

On ignore le motif qui a poussé le jeune homme à cet acte de démence. Il demeurait chez sa tante, au No 23a de la rue de l'Université.

UN ACCIDENT AU "LONGUEUIL"

LA RUPTURE D'UNE PIECE DU BALANCIER FORCE CE VAPEUR A SUSPENDRE SON SERVICE.— IL EST REMPLACE PAR LE "BOUCHERVILLE."

Le "Longueuil" a dû suspendre son service, cet avant-midi, à la suite de la rupture d'une pièce de son balancier. Il était huit heures et demi, quand l'accident se produisit. Le bateau venait de quitter le quai de Longueuil et il était à environ 100 pieds de la rive. Un cri d'appel amena le "Terrebonne" à son secours. Il fut remorqué au quai et les passagers prirent passage à bord de l'autre vapeur. Quant aux voitures, elles furent forcées de prendre la route de terre et passer par le pont Victoria.

Pendant le temps que dureront les réparations, soit une couple de jours, le "Boucherville" fera le service entre Montréal et Longueuil et celui de Boucherville sera suspendu.

FUNERAILLES DE M. DAMASE TURGEON

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14—Les funérailles de M. Damasé Turgeon, père de l'hon. Adélard Turgeon, ont eu lieu ce matin à Beaumont. Le deuil était conduit par l'hon. A. Turgeon, fils du défunt, Florian Turgeon, son père âgé de 97 ans, et ses gendres, Donat Roy, Jos. Côté et Alfred Samson.

Dans le cortège très considérable on remarquait sir Lomer Gouin, Sir Georges Garneau, les hons. MM. Devlin, E. B. Garneau, Nemese Garneau, MM. Arthur Lachance, Aug. Carrier, Dr Côté, députés, etc.

UN BANQUET MONSTRE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BOSTON DONNE UN BANQUET AUQUEL ASSISTERA M. TAFT, ET QUI A COUTE $20,000.

BOSTON, 14.—La Chambre de Commerce de Boston donnera ce soir le banquet le plus considérable qui ne fut jamais donné dans cette ville. Les convives seront au nombre de 2000, et le président Taft sera de ce nombre.

Ce banquet coûtera $20,000 et sera servi par 400 garçons de table.

Voici maintenant ce qu'il a fallu de mangeaille et d'ustensiles pour organiser ce dîner : 4,000 livres de légumes ; 2,000 pigeons ; 300 agneaux, 24,000 huîtres ; 1,000 livres de petits pains ; 2,000 bouteilles de champagne ; 3,000 bouteilles d'eaux minérales ; 500 quarts de crême à la glace ; 10,000 cigares ; 400 poulets ; 100 gallons de café ; 2,000 bouteilles de sauterne. Voilà pour la mangeaille. En ustensiles il faudra 25,000 pièces de vaisselle ; 800 verges de toile à nappe ; 15,000 morceaux d'argenterie ; 30,000 morceaux de verrerie. Le personnel engagé pour la préparation de ce repas se compose de 45 cuisiniers, 100 domestiques ; 400 garçons de service, et 50 experts pour servir les vins.

SUR LA CHAISE D'UN DENTISTE

CHARLES ROBINSON, JEUNE HOMME DE WILLIAMSBURG, ONT., SUCCOMBE A UNE SYNCOPE, A BUCKINGHAM.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 14 — On rapporte de Buckingham, une bien triste mort survenue dimanche avant-midi.

M. Charles Robinson, âgé de 22 ans, ancien citoyen de Williamsburg, Ont., se rendit chez le docteur Martin, dentiste, pour se faire extraire une dent. Le chloroforme lui fut administré et l'opération terminée le patient demeura endormi.

Effrayé, le dentiste appela aussitôt les docteurs J.-B. Winter et W. J. Costello, mais les médecins ne purent que constater la mort. M. Robinson a succombé à une syncope du cœur. Le Dr McKay, de Papineauville, coroner du district, n'a pas jugé une enquête nécessaire.

ABUS DE CONFIANCE

Un matelot du nom de George Mulvena a été condamné à trois mois de prison par le magistrat Bazin. Il avait volé la montre d'un de ses camarades, l'avait vendue et s'était enivré avec le produit de son vol.

L'HISTOIRE D'UNE ELECTION

Suite de la 1ère page

D.—Quelle est la longueur de votre bureau?

R.—15 pieds par 30.

Quand l'échevin Gadbois est allé pour collecter, il a dit à ses amis de se placer de façon à ne pas être vus. Ils se sont placés 3 sous le comptoir et deux derrière la porte. Il croit que les trois qui étaient sous le comptoir étaient MM. Lefort, Proulx et Primeau. M. Gadbois ne pouvait pas voir les témoins.

Alors, l'échevin lui a demandé $500, disant qu'il lui fallait cela pour travailler les autres échevins.

Après cette entrevue, il en a été question avec ses amis. Le témoin prétend qu'il ne fut pas question d'un chèque plutôt que de billets. Aux dernières élections municipales il s'est présenté contre l'échevin Gadbois; il fut alors souvent question du chèque de $500 et une déclaration solennelle fut assermentée par trois des témoins.

Il croit que M. Placide Daoust a assermenté ces affidavits où il était question de la somme demandée par l'échevin Gadbois. Le témoin prétend qu'il sait que l'échevin Gadbois avait travaillé contre son projet d'écurie, bien qu'il eut voté en faveur au conseil.

Le témoin ajoute que M. Honoré Lafleur savait que le chèque de $100 était pour l'échevin Gadbois ; il le lui a dit en le lui donnant. Il produit ensuite des affidavits de MM. Baillargeon et Primeau, mais le commissaire lui demande ceux des élections de 1906 et non ceux qui sont produits et qui ont été signés ce matin. Le témoin a détruit les autres, ne pensant pas en avoir besoin.

LE CAPITAINE H. BOURGOIN

Le témoin est capitaine du poste No 6.

Par le commissaire :

Quand avez-vous été promu lieutenant ?

—En 1896.

—Avez-vous payé $700 ?

—Non rien du tout.

Et quand vous avez été promu capitaine ?

Rien du tout, à personne.

Le témoin déclare fausse l'accusation portée contre lui d'avoir déposé $1,700 dans un coffre-fort chez le tailleur Charlebois.

M. J. E. ROBERT

Le témoin raconte aussi ce qu'il sait de l'affaire Gadbois. Il était dans le bureau de M. Baillargeon, en compagnie, et il s'est caché. Il a entendu le docteur Gadbois insister pour avoir $500 disant que ses collègues ne seraient pas satisfaits de lui s'il n'avait pas $500. M. Baillargeon lui a alors dit qu'il ne payerait pas pour un échevin qui travaillait contre lui.

En transquestion par Mtre L. J. Gauthier, le témoin déclare avoir déjà donné un affidavit à cet effet. Le témoin a entendu parler d'un chèque de $100, mais il ne connait pas cela. Il dit que le docteur Gadbois a demandé $500 pour arranger ses collègues, sans spécifier qu'il s'agissait d'un chèque.

D.—N'a-t-il pas plutôt été question d'un chèque de $500 qui n'aurait pas été honoré par M. Baillargeon ?

R.—Non, pas question de cela.

D.—Y a-t-il longtemps que vous ne travaillez pas, après avoir été employé dans les journaux?

R.—Il y a assez longtemps.

D.—Depuis quand ne travaillez-vous pas?

R.—Je ne me souviens pas. En tout cas, je n'ai jamais manqué d'argent.

D.—N'est-il pas vrai que vous n'avez pas eu de position fixe depuis plus de deux ans?

R.—J'aimerais bien en avoir une par exemple.

D.—Vous êtes intime avec M. Baillargeon?

R.—C'est un ami.

D.—Vous lui avez aidé lorsqu'il s'est présenté aux élections municipales?

R.—Oui.

D.—Qui vous fournit les moyens pour vivre?

R.—C'est moi.

D.—Vous n'avez pas retiré d'argent de M. Baillargeon?

R.—Oui, des montants considérables qui m'étaient dus.

Par Mtre Laflamme.

D.—Si votre déclaration assermentée parlait d'un chèque de $500 cela ne serait pas vrai?

R.—J'ai dû signer une déclaration pour un montant de $500, il y a deux ans de cela.

L'ECHEVIN GADBOIS

Par Mtre Gauthier.

Le témoin est échevin depuis bientôt quatre ans. Il a entendu les témoignages précédents. Il a entendu parler de la demande d'écurie de M. Baillargeon, le jour où elle vint devant la commission d'hygiène. Il ne se souvient plus de la date. Ce jour-là, M. Baillargeon le tira par sa manche et lui demanda son appui, lui disant: "Je vous serai bien reconnaissant ou quelque chose comme cela. Le témoin a cherché à se rappeler ces paroles-là, mais il n'y avait pas porté suffisamment attention. Le témoin jure positivement ne pas être allé chez M. Baillargeon, il n'y allait pas, et il n'a pas reçu ni demandé d'argent. Le témoin dit, avec la Gazette Municipale à l'appui, que le permis Baillargeon passa au conseil le 11 juin et non le 22. Il vota en faveur, sans faire de zèle.

Une semaine après le vote, l'échevin lui apprit qu'il courait de mauvais bruits sur son compte, et que cela venait de M. Baillargeon. Alors il alla chez M. Baillargeon, et M. Robert et M. Proulx étaient dans le bureau. Il dit alors à M. Baillargeon : "Pourquoi dites-vous que vous m'avez donné $500 ? Une accusation comme celle-là est grave, mais c'est bien pire quand on n'a rien reçu."

M. Baillargeon nia. Le témoin a vu M. Robert et M. Proulx et il est resté près de deux heures dans le bureau. Il n'a jamais su qu'on chèque de $100 avait été déposé chez Honoré Lafleur.

Le témoin admet qu'on a remis un affidavit avec un chèque dont la signature a été coupée. Il explique toute cette histoire disant remonter à une querelle politique qui existait entre lui et M. Godfroy Langlois.

Sur l'affidavit Robert, il reconnait l'écriture de M. Langlois. Le chèque lui fut remis un soir au parc Sohmer par M. Gaston Maillet, et que c'est ce dernier qui a enlevé devant lui les signatures.

Le témoin lit l'affidavit Robert et montre des corrections qu'il dit être de l'écriture de M. Langlois qu'il connait parfaitement. Entre autres corrections existe celle ayant trait au mot "chèque," remplacé par $500 en argent.

D. — Que fait ce M. Pelletier, juge de paix ?

Le témoin ne répond pas. Il n'est pas allé chez M. Lafleur chercher de l'argent, et celui-là ne le lui a pas dit.

D. — M. Baillargeon vous a-t-il jamais dit qu'il vous donnerait de l'argent ?

R. — Peut-être a-t-il voulu dire cela quand il m'a parlé, mais je ne l'ai pas compris comme cela.

M. HONORE LAFLEUR

Le témoin est restaurateur. Il prend connaissance d'un chèque qu'on lui montre. Il le reconnait, ainsi que l'endosseur. Il croit qu'il lui a été remis par M. Baillargeon, au comptoir, sans dire autre chose que : "Voulez-vous de l'argent ?"

—J'ai répondu : "Vous êtes bien aimable" et j'ai mis le chèque à la banque où je le crois encore. Personne ne m'en a parlé.

Par Mtre Laflamme :

D. — Ça ne vous a pas surpris de recevoir ainsi de l'argent sans dire pourquoi ?

R. — Pas du tout, je suis habitué à ces choses-là.

D. — Comment ?

R. — Je m'occupe beaucoup de sport et autres choses, et il m'arrive souvent de recevoir de l'argent.

D. — Vous n'avez pas demandé pourquoi on vous le remettait ?

R. — M. Baillargeon m'a dit que c'était un cadeau. J'ai cru qu'il disait cela en riant, et j'ai déposé le chèque. Je l'ai encore.

Le témoin n'a pas entendu tous les commérages qui se faisaient dans le quartier Saint-Louis, sa place d'affaires étant dans le quartier St-Jacques.

Le témoin produira son livre de banque cet après-midi. Il vérifiera si aux environs des 8, 9 ou 10 juin 1906, il a retiré $100 de la banque, et il dira à qui il les a remis.

Le témoin reconnait son endossement, mais il ne saurait expliquer comment il a été retrouvé entre les mains de M. Gaston Maillet. Il n'a jamais parlé de ce chèque à M. Baillargeon.

M. GODFROY LANGLOIS

Le député de Saint-Louis comparait comme témoin volontaire.

Il connait les personnages en cause.

Par Mtre G. Désaulniers :

D.—Avez-vous eu connaissance de la déclaration solennelle du 20 juin et portant la signature de N. J. E. Pelletier.

R.—C'est moi qui ai fait préparer cet affidavit. Il avait su que l'échevin Gadbois s'intéressait trop à son mandat. Ayant appris ce que l'on sait par M. Robert, il dicta l'affidavit et fit lui-même les changements afin de remettre les choses au point. Quand il fit ces changements, il n'y attacha pas toute l'importance voulue, ne prévoyant pas la commission royale.

Pour le témoin, le fait important est ce qu'il a appris de M. Gadbois, candidat permanent dans son quartier. Il s'en est servi. S'il avait su que l'affaire dut venir devant la commission, il l'aurait fait mettre au propre.

Par Mtre Laflamme:

D.—Comment se fait-il que M. Gadbois ait aujourd'hui entre les mains cette déclaration?

R.—Le député de Saint-Louis explique d'abord son intention de se servir de cette arme. Des amis lui ont dit de l'intention de M. Gadbois de faire la paix; alors il s'est laissé séduire et a remis les documents. Cependant il a fait photographier le chèque auparavant. Les négociations ont été faites par un ami personnel.

Le témoin déclare que toute cette histoire-là était très connue dans toute la division Saint-Louis, bien avant que cela vienne devant la commission royale. Il ajoute que l'échevin Gadbois était candidat perpétuel depuis 1904 et il ajouta : "Ils sont tous comme cela".

M. MARK WORKMAN

Le témoin n'a pas lu les journaux du matin, mais il donne un démenti formel à l'assertion de l'échevin Clearihue.

...

Il était actionnaire de valeurs à la bourse et il n'a jamais offert de pot de vin à l'échevin Clearihue de la part de la maison Forget. L'échevin Clearihue était son ami, mais il a cessé de l'être depuis hier après-midi.

Il ne se souvient pas avoir causé d'injustice à l'échevin Clearihue, mais il ne l'a jamais cru bien capable. Le témoin ne se souvient pas d'avoir reçu chèz lui l'échevin Clearihue, mais il se peut qu'il lui ait demandé de l'argent sur la rue. Il ne se souvient pas davantage du motif et ne saurait dire si c'était au sujet du contrat d'éclairage.

Le témoin jure n'avoir pas offert $3,000 à l'échevin Clearihue ni de la part d'autres personnes ni personnellement.

Le témoin connait M. A. D. Porcheron, mais il n'en a jamais parlé à l'échevin Clearihue.

D. — Appartenez-vous aux Hébreux réformés ?

R. — Oui.

D. — Comment prêtez-vous le serment ? Coiffés ou découverts ?

R. — Sur la bible comme les autres ; c'est pourquoi nous nous appelons réformés.

L'ECHEVIN CLEARIHUE

Par M. Workman :

D. — N'avez-vous pas une action pendante contre vous, de la part de la maison Forget ? Ne m'avez-vous pas demandé d'employer toute mon influence pour faire cesser ces procédures ?

R. — Jamais, je le jure.

M. Workman — Eh bien, moi je jure que vous l'avez fait.

M. Workman demande au sénateur L. J. Forget s'il l'a autorisé dans le passé à se faire entremetteur de pots de vin.

L'honorable sénateur Forget déclare qu'il n'a jamais donné telle autorisation.

SOMMIERS A RESSORT
POUR MAISONS DE PENSION
LE SOMMIER "SLATER"
GUARANTEED ALASKA BEDDING
Son Marché, Confortable, & ure toujours.
Chez tous les Marchands.
VOYEZ la MARQUE de COMMERCE

NAISSANCES

BERUBE — A North Providence, Rhode-Island, E.U.A., l'épouse de M. Napoléon Bérubé, un fils, baptisé des prénoms de Joseph-Oscar-Léo.

Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Carrières, oncle et tante de l'enfant. 170-1

DORION — A Joliette, le 12 septembre, l'épouse de M. F. J. Dorion, gérant de la Banque Nationale, un fils. 170-1

GAUTHIER — A Terrebonne, le 9 septembre, au No 24 St-André, l'épouse de M. Joseph Bruneau Gauthier, une fille, Marie-Jeanne d'Arc-Antonia.

Parrain et marraine, M. Antonio Gauthier et Mlle Elmire Sévigny, de Montréal, oncle et cousine de l'enfant. 170-1

LAVOIE — A Fall-River, Mass., E. U.A., au No 125 rue Lowell, l'épouse de M. Napoléon Lavoie, un fils, baptisé des prénoms de Ange-Emile-Léo.

Parrain et marraine, M. et Mme André Morin. 170-1

LEGAULT—A Montréal, le 9 septembre, au No 631 rue Casgrain, l'épouse de M. Joseph Legault, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Octave Vaidancourt, cousins de l'enfant. 170-1

DECES

BROSSEAU — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 72 ans et 4 mois, François-X. Brosseau, rentier, époux de Augustine Couturier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, capitaine Victor Naegle, No 1392 Boul. St-Laurent, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 170-2

NOLIN—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 55 ans 5 mois, Joséphine Julien, épouse de D. Donat Nolin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Théophile Jolicœur, No 332 rue Visitation, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 169-2

TOUGAS—A Maisonneuve, le 12 courant, à l'âge de 54 ans 8 mois 24 jours Madame Joseph Tougas, née Azilda Croze.

Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant à 8 heures a.m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 620 rue Adam, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Saint Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 169-2

LE BUREAU DE CONTROLE commandera de la gélatine Lady Charlotte.

A VENDRE—Une maison sur la rue Désiré, près de la rue Sherbrooke, en face des chops du Pacifique, contient quatre grands logements. Sera vendu un prix raisonnable. S'adresser rue Beaubien. 165-6

A VENDRE — Plain-pieds de première classe à Maisonneuve, la meilleure partie de Montréal. Ces plain-pieds ont été récemment décorés et mis en bon état. Chauffage à l'eau chaude et plomberie découverte. Façades en pierre. Prix, un tiers de moins que la valeur réelle. S'adresser A. Garland, 124 rue Ste-Famille, Tél. Bell E. 2499. 140-13